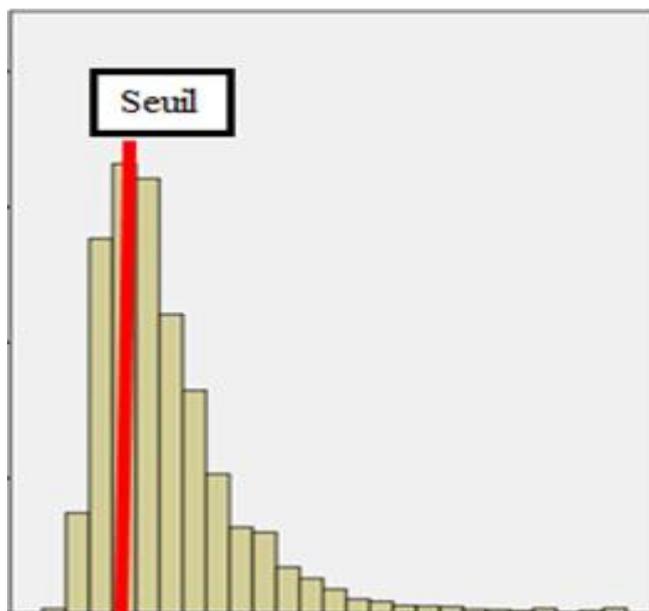


# INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU MALI



## CONSOMMATION PAUVRETE BIEN-ETRE DES MENAGES

Avril 2015 Æ Mars 2016



Mai 2016

**ENQUETE MODULAIRE ET PERMANENTE  
AUPRES  
DES MENAGES (EMOP)**



**RAPPORT D'ANALYSE  
PASSAGES 1 - 4 (avril 2015 à mars 2016)**

## TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX .....	5
LISTE DES FIGURES .....	6
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	7
CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE DU MALI .....	11
RESUME .....	12
INTRODUCTION .....	14
BREF APERÇU DE LA METHODOLOGIE DE L'EMOP .....	16
DEFINITION DES CONCEPTS CLES .....	17
1 DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES .....	20
1.1 La consommation des ménages .....	20
1.2 Allocation des dépenses selon les fonctions de consommation .....	22
1.3 Le poids des principaux produits alimentaires consommés .....	26
2 MESURE ET ANALYSE DE LA PAUVRETE .....	29
2.1 Concepts et mesures de la pauvreté .....	29
2.2 Détermination des seuils de pauvreté .....	30
2.3 Unité d'analyse .....	31
3 CARACTERISATION DE LA PAUVRETE .....	32
3.1 Analyse régionale et spatiale de la pauvreté .....	32
3.2 L'effort d'investissement .....	34
3.3 Caractéristiques sociodémographiques et pauvreté .....	35
3.4 Caractéristiques socioculturelles et pauvreté .....	37
3.5 Pauvreté et part de consommation alimentaire .....	40
3.6 La distribution des ménages selon les dépenses par tête .....	42
4 ETAT SANITAIRE DE LA POPULATION, ACTIVITÉ ET PAUVRETÉ .....	44
4.1 Santé et pauvreté .....	44
4.2 Pauvreté selon l'activité .....	46
4.3 L'occupation non rémunérée des chefs de ménages pauvres .....	48
5 AUTRES ASPECTS DU BIEN ETRE .....	49
5.1 Dynamique de la possession des biens durables .....	50
5.1.1 Possession de téléphone mobile .....	50
5.1.2 Possession du téléviseur .....	52

5.1.3.	Possession de la moto.....	54
5.2.1.	Accès à l'eau potable.....	58
5.2.2.	Accès à l'électricité .....	59
5.2.3.	Hygiène.....	61
5.2.4.	Source d'énergie pour la cuisson .....	63
5.3.	Distance et temps mis pour atteindre les services ou infrastructures sociales de base ....	65
5.3.1.	Distance et temps mis pour atteindre la source d'eau potable la plus proche .....	65
5.3.2.	Distance et temps mis pour atteindre le marché de produits alimentaires le plus proche	67
5.3.3.	Distance et temps mis pour atteindre les infrastructures scolaires les plus proches .	69
5.3.4.	Distance et temps mis pour atteindre la maternité la plus proche.....	70
5.3.5.	Résumé synoptique de certaines conditions du bien-être.....	72
6.	ANALYSE DE L'INEGALITE .....	74
	CONCLUSION.....	77
	ANNEXE 1 : METHODOLOGIE .....	80
	ANNEXE 2 : BILAN DES QUATRE PASSAGES POUR UN FICHER CONSOLIDE SUR LES DEPENSES.....	84
	ANNEXE 3 : TABLEAUX DE CONSOMMATION ET D'ANALYSE DE PAUVRETE.....	86

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1-1: Dépenses annuelles de consommation par type de ménage.....	20
Tableau 1-2: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par quintile (%).....	21
Tableau 1-3: Part des dépenses par fonction de consommation selon la région (%).....	23
Tableau 1-4: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau de pauvreté des ménages (%).....	24
Tableau 1-5: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau d'instruction du chef du ménage(%).....	25
Tableau 1-6: Part des dépenses par fonction de consommation selon la taille des ménages(%).....	26
Tableau 1-7: Le poids des principaux produits alimentaires consommés.....	27
Tableau 1-8: Les dix produits non-alimentaires les plus achetés par milieu.....	27
Tableau 2-1: Evolution des seuils et incidences de pauvreté.....	31
Tableau 3-1: Indices de pauvreté par région (%).....	33
Tableau 3-2: Evolution des indices de pauvreté selon le milieu de résidence (%).....	34
Tableau 3-3: Effort d'investissement par région et par milieu de résidence.....	34
Tableau 3-4: Indices de pauvreté selon le sexe du chef du ménage (%).....	37
Tableau 3-5: Evolution du taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par sexe (%).....	38
Tableau 3-6: Alphabétisation parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans, par sexe et selon le niveau de pauvreté et le milieu (%).....	40
Tableau 4-1: Les activités non rémunérées des ménages pauvres selon le milieu (%).....	48
Tableau 5-1: Evolution de la possession de téléphone mobile selon la région (%).....	51
Tableau 5-2: Evolution de la possession de téléviseur selon la région (%).....	53
Tableau 5-3: Evolution de la possession de moto selon région (%).....	55
Tableau 5-4: Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon la région (%).....	59
Tableau 5-5: Evolution de l'accès à l'électricité par région (%).....	61
Tableau 5-6: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/latrine selon la région.....	62
Tableau 5-7: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par région (%)....	64
Tableau 5-8: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%).....	67
Tableau 5-9 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits alimentaires (%).....	68
Tableau 5-10 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamental le plus proche (%).....	70
Tableau 5-11 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (%).....	71
Tableau 6-1: Coefficient de Gini selon la région, le milieu de résidence et le sexe caractéristiques.....	75

## LISTE DES FIGURES

Figure 1-1: Répartition des parts alimentaires et non alimentaires selon le quintile (%).....	22
Figure 3-1: Indices de pauvreté selon le milieu de résidence (%).....	32
Figure 3-2: Evolution de l'incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence (%).....	33
Figure 3-3: Indices de pauvreté selon la taille du ménage(%).....	36
Figure 3-4: Répartition des ménages selon la taille et le statut de pauvreté (%).....	36
Figure 3-5: Indices de pauvreté selon le niveau d'instruction du chef du ménage(%).....	38
Figure 3-6: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par région selon le niveau de pauvreté (%).....	39
Figure 3-7: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par milieu selon le niveau de pauvreté (%).....	39
Figure 3-8: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par quintile selon le sexe (%).....	40
Figure 3-9: Part alimentaire et incidence de la pauvreté de 2009 et 2015 (%).....	42
Figure 3-10: Distribution des dépenses par tête des ménages au niveau national et à Bamako.....	43
Figure 3-11: Distribution des dépenses par tête des ménages ruraux et des autres villes.....	43
Figure 4-1: Incidence de la pauvreté selon le statut de morbidité sur les 4 passages (%).....	44
Figure 4-2: Répartition de la population pauvre sur les types de service de santé consultés(%).....	45
Figure 4-3: Les types de problèmes rencontrés au service de santé par la population pauvre (%).....	45
Figure 4-4: Répartition de la population active selon la branche d'activité et le statut de pauvreté.....	46
Figure 4-5: Taux de pauvreté des groupes socioéconomiques des individus (%).....	47
Figure 4-6: Taux de pauvreté selon le secteur institutionnel (%).....	47
Figure 4-7: Les activités non rémunérées réalisées par les chefs de ménage pauvres (%).....	48
Figure 5-1: Possession de téléphone mobile par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%).....	50
Figure 5-2: Evolution de la possession de téléphone mobile selon les quintiles (%).....	51
Figure 5-3: Evolution de la possession de certains biens possédés par le ménage (%).....	52
Figure 5-4: Possession de téléviseur par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%).....	52
Figure 5-5: Evolution de la possession de télévision selon les quintiles (%).....	53
Figure 5-6: Possession de moto par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%).....	54
Figure 5-7: Evolution de la possession de moto par quintile selon les années (%).....	55
Figure 5-8: Evolution de l'accès aux services de base (%).....	56
Figure 5-9: Accès des ménages à l'eau potable par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%).....	58
Figure 5-10 : Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon les quintiles (%).....	59
Figure 5-11: Accès à l'électricité par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%).....	60
Figure 5-12: Evolution de l'accès à l'électricité par quintile (%).....	61
Figure 5-13: Proportion de ménages utilisant la chasse/fosse/laitrine selon le niveau de pauvreté par milieu (%).....	62
Figure 5-14: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/laitrine par quintile (%).....	63
Figure 5-15: Proportion de ménages utilisant le bois comme source d'énergie pour la cuisson par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%).....	64
Figure 5-16: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par quintile (%).....	64
Figure 5-17: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%).....	66
Figure 5-18: Proportion des ménages par milieu selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%).....	66
Figure 5-19 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits alimentaires (%).....	68
Figure 5-20: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamental le plus proche (%).....	69
Figure 5-21: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (%).....	71
Figure 5-22: Aspects du bien-être 2015.....	73
Figure 6-1: Evolution de l'inégalité entre 2001 et 2014 ó coefficient de Gini.....	76
Figure 6-2: Courbe de Lorenz pour la distribution des dépenses par tête selon le sexe.....	76

## SIGLES ET ABREVIATIONS

AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
BM	Banque Mondiale
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CSPRO	Census and Survey Processing System
DRPSIAP	Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
ELIM	Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages
EMEP	Enquête Malienne sur l'Evaluation de la Pauvreté
EMOP	Enquête modulaire et permanente auprès des ménages
EPAM	Enquête Permanente Auprès des Ménages
FGT	Foster, Greer et Thorbecke
GPS	Gouvernance, Paix et Sécurité
INSTAT	Institut National de la Statistique
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
MICS-ELIM	Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples intégrée aux dépenses de consommation des ménages
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ORTM	Office de Radiodiffusion Télévision du Mali
SPSS	Statistical Package for Social Sciences
UP	Unité Primaire

## PERSONNEL DE COORDINATION ET DE CONCEPTION DE L'EMOP

**Prénoms et Noms**

**Titre**

### 1. Management

Seydou Moussa TRAORE	Directeur Général de l'INSTAT, Chef du projet
Harouna KONE	Directeur Général de l'INSTAT, Assistant au Chef du projet
Bourema CISSE	Agent Comptable de l'INSTAT, Gestionnaire
Sidy BOUARE	Comptable INSTAT, Agent Administratif

### 2. Encadrement Technique

Zima DIALLO	Chef de Département DRNE, Directeur Technique
Issa BOUARE	Chef de Division des Enquêtes, Responsable Technique
Aminata COULIBALY	Chargée d'Enquêtes, Responsable de l'élaboration des Outils et de la gestion des bases de données
Sidy BOLY	Chargé d'Enquêtes, Responsable de l'analyse des données
Mamadou Founé TOUNKARA	Chargé d'Enquêtes, appui à l'analyse des données
Idrissa DIABATE	Chef de Division de la Recherche, Responsable de l'exploitation
Amadou TRAORE	Chargé de recherche, Responsable de la conception des applications et de l'édition des données
Sira TRAORE	Chargé d'Enquêtes, appui à la conception des applications
Arouna SOUGANE	Chef de Cellule de Coordination et de Coopération Technique, Responsable au développement des modules complémentaires

### 3. Appui Technique

**Thomas POLFELDT**, Expert commis par la Statistique Suède (SCB)

## AVANT PROPOS

Depuis plus d'une décennie, le Gouvernement du Mali a placé la lutte contre la pauvreté au cœur de toute politique de développement du pays. Cette volonté s'est manifestée à travers la mise en œuvre des différentes générations du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP).

L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté nécessitent la disponibilité des données statistiques fiables et à jour sur les conditions de vie de la population.

L'Institut National de la Statistique, avec l'appui de la Suède, entend relever ce défi en mettant en place un système d'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) qui a pour objectif de fournir, dans des délais courts, les indicateurs permettant de suivre régulièrement les conditions de vie des populations et des ménages.

A terme, l'EMOP vise à fédérer les enquêtes auprès des ménages de même type dans le but de rendre l'utilisation plus efficiente des ressources humaines et financières, déjà insuffisantes, du Système Statistique National. L'enquête de 2014 est la troisième d'une série dont la première édition a démarré le 1<sup>er</sup> avril 2011 et a pris fin le 31 mars 2012. Elle n'a pas couvert la région de Kidal pour des raisons d'insécurité. L'EMOP n'a pas été réalisée en 2012 à cause des événements survenus dans notre pays le 22 mars 2012.

Le présent rapport découle de l'analyse des données consolidées des dépenses de consommation des ménages des quatre passages. Il expose le niveau des principaux indices de pauvreté enregistrés au niveau national, dans les régions ainsi que dans les deux milieux de résidence retenus en tant que strates d'analyse. La particularité du District de Bamako à absorber les résultats du milieu urbain a été jugulée en le faisant ressortir dans certains tableaux ou graphiques comme strate à part. Cette stratification n'affecte en rien la précision des résultats du District de Bamako en tant que région ou vu comme milieu de résidence.

Les indicateurs sectoriels relatifs à l'éducation, à l'emploi, etc. sont consignés dans les rapports de passage. Ils sont croisés avec les variables ou indices de pauvreté pour améliorer les connaissances dans le profilage des pauvres dans le présent rapport.

Je me félicite de la publication du rapport annuel de la première année de mise en œuvre de l'EMOP, fruit d'une collaboration féconde entre l'INSTAT et ses partenaires.

C'est pourquoi, il me plaît de rendre un hommage mérité à la coopération suédoise pour son accompagnement technique à l'amélioration du rapport d'analyse et aux Directions régionales de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du territoire et de la Population pour le suivi rapproché des travaux de collecte. Enfin, je remercie tous ceux qui, de près ou de loin ont contribué à la réussite de l'opération.

L'Institut National de la Statistique compte sur vos observations et suggestions afin d'améliorer les différentes publications pour la satisfaction des utilisateurs de données statistiques.

Je vous remercie et vous souhaite bonne lecture.

**Seydou Moussa TRAORE**

**DIRECTEUR GENERAL**

## CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE DU MALI

Le Mali est un vaste pays saharo-sahélien de 1 241 238 km<sup>2</sup> enclavé au sein de l'Afrique de l'Ouest. En 2009, la population malienne était estimée à 14,5 millions d'habitants, dont 50,4% de femmes et plus de 70% vivant en milieu rural [INSTAT, RGPH 2009]. La densité de la population s'élève à 11,7 habitants au km<sup>2</sup>. Cette population est essentiellement jeune avec 46,6% qui ont moins de 15 ans.

Le Mali compte huit régions administratives, un district, 703 communes et 11 341 villages et fractions [INSTAT, RGPH 2009]. Une vingtaine de groupes ethniques y cohabitent et partagent une longue tradition de vie commune. L'islam est la religion la plus répandue. Environ 95% de la population est musulmane, les autres 5% sont constitués de chrétiens et d'animistes.

Depuis la fin des années 1990, le Gouvernement du Mali, avec l'appui de ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF), a orienté sa politique de développement sur la lutte contre la pauvreté. Cette volonté s'est manifestée par l'élaboration en 1998 de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté (SNLP) qui a ouvert la voie au Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté dont la troisième génération a été adoptée en 2011 et couvre la période 2012-2017<sup>1</sup>.

Le Mali a une économie à vocation essentiellement agropastorale avec plus de 2/3 de la population occupée dans le secteur. Au cours des dernières années, les performances macroéconomiques du pays ont été appréciables. Le tableau ci-dessous donne l'évolution de quelques indicateurs macroéconomiques de 2007 à 2015.

### Evolution de quelques indicateurs économiques clés (en %)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Taux de croissance réelle du PIB	3,5	4,8	4,7	5,4	3,2	-0,8	2,3	7,0	6,0
<i>dont secteur primaire</i>	3,6	11,9	3,1	10,6	-2,1	9,0	-2,9	9,3	7,5
<i>dont secteur secondaire</i>	-1,5	-1,2	2,0	-5,0	0,5	-7,9	2,3	9,1	-0,6
<i>dont secteur tertiaire</i>	8,6	5,3	-0,5	10,9	8,2	-4,9	7,3	5,0	7,0
Taux d'inflation	1,4	9,2	2,2	1,2	3,0	5,9	-0,6	0,9	1,5
Taux d'investissement global (en % du PIB)	20,5	23,1	20,2	20,8	18,7	14,8	16,9	16,9	16,7
Taux de pression fiscale (en % du PIB)	12,5	11,9	13,0	12,9	12,0	12,1	12,3	12,5	13,7
Taux de couverture (exportations/importations)	83,1	104,0	103,5	75,3	88,4	100,5	92,0	84,6	87,2
Taux d'endettement extérieur (en % du PIB)	18,9	19,2	22,2	25,7	23,9	24,3	26,0	28,2	30,6

Source : INSTAT (2015) "Comptes économiques du Mali"

<sup>1</sup> Depuis la deuxième génération, le CSLP est devenu Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCRCP)

## **RESUME**

L'Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP) a pour objectif de recueillir un large éventail d'indicateurs socio-économiques nécessaires pour suivre et évaluer les progrès réalisés dans l'amélioration des conditions de vie des ménages. Plus précisément, l'EMOP a été conçue pour mettre à jour les indicateurs du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) arrimés à ceux des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ainsi qu'à ceux des programmes sectoriels mis en œuvre par le gouvernement du Mali.

La phase de collecte des données de cette enquête s'est déroulée en quatre passages du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2016. Les informations recueillies au cours de cette opération sont relatives à la démographie, au logement, à l'éducation, à la santé, à l'emploi, à la sécurité alimentaire, aux dépenses de consommation etc. Les résultats sont significatifs au niveau des cinq régions, du District de Bamako ainsi qu'au niveau des deux milieux de résidence.

Les principaux résultats obtenus à partir de ces informations sont présentés dans les rapports de passage. Le présent rapport, focalisé sur l'analyse de la pauvreté, résulte de l'exploitation des données consolidées des dépenses de consommation des différents passages.

### **Niveau de la pauvreté**

L'incidence (taux) de la pauvreté c'est-à-dire la proportion de la population malienne qui n'arrive pas à dépenser 177 000 FCFA nécessaire pour satisfaire ses besoins de base, est estimée à 47,2 % en 2015.

La pauvreté est largement répandue en milieu rural, plus de la moitié d'entre eux sont pauvres (53,1 %). Les ménages dirigés par les hommes contiennent plus de pauvres que ceux dirigés par les femmes (48,3 % contre 28,5 %).

L'effort d'investissement nécessaire pour éradiquer la pauvreté, mesuré par sa profondeur, c'est-à-dire le déficit collectif moyen des dépenses des pauvres par rapport à la ligne de pauvreté pour l'ensemble de la population est estimé à 434 milliards de francs FCFA.

### **Possession de biens durables**

L'enquête montre qu'un ménage sur trois (32,1%) possède un téléviseur. C'est le milieu urbain qui explique en grande partie cette possession avec 66,3 % contre 19,2% en milieu rural. Le pourcentage de ménages possédant un téléviseur a connu une augmentation significative entre 2006 et 2015, passant de 21,5 % à 32,1 %.

## **Résultats annuels de l'EMOP-2015/2016**

La possession du téléphone portable<sup>2</sup> par les ménages a enregistré une progression significative entre 2006 et 2015, passant de 22,5 % à 82,7%. Les proportions des ménages possédant ce moyen de communication sont estimées respectivement à 95,5% et 77,8 % pour les milieux urbain et rural.

### **Accès aux services de base**

La proportion de ménages ayant accès à l'eau potable est passée de 78,7 % à 84,6 % entre 2006 et 2015.

En termes d'hygiène, l'enquête révèle une augmentation dans l'utilisation de la nature comme moyen de cuisson en milieu rural entre 2014 et 2015. On passe ainsi de 10,8 % à 11,7 %.

L'enquête montre également que le bois reste la principale énergie utilisée par les ménages comme moyen de cuisson. La proportion des ménages ayant recours à ce combustible a connu une baisse passant de 83,8 % à 75,3% entre 2006 et 2015. Ce sont les ménages ruraux qui sont les plus grands utilisateurs de ce moyen (87,7 %) alors qu'en milieu urbain ce taux est de 42,5 %.

L'analyse révèle un progrès significatif quant à l'accès à l'électricité en réseau. En effet, au Mali, le taux d'accès est passé de 20,1 % en 2006 à 23,7 % en 2009 et 44,8 % en 2015.

---

<sup>2</sup> Le téléphone portable n'a pas été capté dans l'enquête de 2001.

## INTRODUCTION

Depuis plus d'une décennie, conscient de la nécessité d'améliorer les conditions de vie de la population, le Gouvernement du Mali a placé la lutte contre la pauvreté au cœur de sa politique de développement. Cette volonté s'est manifestée à travers la mise en œuvre des différentes générations du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) ayant pour objets entre autres, le suivi et l'évaluation des stratégies mises en œuvre pour la réduction de la pauvreté.

La formulation, la mise en œuvre, le suivi ainsi que l'évaluation des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté nécessitent de disposer de données statistiques fiables et à jour sur les conditions de vie de la population. Dès lors, la réalisation d'enquête d'envergure nationale comportant des modules qui offrent la possibilité d'avoir une image idoine de la pauvreté devient une exigence pour le pays.

C'est ainsi que l'Institut National de la Statistique a réalisé plusieurs enquêtes qui ont permis au pays de disposer d'un profil de pauvreté à partir duquel les différentes générations du CSLP se sont servies dans le cadre de leurs revues. Dans l'ordre chronologique, il s'agit principalement de l'Enquête Malienne sur l'Évaluation de la Pauvreté (EMEP-2001), de l'Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages (ELIM-2003 et 2006) et de l'Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples et de dépenses des ménages (MICS-ELIM-2010).

Malgré cette production relativement abondante et régulière, la nécessité d'avoir une production annuelle en vue d'être en phase avec la tenue des revues du CSLP devenait de plus en plus une exigence. Quel dispositif faudrait-il mettre en place pour répondre aux besoins de production capable d'évaluer annuellement la mise en œuvre du CSLP ?

Pour satisfaire cette exigence, l'Institut National de la Statistique, avec l'appui de la Suède, a mis en place un système d'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) qui a pour objectif de fournir les informations susceptibles de renseigner les indicateurs permettant de suivre régulièrement les conditions de vie des personnes et des ménages.

Le présent rapport résulte de l'analyse des données consolidées des dépenses de consommation des ménages de la cinquième édition (EMOP-2015/2016) et expose le niveau des principaux indices de pauvreté enregistrés au niveau national, dans les régions et les milieux de résidence retenus en tant que strates d'analyse (Bamako, Autres villes et Rural)<sup>3</sup>. Il est important de rappeler que depuis

---

<sup>3</sup> La pertinence de cette stratification est justifiée par le fait que Bamako influence les résultats du milieu urbain s'il n'est pas traité à part.

l'édition 2014/15, la région de Kidal n'est pas enquêtée. Egalement certaines grappes sélectionnées dans l'échantillon n'ont pas été enquêtées pour les raisons de sécurité.

Des analyses croisées plus détaillées faisant intervenir les caractéristiques socio démographiques de la population ainsi que le capital économique des ménages par rapport à la possession de biens et équipements compléteront l'analyse.

Le document est structuré en six chapitres. Le premier est relatif à l'analyse des dépenses de consommation des ménages. Le second traite des concepts de la pauvreté. Les caractéristiques de la pauvreté, l'état sanitaire de la population, l'activité en lien avec la pauvreté et d'autres aspects du bien-être sont traités respectivement dans les chapitres trois, quatre et cinq. Le dernier chapitre analyse l'inégalité dans la distribution des dépenses de consommation.

## BREF APERÇU DE LA METHODOLOGIE DE L'EMOP

La méthodologie de l'EMOP est présentée brièvement dans le tableau ci-dessous. Le développement se trouve dans l'Annexe 1.

Période	Avril 2015 ó mars 2016. Quatre passages trimestriels
Echantillon	6 258 ménages dans 1043 sections d'énumération. Sondage stratifié en deux degrés
Echantillon enquêté avec succès	5 881 ménages ayant déclaré leurs dépenses de consommation pour les quatre passages
Taux de réponse	94 %
Pondération	Les poids sont ajustés pour les non-réponses
Imputation	Il a été retenu uniquement les ménages présents aux 4 passages. Les dépenses manquantes pour les ménages retenus ont été imputées.
Période de référence	Pour chaque ménage, les dépenses alimentaires sont mesurées quatre fois avec référence aux 7 derniers jours. Les dépenses moins fréquentes sont mesurées quatre fois avec référence aux 3 derniers mois. Les dépenses des biens durables sont mesurées une fois avec référence aux 12 derniers mois.

## DEFINITION DES CONCEPTS CLES

### 1. Les indices FGT

La mesure de la pauvreté est en soi une fonction statistique. Elle compare l'indicateur de bien-être du ménage et le seuil de pauvreté et traduit le résultat en un seul nombre pour toute la population, ou pour un sous-groupe déterminé. Il existe de nombreuses mesures alternatives, mais les trois mesures les plus couramment utilisées sont celles des indices FGT (Foster, Greer et Thorbecke, 1984) : l'incidence, la profondeur et la sévérité.

La forme générale est

$$P_\alpha = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left( \frac{z - y_i}{z} \right)^\alpha,$$

où  $n$  = le nombre total des individus,  $q$  = le nombre des individus pauvres (c'est-à-dire, les individus des ménages avec les dépenses au-dessous du seuil),  $y_i$  = les dépenses par tête ou par équivalent adulte dans le ménage (pauvre) de l'individu  $i$ , et  $z$  = le seuil de pauvreté mesuré comme dépenses par tête ou par équivalent adulte.

#### a. L'incidence de la pauvreté

Nous obtenons pour  $\alpha = 0$

$$P_0 = \frac{q}{n}$$

Cette mesure appelée aussi taux de pauvreté est l'indicateur standard le plus courant. Il correspond au pourcentage de la population dont les revenus ou les dépenses de consommation par habitant se situent en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire au pourcentage de la population qui n'a pas les moyens d'acheter un panier de biens de base.

Cet indice a été critiqué, notamment par Sen (1976), parce qu'il n'indique que le nombre de pauvres, et non l'ampleur de la pauvreté. Ainsi, si les pauvres devenaient encore plus pauvres, l'indice  $P_0$  ne changerait pas.

#### b. Le gap ou profondeur de la pauvreté

Il s'obtient pour  $\alpha = 1$

$$P_1 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left( \frac{z - y_i}{z} \right)$$

Le gap de la pauvreté mesure la gravité de la situation des pauvres. Il indique à quel niveau au-dessous du seuil de pauvreté se situe leur consommation. L'écart par rapport au seuil de pauvreté, qui lui est apparenté, mesure le déficit total de tous les pauvres : leur insuffisance de ressources par rapport au seuil de pauvreté. Autrement dit, il correspond au montant nécessaire pour amener tous les pauvres au seuil de pauvreté. Cet écart est donc une mesure beaucoup plus parlante que la simple comptabilisation des pauvres parce qu'elle prend en compte la répartition des pauvres.

*c. La sévérité de la pauvreté*

Nous obtenons pour  $\alpha = 2$

$$P_2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left( \frac{z - y_i}{z} \right)^2$$

Cette mesure tient compte non seulement de la distance séparant les pauvres de la ligne de pauvreté (l'écart de pauvreté), mais aussi de l'inégalité entre les pauvres. Elle attribue une pondération plus importante aux ménages situés à plus grande distance de la ligne de pauvreté.

*d. L'effort d'investissement*

L'effort d'investissement est la somme totale des différences entre le seuil de pauvreté annuel et la dépense par tête des individus pauvres. Il mesure le montant total qu'il faut donner aux pauvres pour atteindre le seuil de pauvreté.

$$N \times PG = \sum_{i=1}^q (z - y_i)$$

**2. Les Quintiles**

Le quintile, à l'instar de la notion plus générale de centile, renvoie à la position occupée dans la distribution des fréquences.

Dans ce rapport, la limite quintile est obtenue en rangeant d'abord les ménages selon toutes les dépenses par tête recueillies durant la période **avril 2015-mars 2016**, de la plus faible à la plus élevée, et ensuite, en choisissant la valeur de dépense par tête sous laquelle 20 % (limite inférieure), 40 % (deuxième limite), 60 % (troisième limite), 80 % (quatrième limite) et 100 % (limite supérieure) des ménages se trouvent respectivement.

Le quintile comme tel est associé au segment compris entre deux limites quintiles. Le premier segment (Quintile 1, les « **Moins nantis**<sup>4</sup> ») comprend les ménages pour lesquels les dépenses totales annuelles par tête sont inférieures à la limite quintile inférieure (135 426 FCFA) ;

Le Quintile 2 est composé de ménages pour lesquels les dépenses par tête sont comprises entre 135 426 FCFA et 186 197 FCFA ;

Le Quintile 3 est constitué de ménages dont les dépenses par tête sont comprises entre 186 197 FCFA et 245 394 FCFA ;

Le Quintile 4 est composé de ménages dont les dépenses par tête sont comprises entre 245 394 FCFA et 349 146 FCFA ;

Le Quintile 5, les « **Plus nantis** », regroupe les ménages dont les dépenses par tête sont supérieures à 349 146 FCFA.

### 3. Les équivalents adultes

Dans les calculs de consommation, on considère souvent qu'un homme adulte consomme plus de comestibles qu'un enfant ou qu'une femme. La FAO a déterminé les échelles d'équivalence pour être utilisées en Afrique Subsaharienne. Celles-ci indiquent la consommation pour une personne définie par âge et sexe, exprimée comme proportion de la consommation d'un homme âgé de 20 à 50 ans. Par exemple, une femme âgée de 20 à 50 ans a un équivalent adulte qui correspond à 0,77. On estime qu'elle consomme, dans ce calcul, 77 % de ce que consomme un homme du même âge. Pour les calculs de pauvreté, la mesure de dépenses par équivalent adulte serait plus indiquée que les dépenses par tête. Néanmoins, dans plusieurs pays, on préfère utiliser la mesure des dépenses par tête, qui a une interprétation facile à comprendre. Aussi, les échelles d'équivalents adultes ne sont pas parfaites ; elles ne mesurent pas les avantages des opérations en grande échelle dont profitent les ménages d'un grand nombre de membres.

---

<sup>4</sup> L'appréciation moins nantis ou plus nantis a été préférée à quintile plus pauvre ou quintile plus riche qui sont souvent fondés sur un jugement arbitraire.

# 1 DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES

Dans ce chapitre, l'analyse porte sur les niveaux de consommation des ménages, les parts des dépenses des principaux produits consommés ainsi que sur les principales fonctions de consommation.

## 1.1 La consommation des ménages

La dépense de consommation est un bon indicateur de bien-être du ménage à cause de sa stabilité contrairement au revenu. En effet, plus la dépense de consommation par tête du ménage est élevée plus le ménage est supposé satisfaire ses besoins vitaux.

Les dépenses annuelles de consommation pour l'ensemble du pays sont estimées à **3 887** milliards de FCFA. En outre, 62 % de ces dépenses sont effectuées en milieu rural où résident plus de deux tiers de la population (75 % de la population est rurale). Les résultats montrent également qu'en moyenne, un ménage dépense annuellement **1 817 725** FCFA. Quant à la dépense par tête, elle est estimée à **267 843** FCFA contre **354 099** FCFA en équivalent adulte.

**Tableau 1-1: Dépenses annuelles de consommation par type de ménage**

	Dépenses totales	Dépenses par ménage	Dépenses par tête	Dépenses par équivalent adulte
	Milliards de FCFA	FCFA	FCFA	FCFA
<b>Sexe du chef du ménage</b>				
Masculin	3 606	1 822 449	257 199	340 437
Féminin	281	1 759 152	399 812	523 475
<b>Niveau d'instruction du chef du ménage</b>				
Sans instruction	2 518	1 599 219	221 822	295 153
Primaire	806	2 077 550	321 603	425 064
Secondaire	340	2 920 227	527 440	682 105
Supérieur	223	3 740 523	625 727	807 574
<b>Quintile</b>				
Moins nantis	493	1 152 472	102 663	140 252
Quintile 2	646	1 511 146	156 310	213 457
Quintile 3	716	1 675 665	208 421	282 781
Quintile 4	810	1 892 097	285 629	380 696
Plus nantis	1 222	2 856 979	586 109	753 202
<b>Milieu</b>				
Bamako	917	3 055 156	497 206	649 736
Autres villes	571	1 970 878	318 834	415 517
Rural	2 399	1 549 324	213 864	285 329
<b>Mali</b>	<b>3 887</b>	<b>1 817 725</b>	<b>267 843</b>	<b>354 099</b>

Source : EMOP-2015

La consommation alimentaire sans autoconsommation est la plus importante des dépenses de consommation, quel que soit le quintile. Elle représente 42,7 % de l'ensemble des dépenses. La consommation des biens alimentaires produits par le ménage (l'autoconsommation), est aussi importante, surtout dans les ménages moins nantis. En effet, elle représente 27,8 % de la dépense de consommation totale au sein du groupe des ménages moins nantis. La part de l'autoconsommation est décroissante par rapport au niveau des dépenses classées par quintile.

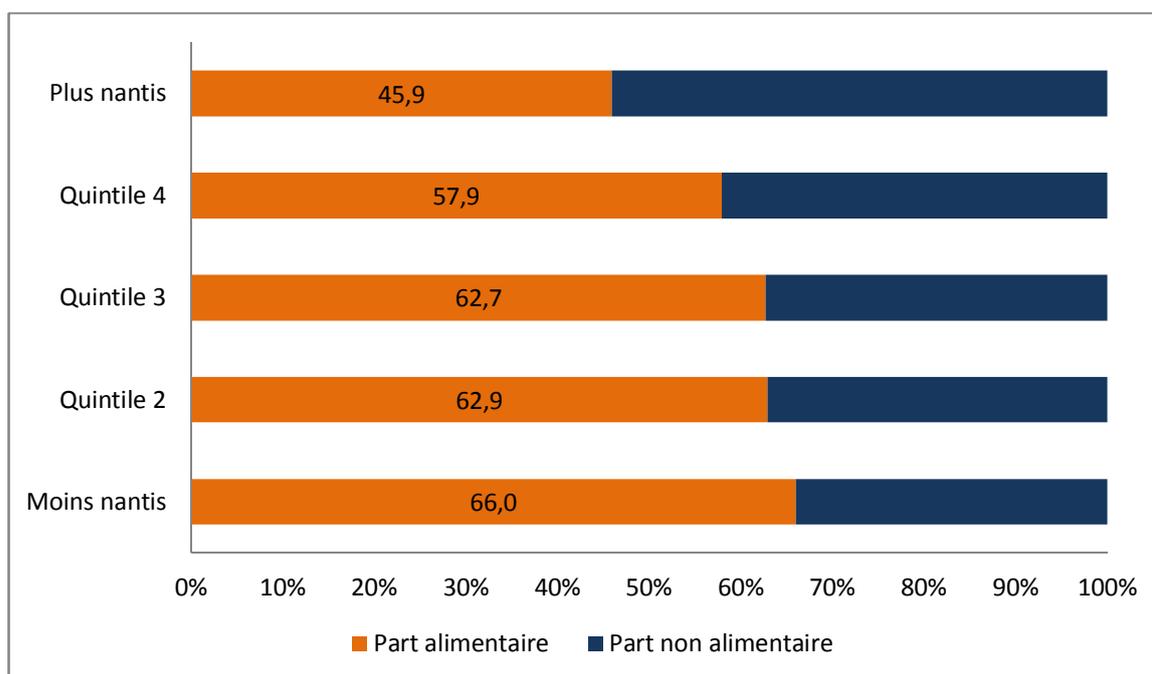
**Tableau 1-2: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par quintile (%)**

	Moins nantis	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Plus nantis	Ensemble
<b>Consommation alimentaire sans autoconsommation</b>	38,2	41,2	45,5	45,9	41,5	42,7
<b>Autoconsommation alimentaire</b>	27,8	21,7	17,2	12,0	4,4	14,2
<b>Consommation non alimentaire sans les loyers</b>	25,5	29,5	29,9	34,2	45,8	35,2
<b>Loyer payé y compris les imputations</b>	8,5	7,6	7,4	7,8	8,4	8,0
<b>Consommation totale</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Consommation totale en milliards de FCFA</b>	<b>493</b>	<b>646</b>	<b>716</b>	810	<b>1 222</b>	<b>3 887</b>

*Source : EMOP-2015*

La part alimentaire des dépenses est un indicateur pertinent de l'état de bien-être du ménage. Il s'agit de la fonction « Alimentation et boissons non alcoolisées » au niveau du tableau 1-3. Elle s'obtient aussi comme la somme des deux premières lignes du tableau 1-2. Au niveau national, la part alimentaire est 56,9 %. Dans le chapitre 3, la part alimentaire s'analyse comme une mesure complémentaire de la pauvreté. La part des dépenses allouées à l'alimentation baisse du quintile le moins nanti au quintile le plus nanti.

**Figure 1-1: Répartition des parts alimentaires et non alimentaires selon le quintile (%)**



*Source : EMOP-2015*

## **1.2 Allocation des dépenses selon les fonctions de consommation**

De façon globale, les ménages maliens mettent plus de la moitié de leurs dépenses dans l'alimentation (56,9 %). Cette part est plus importante dans la région de Tombouctou (69,4 %) et moins élevée à Bamako (38,8 %). Autrement dit si les ménages de toutes les autres régions ont mis plus de la moitié de leurs dépenses dans l'alimentation, Bamako en a mis un peu plus du tiers. Ce résultat est d'autant plus plausible dans la mesure où la grande majorité des ménages aisés résident à Bamako et qui selon la théorie économique privilégient les dépenses sur d'autres biens au détriment des biens alimentaires.

Environ 12 % des dépenses des ménages sont affectées au logement, 7,0 % au transport, 6,0 % dans les habillements et 3,7 % aux meubles, articles de ménages et entretiens. Bamako a la plus forte proportion de toutes les dépenses citées avec 19,6 % d'allocation des dépenses dans le logement, 11,3 % dans le transport et 6,2 % dans les articles d'habillement et de chaussures.

Les parts des dépenses quasiment nulles constatées au niveau de l'enseignement et restauration et hôtels seraient probablement dues au poids des ménages du milieu rural qui ont des dépenses

pratiquement insignifiantes pour ces catégories à cause du faible taux de scolarisation et du manque d'infrastructures hôtelières.

**Tableau 1-3: Part des dépenses par fonction de consommation selon la région (%)**

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	65,6	62,8	51,2	64,2	67,6	69,4	62,7	38,8	56,9
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,7	0,3	0,7	0,5	0,4	0,3	1,0	0,4	0,5
Articles d'Habillement et Chaussures	5,1	5,6	5,9	7,1	5,2	7,4	5,7	6,2	6,0
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	7,7	11,7	9,4	8,2	12,6	8,3	15,4	19,6	12,3
Meubles, Articles de ménages et Entretien	4,7	3,7	4,6	3,2	2,9	3,6	2,7	3,5	3,7
Santé	3,2	2,8	4,2	3,3	2,2	1,4	2,7	1,9	2,8
Transport	5,0	5,3	11,5	5,4	3,0	0,9	2,3	11,3	7,0
Communication	2,4	2,4	3,6	2,7	2,7	3,0	2,5	5,6	3,4
Loisirs et Cultures	1,0	0,7	2,3	1,2	0,7	1,6	0,2	1,6	1,3
Enseignements	0,4	0,5	0,8	0,4	0,2	0,1	0,5	1,5	0,7
Restaurants et Hôtels	0,6	0,3	0,6	0,1	0,0	0,0	0,2	0,7	0,4
Biens et services divers	3,7	3,9	5,1	3,7	2,7	4,0	4,0	8,8	5,1
	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Montant total en milliards de FCFA	<b>572</b>	<b>567</b>	<b>570</b>	<b>505</b>	<b>424</b>	<b>191</b>	<b>143</b>	<b>917</b>	<b>3887</b>

Source : EMOP-2015

### *Fonctions de consommation et niveau de pauvreté des ménages*

Le niveau de consommation diffère selon qu'on soit moins pauvre ou pauvre. En 2015, on a constaté une plus grande affectation des dépenses des ménages pauvres (64,4 %) dans l'alimentation. Cette part est de 54,2 % pour les ménages non pauvres. La différence est observée sur un grand nombre de fonctions notamment les logements, eau, électricité, gaz et autres Combustibles (13,0 % pour les non pauvres contre 10,2 % environ pour les pauvres) ; le transport (7,8 % pour les non pauvres contre 4,9 % pour les pauvres) ; biens et services divers (5,7 % pour les non pauvres contre 3,1 % pour les pauvres).

**Tableau 1-4: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau de pauvreté des ménages (%)**

<b>Fonction</b>	<b>Pauvre</b>	<b>Non Pauvre</b>	<b>Ensemble</b>
Alimentation et Boissons non alcoolisées	64,4	54,2	56,9
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,6	0,4	0,5
Articles d'Habilllements et Chaussures	5,7	6,1	6,0
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	10,2	13,0	12,3
Meubles, Articles de ménages et Entretien	3,7	3,7	3,7
Santé	3,2	2,6	2,8
Transport	4,9	7,8	7,0
Communication	2,4	3,7	3,4
Loisirs et Cultures	1,0	1,4	1,3
Enseignements	0,4	0,8	0,7
Restaurants et Hôtels	0,3	0,5	0,4
Biens et services divers	3,1	5,7	5,1
	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Montant total en milliards de FCFA</b>	<b>1 000</b>	<b>2 887</b>	<b>3 887</b>

*Source : EMOP-2015*

***Fonctions de consommation et niveau d' instruction du chef du ménage***

Les ménages qui ont un chef de ménage avec un niveau d' instruction supérieur ont une part alimentaire très faible (40,5 %) comparativement aux autres niveaux d' instruction. En effet, les dépenses de ces ménages sont surtout orientées vers le logement (19,0 %), les transports (11,9 %), articles d'habillement et de chaussures (6,0 %). Les ménages avec un chef sans niveau d' instruction ont des dépenses inférieures à la moyenne pour le logement, les transports et les communications, tandis que les dépenses sur les autres fonctions, comme l'habillement, les meubles et la santé sont plus ou moins au même niveau quel que soit le niveau d' instruction.

**Tableau 1-5: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau d'instruction du chef du ménage(%)**

	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	61,8	53,0	40,6	40,5	56,9
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,5	0,6	0,4	0,3	0,5
Articles d'Habillement et Chaussures	5,7	6,4	6,6	6,0	6,0
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	10,6	13,8	16,2	19,0	12,3
Meubles, Articles de ménages et Entretien	3,7	3,7	4,1	3,6	3,7
Santé	2,9	2,8	2,4	1,9	2,8
Transport	5,5	7,4	14,5	11,9	7,0
Communication	2,9	3,9	4,8	5,1	3,4
Loisirs et Cultures	1,1	1,3	1,8	2,4	1,3
Enseignements	0,5	0,9	1,3	1,6	0,7
Restaurants et Hôtels	0,5	0,4	0,3	0,3	0,4
Biens et services divers	4,3	5,9	7,1	7,3	5,1
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Montant total en milliards de FCFA	<b>2 518</b>	<b>806</b>	<b>340</b>	<b>223</b>	<b>3 887</b>

*Source : EMOP-2015*

***Fonctions de consommation et taille des ménages***

La part des dépenses d'alimentation augmente avec la taille du ménage. Cette part est de 51,4 % pour les ménages d'une à 3 personnes. De plus, toutes les autres catégories de taille consacrent plus de la moitié de leurs dépenses dans la consommation alimentaire.

En ce qui concerne les dépenses de santé, leur part augmente également avec la taille du ménage. C'est ainsi qu'elles sont estimées à 2,3 % pour les ménages de 3 personnes au plus et 3,6 % pour les ménages de 16 personnes et plus.

**Tableau 1-6: Part des dépenses par fonction de consommation selon la taille des ménages(%)**

Fonction	1-3 pers	4-7 pers	8-10 pers	11-15 pers	16+ pers	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	51,4	56,9	56,5	57,6	59,2	56,9
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,5	0,4	0,5	0,5	0,7	0,5
Articles d'Habillement et Chaussures	6,2	6,1	5,7	6,0	5,9	6,0
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	14,8	13,7	12,8	11,2	7,5	12,3
Meubles, Articles de ménages et Entretien	3,2	3,4	3,7	3,9	4,5	3,7
Santé	2,3	2,5	2,7	3,1	3,6	2,8
Transport	6,8	6,3	8,1	7,0	7,3	7,0
Communication	4,2	3,4	3,4	3,3	3,3	3,4
Loisirs et Cultures	1,3	1,3	1,2	1,3	1,3	1,3
Enseignements	0,3	0,6	0,8	0,8	0,8	0,7
Restaurants et Hôtels	1,4	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4
Biens et services divers	7,5	4,9	4,3	5,0	5,6	5,1
	100	100	100	100	100	100
Montant total en milliards de FCFA	<b>264</b>	<b>1432</b>	<b>919</b>	<b>736</b>	<b>535</b>	<b>3 887</b>

*Source : EMOP-2015*

### 1.3 Le poids des principaux produits alimentaires consommés

De tous les produits alimentaires consommés, le riz coûterait plus cher aux ménages en termes de dépenses avec 17,7 % du poids des dépenses alimentaires totales. Le cumul des produits riz, mil, sorgho, sucre et viande occupe 43,5 % des dépenses alimentaires ; ce cumul s'élève à plus de la moitié des dépenses alimentaires en y ajoutant le thé et le maïs. Une politique des pouvoirs publics visant à réduire le coût de ces produits soulagerait les ménages.

**Tableau 1-7: Le poids des principaux produits alimentaires consommés**

Produits	Montant (millions de FCFA)	Part alimentaire (%)	Part cumulée (%)
Riz	390 398	17,7	17,7
Mil	227 885	10,3	28,0
Sucre	136 071	6,2	34,1
Sorgho	68 989	3,1	37,2
Viande de bœuf fraîche	137 302	6,2	43,5
Thé	106 328	4,8	48,3
Maïs en grain crus	93 413	4,2	52,5
Beurre de karité	39 116	1,8	54,3
Poissons fumés, séchés, salés	114 131	5,2	59,4
Poissons frais	74 663	3,4	62,8
Huile d'arachide	70 541	3,2	66,0
Pain	61 972	2,8	68,8
Arachide décortiquée	69 365	3,1	71,9
Viande de mouton ou de chèvre fraîche	56 795	2,6	74,5
Lait frais local	33 152	1,5	76,0
Tubercules et plantain	44 920	2,0	78,0
Oignon frais	54 570	2,5	80,5
Cube (Maggi, Jumbo etc.)	42 667	1,9	82,4
Lait en poudre	41 565	1,9	84,3
Haricots secs	29 066	1,3	85,6
Autres produits alimentaires	317 719	14,4	100,0
<b>Total</b>	<b>2 210 628</b>	100,0	

Source : EMOP-2015

**Tableau 1-8: Les dix produits non-alimentaires les plus achetés par milieu**

Dépenses totales, millions de FCFA	
Bamako	
Loyers	90 987
Essence, autres combustibles (pour le transport) et lubrifiants	57 845
Habillement	41 554
Services d'appel téléphonique (portable)	40 317
Funérailles et autres services n.c.a	39 109
Combustibles solides (charbon, bois, etc.)	32 360
Électricité	31 642
Bus et taxi (tous les membres du ménage)	20 469
Articles ménagers non durables (savon, produits de nettoyage et d'entretien etc.)	17 777
Approvisionnement en eau	15 071

Résultats annuels de l'EMOP-2015/2016

<b>Dépenses totales, millions de FCFA</b>	
<b>Autres villes</b>	
Loyers	48 009
Habillement	28 211
Essence, autres combustibles (pour le transport) et lubrifiants	20 637
Services d'appel téléphonique (portable)	15 343
Médicaments et produits et équipement thérapeutiques	14 371
Combustibles solides (charbon, bois, etc.)	14 350
Articles ménagers non durables (savon, produits de nettoyage et d'entretien etc.)	13 269
Électricité	10 259
Voitures de seconde main	8 879
Funérailles et autres services n.c.a	8 466
<b>Rural</b>	
Loyers	170 047
Habillement	91 098
Essence, autres combustibles (pour le transport) et lubrifiants	66 289
Médicaments et produits et équipement thérapeutiques	59 502
Articles ménagers non durables (savon, produits de nettoyage et d'entretien etc.)	53 608
Services d'appel téléphonique (portable)	42 913
Chaussures et réparation	30 356
Funérailles et autres services n.c.a	27 481
Maintenance et réparation des véhicules, vélos, mc (incl. les pièces détachées)	23 839
Combustibles solides (charbon, bois, etc.)	21 875

*Source : EMOP-2015*

## 2 MESURE ET ANALYSE DE LA PAUVRETE

La notion de bien-être recouvre plusieurs définitions et concepts. Ce rapport traite d'abord de ce qui est généralement défini comme la pauvreté, à savoir le fait pour un ménage ou une personne de ne pas disposer des ressources ou des compétences nécessaires pour satisfaire ses besoins essentiels (Aline Coudouel, Jesko S. Hentschel et Quentin T. Wodon ; 2002). Cette définition se fonde sur une comparaison des niveaux de revenus, de consommation, d'éducation et de certains autres attributs des personnes. Comme énoncé dans l'introduction, l'EMOP se réfère aux dépenses de consommation pour évaluer la pauvreté dans sa dimension monétaire. Certains autres aspects du bien-être en lien avec la pauvreté monétaire sont présentés dans le chapitre 4. D'autres aspects de la pauvreté liés aux conditions de vie des ménages tels que l'éducation, la santé, l'emploi ainsi que ceux relatifs à la pauvreté subjective ont été présentés dans les rapports de passage.

### 2.1 Concepts et mesures de la pauvreté

Dans la littérature, trois éléments sont requis dans le calcul d'une mesure de la pauvreté. De prime abord il y a lieu de choisir l'indicateur le mieux adapté à la mesure du bien-être qui peut être le revenu ou les dépenses de consommation. Ensuite, il convient de déterminer une ligne de pauvreté, c'est-à-dire un seuil en dessous duquel un ménage ou une personne déterminé(e) sera considéré(e) comme pauvre.

L'EMOP en collectant les informations sur la consommation des ménages, s'est intéressée à trois types de dépenses qui couvraient pratiquement l'ensemble des mouvements pour lesquels les mêmes ménages étaient amenés à effectuer des dépenses sur les 4 passages. Il s'agissait essentiellement des dépenses rétrospectives sur :

- Les sept derniers jours en ce qui concerne les produits alimentaires de base ou essentiels ;
- Les trois derniers mois sur les produits non alimentaires dont les dépenses sont moins fréquentes (semi-durables);
- Les dépenses des douze derniers mois qui ont été captées seulement au premier et au dernier passage (biens durables).

La valeur de ces dépenses était captée sous forme **d'achat**, **d'autoconsommation** ou de **cadeaux reçus**.

En dernier lieu, il est nécessaire de sélectionner des indices en l'occurrence ceux de Foster, Greer et Thorbecke (FGT) (voir les Définitions des concepts clés, p.18) qui servent à mesurer la pauvreté.

- **L'incidence** est définie comme le pourcentage des individus pauvres, c'est-à-dire ceux pour lesquels les dépenses de consommation sont situées en dessous du seuil de pauvreté. C'est la mesure FGT avec  $\alpha = 0$ .
- **La profondeur** est la moyenne des montants qui manquent aux individus pour atteindre le seuil de pauvreté mesurée en pourcentage du seuil. Une faible profondeur indique que les individus pauvres ont des dépenses assez proches du seuil, mais toujours au-dessous du seuil. C'est la mesure FGT avec  $\alpha = 1$ .
- **La sévérité** est la mesure FGT avec  $\alpha = 2$ . Elle reflète la situation inégalitaire des pauvres et il est plus facile de l'interpréter dans les comparaisons. Une valeur faible de la sévérité indique non seulement qu'il y a peu d'individus pauvres qui ont des dépenses éloignées de la ligne de pauvreté, mais traduit également qu'il y a moins d'inégalité dans la distribution des dépenses des ménages pauvres. En revanche, une valeur élevée de la sévérité indiquerait le contraire.

## 2.2 Détermination des seuils de pauvreté

Dans la littérature, on retient qu'au Mali les estimations de la pauvreté en 2001 ont été construites selon une variante de la méthode dite de l'énergie nutritive (DNSI, 2004).

L'approche a consisté à calculer un seuil alimentaire de pauvreté selon cette méthode (en réalisant une correspondance statistique entre la consommation énergétique et la dépense alimentaire), et à rajouter au seuil de pauvreté alimentaire ainsi obtenu une estimation des besoins non-alimentaires. La Banque mondiale en utilisant les mêmes données de l'EMEP, a recalculé un autre seuil sur la base du coût des besoins de base.

En 2006, le seuil de pauvreté a tout simplement été obtenu en appliquant l'inflation (9,65 %) entre 2001 et 2006 au seuil de 2001 calculé par la BM. En 2010, le seuil de pauvreté a été estimé à nouveau en tenant compte de l'évolution du coût de la vie entre 2006 et 2010 sur la base de la ligne de pauvreté établie en 2006. En 2010, les taux d'inflation séparés pour le seuil alimentaire et le seuil non-alimentaire ont été calculés.

En 2011, pour rester cohérent dans l'application des approches méthodologiques afin d'assurer la comparabilité dans le temps entre les résultats de la série des opérations ayant servi à l'analyse de la pauvreté, la même démarche a été adoptée c'est-à-dire procéder à l'actualisation des deux composantes du seuil de pauvreté de 2010 pour déterminer celui de 2011. Ainsi, les calculs effectués ont permis d'avoir un seuil de pauvreté global estimé à 171 810 FCFA par tête par an. La

détermination du seuil de pauvreté de 2015 est comparable à celle de 2011 et est estimé à 176 845 FCFA.

**Tableau 2-1: Evolution des seuils et incidences de pauvreté**

	Années de référence						
	2001	2006	2009-10	2011	2013	2014	2015
<b>Seuils de pauvreté (FCFA)</b>	136 000	149 000	165 000	172 000	174000	175 000	177 000
<b>Incidence de la pauvreté (%)</b>	55,6	47,6	43,7	45,6	47,1	46,9	47,2
<b>Incidence de la pauvreté sans les régions du Nord</b>	57,9	49,1	45,0	45,9	47,1	48,0	48,3

*Source : EMOP-2015*

### 2.3 Unité d'analyse

L'unité d'analyse la plus petite à laquelle s'applique la théorie de l'analyse de la pauvreté serait l'individu. Mais ce choix se révélerait peu pratique étant donné la nature contraignante des indicateurs de bien-être qui sont généralement admis pour mesurer la pauvreté (Angèle Soliz, Luis Alejandro, juin 1999). En effet, si la consommation est jugée adéquate pour mesurer le bien-être d'une personne puisque tous les individus effectuent des dépenses de consommation, cependant, force est de s'en convaincre qu'il y a des dépenses, comme celles du logement ou d'électricité qui sont difficiles à individualiser. Aussi, une des raisons déterminantes est peut-être le fait que des données sur la consommation individuelle ne sont pas toujours disponibles dans la plupart des cas ; les enquêtes sur la consommation se réalisant usuellement au niveau du ménage. En outre ces biens font l'objet d'économie d'échelle.

Il s'agit d'un choix pertinent, puisque des dépenses telles que le logement, l'alimentation, et les factures d'eau ou d'électricité sont communes au ménage tout entier étant donné qu'on ne dispose pas en général des données pour chaque individu composant le ménage.

Cependant, si le ménage est considéré comme unité d'analyse, les principaux résultats relatifs aux indices de pauvreté se réfèrent aux individus.

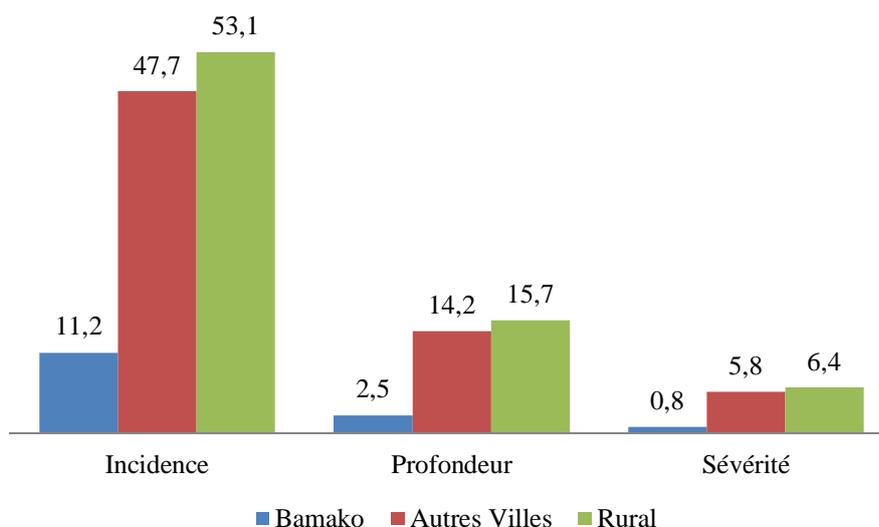
### 3 CARACTERISATION DE LA PAUVRETE

#### 3.1 Analyse régionale et spatiale de la pauvreté

L'ampleur de la pauvreté mesurée par son incidence c'est-à-dire la proportion d'individus pauvres dans la population, est estimée à 47,2 % au niveau national en 2015. Ce pourcentage correspond à 8 334 442 d'individus. Il est important d'apprécier la valeur de cette estimation entre 44,7 % et 49,8 % avec un niveau de confiance de 95 %.

Les résultats de l'enquête révèlent une incidence de la pauvreté estimée à 11,2 % à Bamako contre respectivement 47,7 % et 53,1 % dans les autres villes et en milieu rural. On observe la même tendance au niveau de la profondeur aussi bien que de la sévérité c'est-à-dire qu'il y a plus d'efforts à fournir en termes de ressources pour réduire la pauvreté dans les autres villes et en milieu rural qu'à Bamako.

**Figure 3-1: Indices de pauvreté selon le milieu de résidence (%)**



*Source : EMOP-2015*

Les résultats régionaux montrent que l'ampleur de la pauvreté est la plus élevée à Sikasso, Mopti et Ségou avec des incidences respectives de 65,1 %, 63,6 % et 59,1 %. Ces résultats corroborent ceux de 2014 qui classaient également ces trois régions parmi les plus pauvres. Le classement est similaire à celui qui avait été observé pour l'ELIM 2006 positionnant Sikasso comme étant la région qui a l'incidence de la pauvreté la plus élevée.

Concernant la profondeur et la sévérité, elles sont également plus élevées à Sikasso, Mopti et Ségou traduisant ainsi une inégalité dans la distribution des dépenses de consommation qui servent à mesurer le niveau de bien-être.

**Tableau 3-1: Indices de pauvreté par région (%)**

Région	Incidence	Profondeur	Sévérité
Kayes	35,1	8,2	3,0
Koulikoro	44,1	13,9	6,3
Sikasso	65,1	21,2	9,3
Ségou	59,1	17,4	6,6
Mopti	63,6	18,5	7,0
Tombouctou	26,4	8,1	3,1
Gao	47,7	10,7	3,4
Bamako	11,2	2,5	0,8
<b>Ensemble</b>	<b>47,2</b>	<b>13,9</b>	<b>5,6</b>

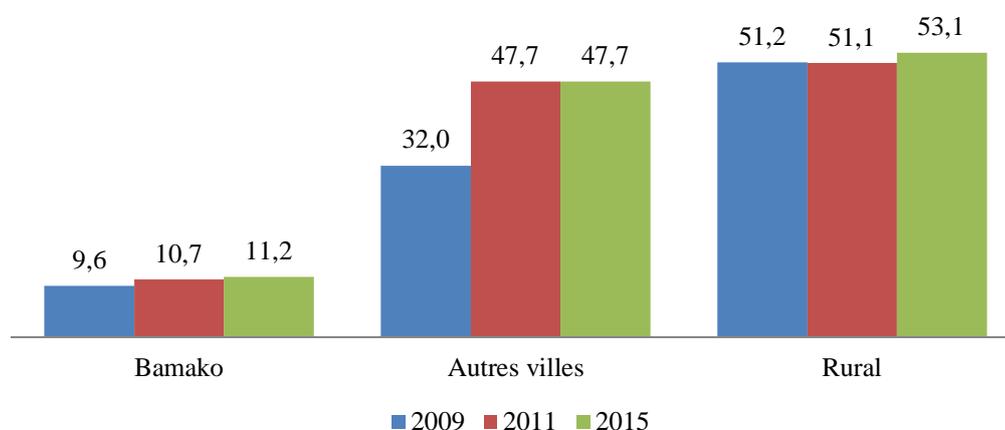
Source : EMOP-2015

La profondeur, c'est-à-dire le déficit moyen des dépenses par tête des pauvres par rapport au seuil de pauvreté est estimé à 13,9 %.

Les résultats montrent une corrélation positive entre l'incidence de la pauvreté et sa profondeur observées dans les régions.

La sévérité de la pauvreté qui tient compte non seulement de l'écart séparant les pauvres du seuil de pauvreté, mais aussi de l'inégalité entre les pauvres, s'élève à 5,6 %. Elle est plus prononcée à Sikasso et à Mopti.

**Figure 3-2: Evolution de l'incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence (%)**



Sources : ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2015

Résultats annuels de l'EMOP-2015/2016

**Tableau 3-2: Evolution des indices de pauvreté selon le milieu de résidence (%)**

Années de référence	Indices de pauvreté	Bamako	Autres villes	Rural	Ensemble
2001	Incidence	17,6	28,6	66,8	55,6
	Profondeur	4,9	9,5	28,7	23,2
	Sévérité	1,6	4,2	15,1	12
2006	Incidence	7,9	34,1	57,8	47,6
	Profondeur	2,2	10,4	20,8	16,7
	Sévérité	0,9	4,5	10,2	8
2009	Incidence	9,6	32	51,2	43,7
	Profondeur	2,5	8,1	15,9	13,3
	Sévérité	1,3	3,1	6,7	5,6
2011	Incidence	10,7	47,7	51,1	45,6
	Profondeur	2,3	16,4	17,6	15,5
	Sévérité	0,7	7,4	8,1	7,1
2014	Incidence	11,1	46,6	52,8	46,9
	Profondeur	2,3	15,3	14,8	13,3
	Sévérité	0,7	6,6	5,7	5,2
2015	Incidence	11,2	47,7	53,1	47,2
	Profondeur	2,5	14,2	15,7	13,9
	Sévérité	0,8	5,8	6,4	5,6

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, MICS/ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015

### 3.2 L'effort d'investissement

L'effort d'investissement est calculé pour appréhender l'écart entre la ligne de pauvreté et les dépenses par tête des pauvres. Il permet d'estimer l'aide financière à apporter aux pauvres pour sortir de leur situation de pauvreté. Le tableau 3-3 donne le montant moyen et total des aides par région et par milieu de résidence.

**Tableau 3-3: Effort d'investissement par région et par milieu de résidence**

	Ecart total		Ecart moyen
	Montant	%	
<b>Région</b>			
Kayes	35 186 983 952	8,1	41 377
Koulikoro	71 049 814 048	16,4	55 862
Sikasso	123 945 107 563	28,6	57 594
Ségou	88 892 518 493	20,5	52 040
Mopti	81 513 707 753	18,8	51 477
Tombouctou	11 493 952 076	2,6	54 118
Gao	12 336 732 194	2,8	39 637
Bamako	9 591 916 257	2,2	39 180
<b>Milieu de résidence</b>			
Urbain	62 892 219 721	14,5	50 001
Rural	371 118 512 613	85,5	52 443
<b>Total</b>	<b>434 010 732 335</b>	<b>100,0</b>	<b>52 074</b>

Source : EMOP-2015

Résultats annuels de l'EMOP-2015/2016

Au total l'effort d'investissement est estimé à 434 milliards de FCFA. Comme pour l'incidence de la pauvreté, l'effort est plus important à Sikasso (28,6 %). Il est plus faible à Bamako (2,2 %), à Tombouctou (2,6 %) et à Gao (2,8 %). En général, plus le nombre de pauvres est important, l'investissement à apporter est conséquent.

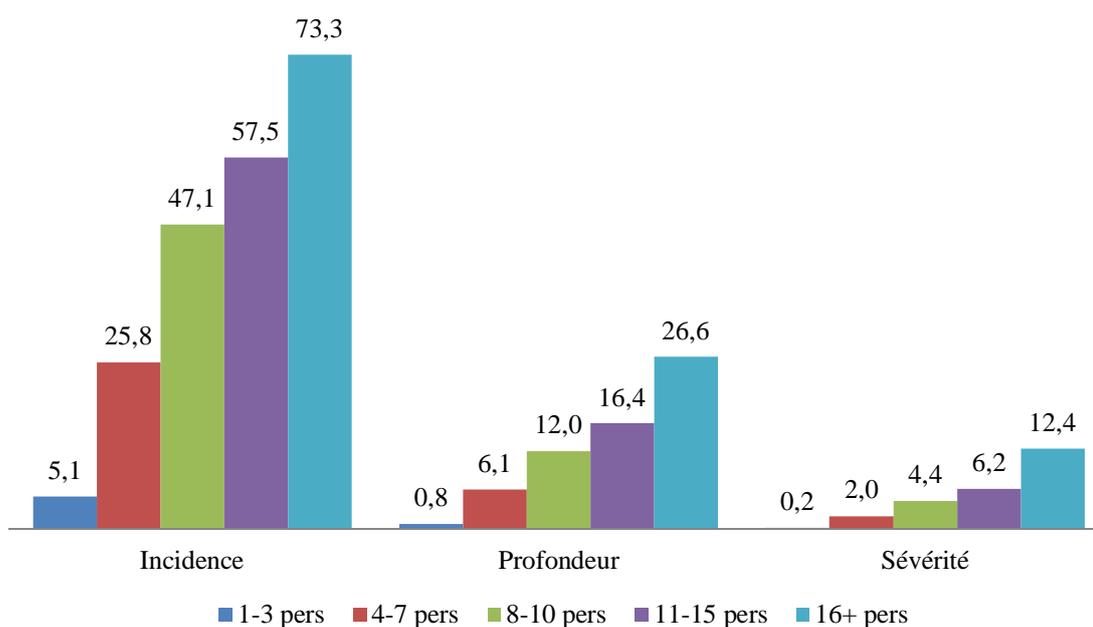
L'écart moyen correspond au rapport entre l'écart total et le nombre de pauvres. Dans l'ensemble, ce montant est estimé à 52 074 FCFA.

### **3.3 Caractéristiques sociodémographiques et pauvreté**

La pauvreté est le fait pour un ménage ou une personne de ne pas disposer de ressources pour faire face à ses besoins essentiels. En effet, elle se caractérise par un manque d'utilité dans les divers domaines de la vie tels que l'éducation, la santé, le logement, l'emploi, etc. Pour bien cibler les pauvres, il est indispensable d'avoir une masse d'information à travers laquelle ils sont identifiés en fonction de certaines caractéristiques propres aux personnes et aux ménages telles que le sexe, le niveau d'éducation, le statut dans l'emploi et la taille du ménage. En outre si un ménage est pauvre, tous les individus de ce ménage sont pauvres. Les indices de pauvreté se réfèrent aux individus, et non ménage. Le pourcentage de ménage pauvre peut donc être différent du pourcentage des individus pauvres dans chaque zone.

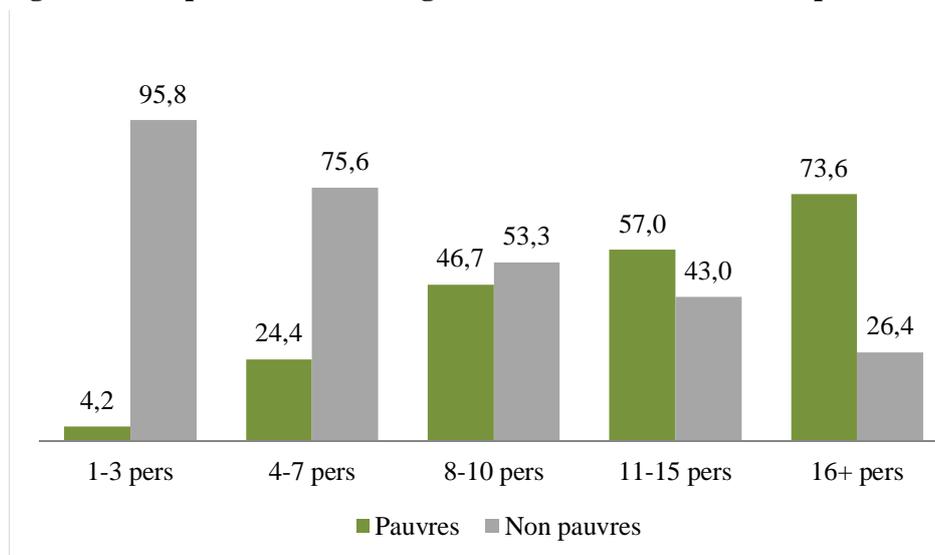
La taille du ménage c'est-à-dire le nombre de personnes vivant quotidiennement ensemble dans le ménage est un élément qui contribue à augmenter les besoins de consommation du ménage. Ainsi, si les ressources disponibles pour faire face aux besoins essentiels de tous les membres du ménage ne sont pas abondantes, alors le risque de basculer dans la pauvreté s'élève. L'enquête révèle une corrélation positive entre l'effectif du ménage en personnes et l'incidence de la pauvreté. L'analyse des résultats indique que l'ampleur de la pauvreté est plus élevée dans les ménages de plus de quinze (15) personnes contre ceux faiblement peuplés (1-3) personnes (73,3 % contre 5,1 % respectivement).

**Figure 3-3: Indices de pauvreté selon la taille du ménage(%)**



*Source : EMOP-2015*

**Figure 3-4: Répartition des ménages selon la taille et le statut de pauvreté (%)**



*Source : EMOP-2015*

L'analyse des résultats de l'EMOP-2015 montre que l'incidence de la pauvreté est moins élevée dans les ménages dirigés par les femmes. Parmi les individus qui vivent dans un ménage dirigé par un homme, presque la moitié est pauvre (48,3 %), au voisinage de la moyenne nationale. L'incidence est plus faible (28,5 %) parmi les individus qui vivent dans un ménage dirigé par une

femme (environ 8 %). Ces ménages dirigés par les femmes sont plus souvent localisés en milieu urbain par rapport à l'ensemble et la taille de ces ménages est plus petite que la taille moyenne.

**Tableau 3-4: Indices de pauvreté selon le sexe du chef du ménage (%)**

	<b>Incidence</b>	<b>Profondeur</b>	<b>Sévérité</b>
Masculin	48,3	14,3	5,8
Féminin	28,5	7,1	2,5
<b>Ensemble</b>	47,2	13,9	5,6

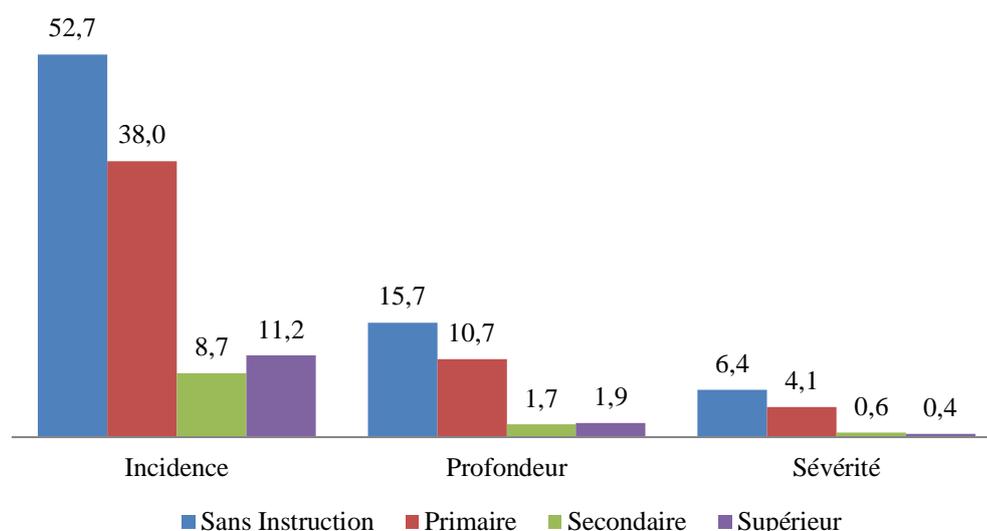
*Source : EMOP-2015*

### 3.4 Caractéristiques socioculturelles et pauvreté

Le niveau d'éducation d'un individu est une caractéristique fondamentale qui explique beaucoup de choses. Une bonne éducation donne la chance d'échapper à la pauvreté, de trouver un emploi, d'améliorer ses conditions de vie et de faire des choix. L'éducation est l'un des leviers les plus efficaces pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)<sup>5</sup>. Le niveau de bien-être d'un ménage ou des individus qui y vivent peut donc à juste titre s'apprécier à travers celui de son chef. Contrairement à la taille, l'enquête révèle une corrélation négative entre le niveau d'instruction du chef de ménage et l'incidence de la pauvreté (11,2 % contre 52,7 %) respectivement pour un niveau d'éducation équivalent à celui du supérieur comparé à celui qui est sans niveau d'instruction au sens de l'enquête c'est-à-dire celui qui n'a jamais été à l'école ou qui s'est arrêté au niveau de la maternelle.

<sup>5</sup>[www.humanite.fr/17\\_03\\_2011-les-pauvres-savent-que-l-education-p...](http://www.humanite.fr/17_03_2011-les-pauvres-savent-que-l-education-p...)

**Figure 3-5: Indices de pauvreté selon le niveau d'instruction du chef du ménage(%)**



*Source : EMOP-2015*

Parmi les caractéristiques individuelles, l'alphabétisation est un des facteurs fortement liés à la pauvreté. Même si le taux d'alphabétisation n'est pas très élevé au Mali, force est de constater que le pays a connu une croissance considérable entre 2001 (21,3 %) et 2015 (33,1 %) soit une augmentation de 12 points de pourcentage entre les deux dates. L'alphabétisation est plus répandue chez les hommes comparativement aux femmes et aucune réduction n'est perceptible en ce qui concerne l'écart entre les deux sexes.

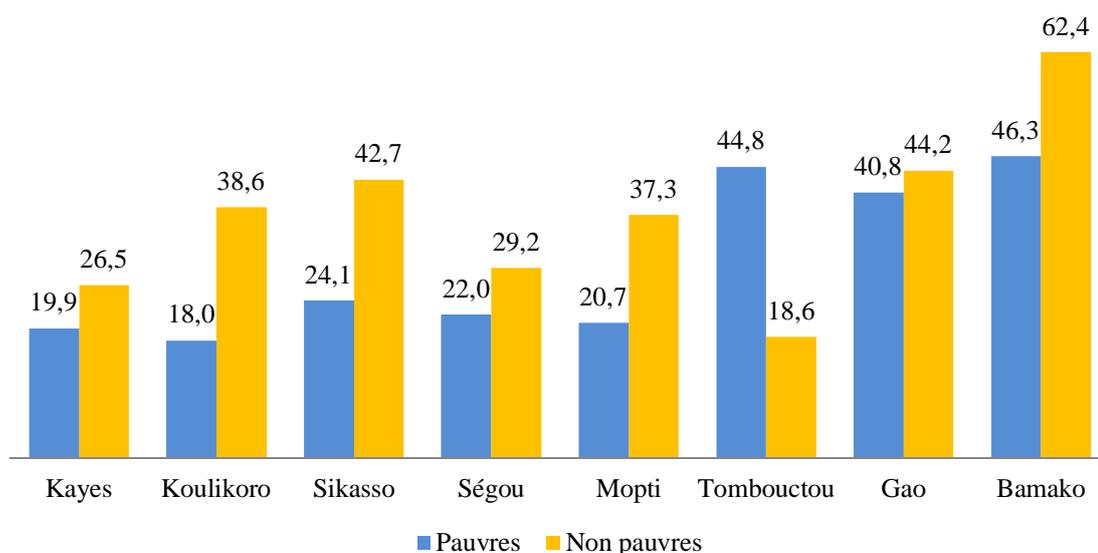
**Tableau 3-5: Evolution du taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par sexe (%)**

Année	Masculin	Féminin	Ecart	Ensemble
2001	30,7	12,7	18,0	21,3
2006	34,9	18,2	16,7	26,2
2009	41,6	18,8	22,8	29,4
2011	43,1	24,6	18,5	33,4
2013	47,5	24,1	23,4	35,2
2014	41,5	21,5	20,0	31,0
2015	45,1	22,2	22,9	33,1

*Source: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2013, EMOP 2014, EMOP 2015*

On constate que les pauvres sont moins alphabétisés dans toutes les régions par rapport aux moins pauvres, excepté la région de Tombouctou. L'écart est plus prononcé à Koulikoro et à Sikasso où il est près de 20 et de 18 points de pourcentage respectivement.

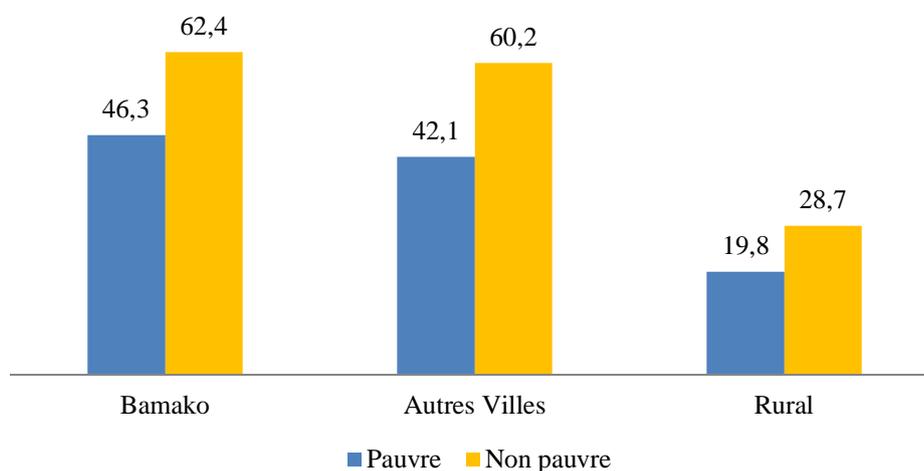
**Figure 3-6: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par région selon le niveau de pauvreté (%)**



Source : EMOP-2015

Comme on pouvait s'y attendre, le taux d'alphabétisation est plus élevé dans les villes, et plus bas parmi les pauvres. Cependant, les pauvres de Bamako et des autres villes urbaines ont un taux d'alphabétisation dépassant celui de la moyenne nationale.

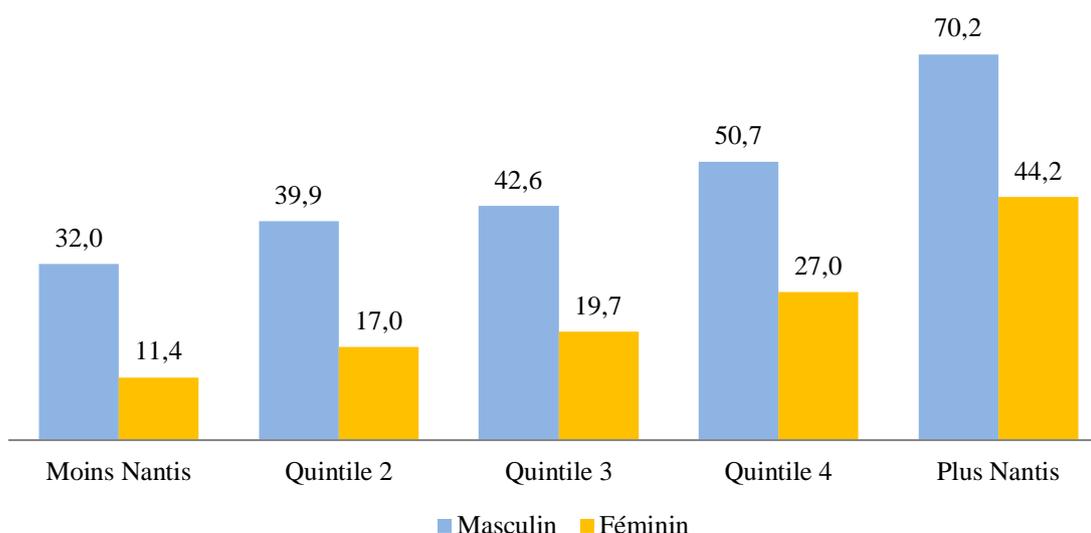
**Figure 3-7: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par milieu selon le niveau de pauvreté (%)**



Source : EMOP-2015

Le taux d'alphabétisation est élevé dans les ménages où la situation financière du ménage est meilleure. En effet, les ménages nantis ont plus de possibilités à supporter les coûts liés à la scolarisation.

**Figure 3-8: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par quintile selon le sexe (%)**



*Source : EMOP-2015*

Parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans, le taux d'alphabétisation des pauvres est estimé à 39,3 % soit 28,1 % chez les femmes contre 50,6 % pour les hommes. Cette disparité entre les hommes et les femmes pauvres doit inciter des actions pour réduire cet écart dans la mesure où le taux d'alphabétisation est considéré comme un indicateur stratégique de lutte pour la réduction de la pauvreté.

**Tableau 3-6: Alphabétisation parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans, par sexe et selon le niveau de pauvreté et le milieu (%)**

	Pauvre				Non Pauvre			
	Bamako	Autres Villes	Rural	Ensemble	Bamako	Autres Villes	Rural	Ensemble
Masculin	76,7	68,7	45,8	50,6	87,4	85,6	57,5	68,5
Féminin	56,6	56,5	21,8	28,1	64,9	69,0	33,9	46,6
<b>Total</b>	<b>66,1</b>	<b>63,0</b>	<b>33,7</b>	<b>39,3</b>	<b>75,3</b>	<b>76,4</b>	<b>45,0</b>	<b>56,8</b>

*Source : EMOP-2015*

### 3.5 Pauvreté et part de consommation alimentaire

Traditionnellement, le bien-être et la pauvreté sont mesurés en termes de capacités financières à faire face aux besoins de base. L'approche la plus limitée est d'utiliser le revenu ou la consommation en espèces. Cependant, l'estimation à travers les dépenses de consommation est préférable à celle du revenu car elles sont plus stables avec moins de commissions. Aussi, pour plusieurs raisons, certaines personnes rechignent de déclarer leurs revenus.

**Résultats annuels de l'EMOP-2015/2016**

Un nombre important de ménages, vivent totalement ou partiellement de leur propre production alimentaire (autoconsommation) et résident dans des logements dont ils sont les propriétaires. La valeur de cette consommation doit être incluse dans les dépenses des ménages lors de la comparaison du bien-être entre les groupes et au fil du temps.

Les deux mesures les plus courantes de bien-être et de la pauvreté sont le taux de pauvreté et la part de l'alimentation dans la consommation totale.

Lorsque les ménages obtiennent plus d'argent, ils dépensent aussi plus d'argent pour la nourriture, mais la part alimentaire dans le budget total descend (la loi d'Engel<sup>6</sup>). Engel a déclaré qu'un ménage est pauvre s'il utilise plus de 60 % du budget pour les produits alimentaires, et extrêmement pauvre s'il en affecte plus de 80 % dans l'alimentation.

En terme d'analyse, le taux de pauvreté renseigne sur l'ampleur de la pauvreté en indiquant la proportion d'individus pauvres qui vivent en dessous du minimum normatif requis pour satisfaire leurs besoins essentiels alors que la part alimentaire indique concrètement le niveau du bien-être d'un groupe de ménages. Ainsi, les deux mesures sont complémentaires et devraient normalement suivre la même tendance. En général, une part alimentaire faible devrait correspondre à un faible taux de pauvreté. Autrement, les perturbations observées dans cette corrélation positive, peuvent être expliquées par des choix méthodologiques différents. Généralement, les parts alimentaires pour les groupes sont plus robustes que les taux de pauvreté à connotation arbitraire, où chaque ménage doit être classé comme pauvre ou riche. Il est également possible que les différences puissent être expliquées par des variations dans la distribution du bien-être.

La Figure 3.9 compare l'évolution du bien-être de 2009 à 2015 pour les deux approches. En effet, la situation s'avère similaire pour les deux méthodes. Le niveau de bien-être ne s'est pas beaucoup amélioré au niveau national en se basant sur la part alimentaire entre 2009 et 2015. Selon la même figure, le taux de pauvreté a augmenté entre 2009 et 2015. La part alimentaire de Bamako s'est améliorée par rapport aux autres régions. Aussi les chefs de ménages ayant un niveau d'éducation secondaire ou supérieur ont vu leur situation s'améliorer en termes de part alimentaire. Tandis que selon l'analyse en termes de taux de pauvreté, la situation de Bamako et des chefs de ménages ayant un niveau secondaire et supérieur semblent stagner.

---

<sup>6</sup> H. Houthakker, « An International Comparison of Household Expenditure Patterns, Commemorating The Centenary of Engel's Law », *Econometrica*, vol. 25, 1957, pp. 532-551

**Figure 3-9: Part alimentaire et incidence de la pauvreté de 2009 et 2015 (%)**

2015	Part alimentaire.	2009	2015	% pauvres	2009
	0-5			0-5	
	6 - 10		Secondaire	6 - 10	Bamako, Supérieur
	11 - 15		Bamako, Supérieur *	11 - 15	Secondaire
	16-20			16-20	
	21-25		Tombouctou	21-25	
	26-30			26-30	Kayes, Gao
	31-35		Kayes	31-35	Tombouctou, Autres villes, Primaire
Bamako, Supérieur, Secondaire	36-40		Primaire	36-40	
	41-45	Supérieur	Koulikoro	41-45	Koulikoro, Ensemble 2009
	46-50	Bamako, Secondaire	Gao, Autres villes, Ensemble 2015	46-50	Ségou, Mopti, Sans Instruction
Sikasso, Primaire, Autres villes, Non Pauvres	51-55	Koulikoro, Autres villes, Primaire	Sans instruction, Rural	51-55	Rural
Ensemble 2015	56-60	Sikasso, Ségou, Rural, Ensemble 2009, Sans Instr., Pauvres, Non Pauvres	Ségou	56-60	
Kayes, Koulikoro, Ségou, Gao, Rural, Pauvres, Sans Instr.	61-65	Kayes, Mopti, Tombouctou, Gao	Mopti, Sikasso	61-65	
Mopti, Tombouctou	66-70			66-70	
	71-75			71-75	
	76-80			76-80	
	81-85			81-85	Sikasso
	86-90			86-90	
	91-95			91-95	
	96-100			96-100	

Sources : ELIM 2009, EMOP 2015

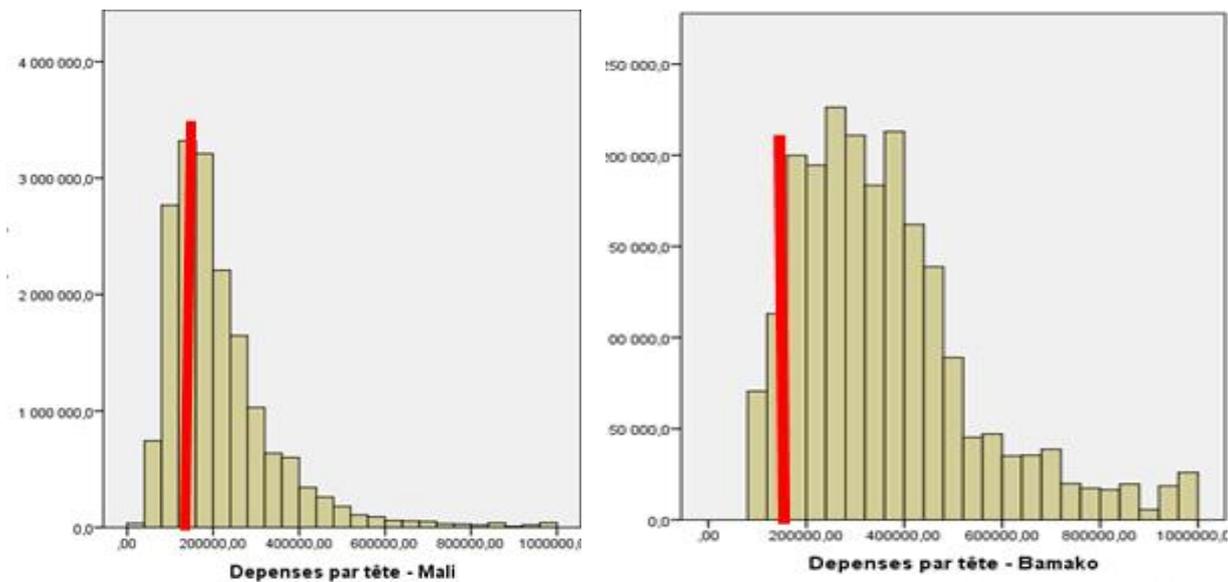
### 3.6 La distribution des ménages selon les dépenses par tête

Les graphiques dans les Figures 3-10 et 3-11 montrent que les distributions des dépenses par tête dans les milieux différents se distinguent très nettement. Dans le milieu rural, une grande partie des individus (53,1 %) se trouve dans des ménages pauvres et 50 % d'entre eux ont leurs dépenses par

Résultats annuels de l'EMOP-2015/2016

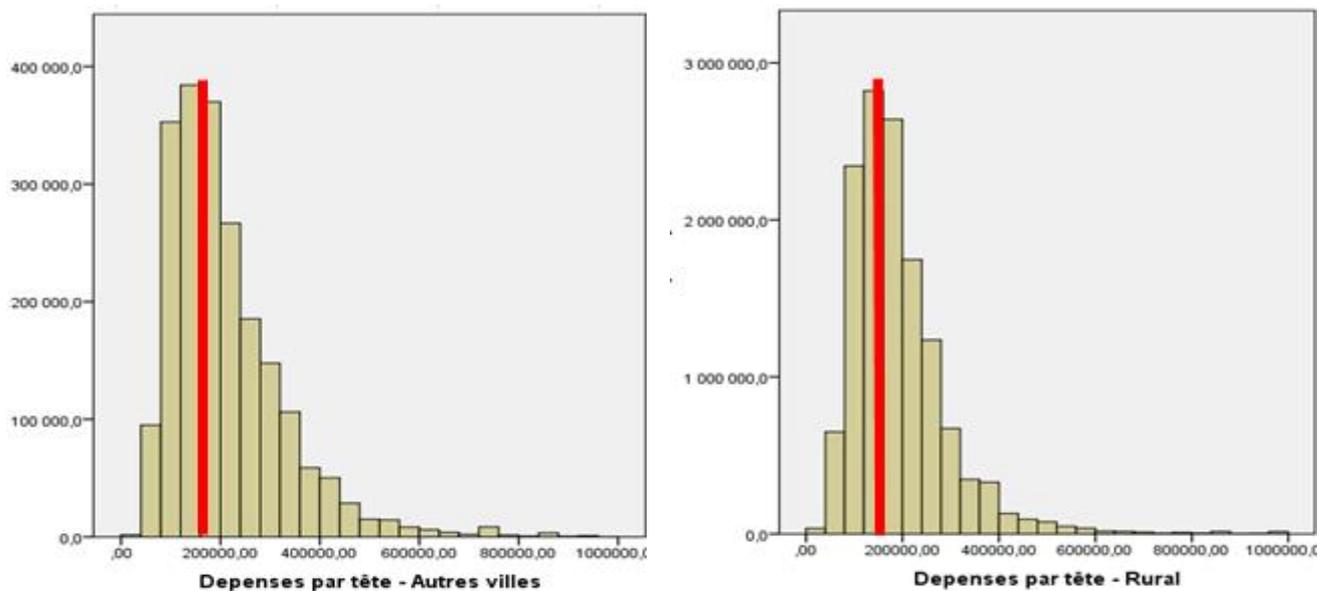
tête comprises entre 130 000 FCFA et le seuil de pauvreté. Dans les Autres villes, la distribution est plus étalée à droite du seuil. 47,7 % d'entre eux sont pauvres. A Bamako, avec seulement 11,2 % de la population au-dessous du seuil, la distribution est beaucoup plus étendue à droite, ce qui signifie un grand nombre de ménages plus nantis.

**Figure 3-10: Distribution des dépenses par tête des ménages au niveau national et à Bamako**



*Source : EMOP-2015*

**Figure 3-11: Distribution des dépenses par tête des ménages ruraux et des autres villes**



*Source : EMOP-2015*

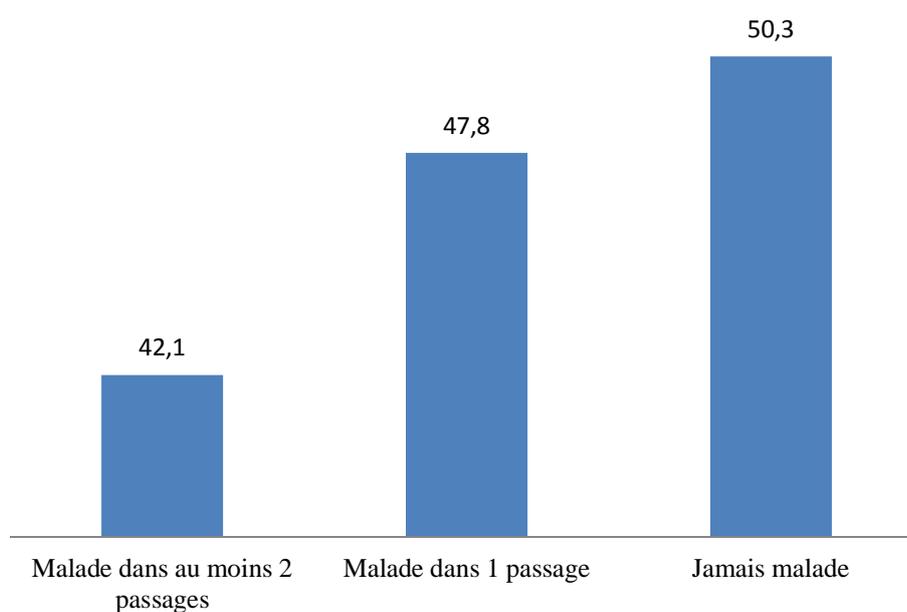
**Résultats annuels de l'EMOP-2015/2016**

## 4 ETAT SANITAIRE DE LA POPULATION, ACTIVITÉ ET PAUVRETÉ

### 4.1 Santé et pauvreté

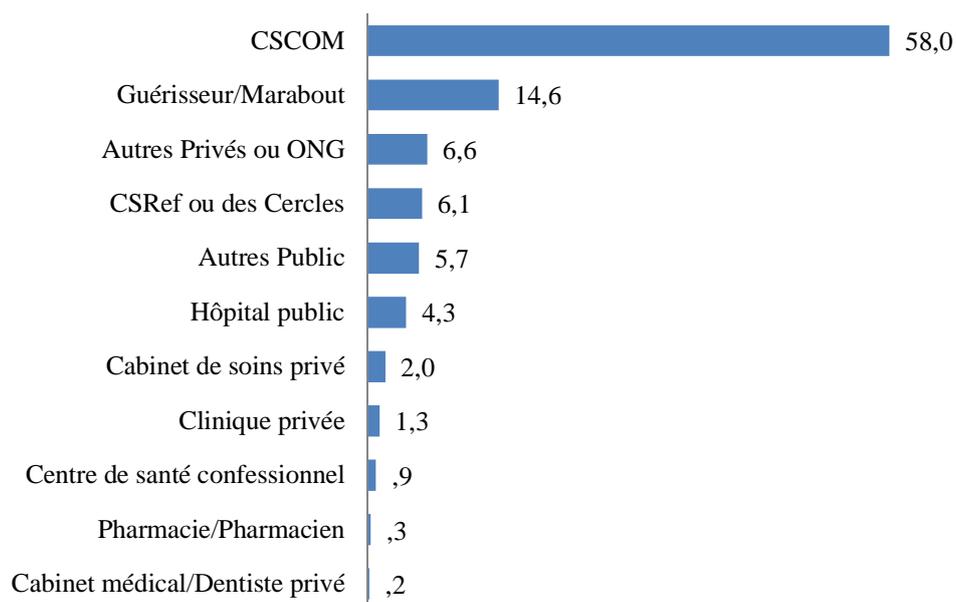
L'EMOP renseigne une série de questions qui informent sur l'état de santé de la population, les services de santé auxquels elle recourt en cas de nécessité et les difficultés rencontrées lors des consultations médicales. Ces informations sanitaires croisées avec le statut de pauvreté font ressortir que la maladie touche à peu près de la même proportion les pauvres et les non pauvres. Ce croisement montre que l'incidence de la pauvreté est plus faible chez les personnes malades dans au moins 2 passages (42,1 %). Les résultats montrent également que le service de santé auquel les pauvres ont recours est le CSCOM (58,0 %), suivi du Guérisseur ou marabout (14,6 %) et autres privés ou ONG (6,6 %). L'ensemble des difficultés rencontrées par les pauvres lors des consultations, se résument essentiellement aux coûts de consultation (75,9 %), à la durée des temps d'attente (14,9 %) et à l'inefficacité des traitements (15,4 %).

**Figure 4-1: Incidence de la pauvreté selon le statut de morbidité sur les 4 passages (%)**



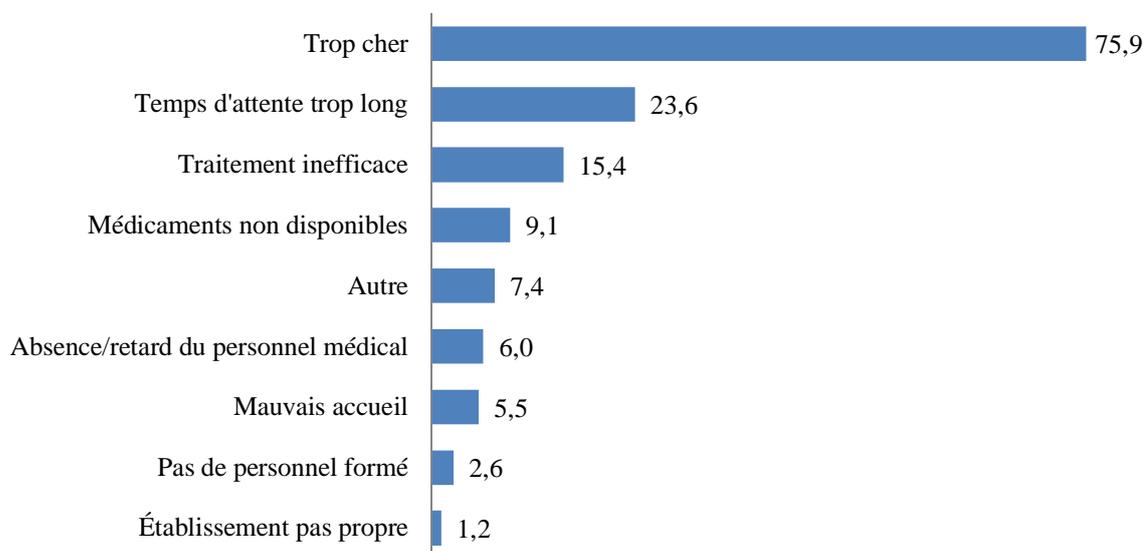
*Source : EMOP-2015*

**Figure 4-2: Répartition de la population pauvre sur les types de service de santé consultés(%)**



*Source : EMOP-2015*

**Figure 4-3: Les types de problèmes rencontrés au service de santé par la population pauvre (%)**



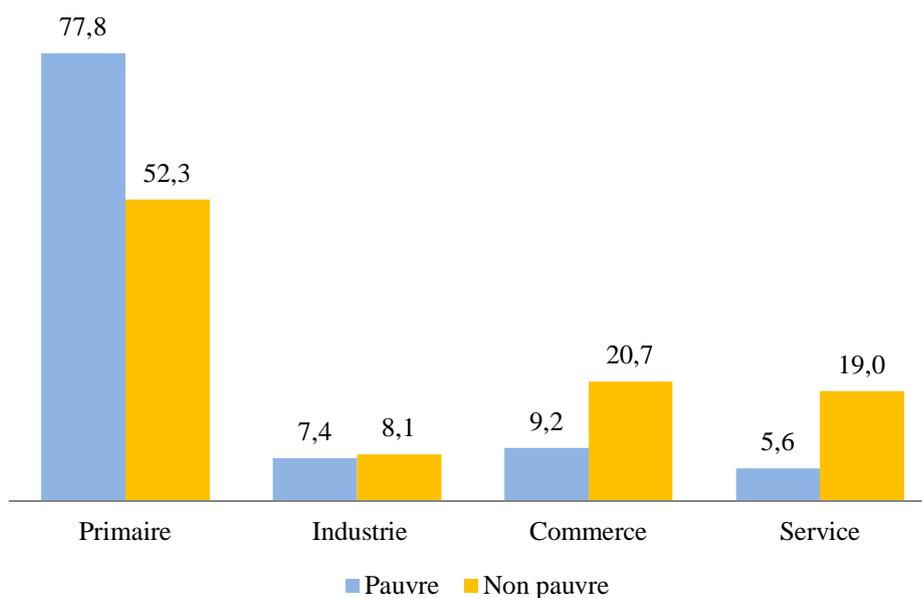
*Source : EMOP-2015*

## 4.2 Pauvreté selon l'activité

Les résultats indiquent qu'au sein des ménages pauvres, le secteur primaire (77,8 %) composé majoritairement d'agriculteurs est le plus dominant. Ce secteur est suivi du commerce (9,2 %), de l'industrie (7,4 %) et des services (5,6 %). Lorsqu'on s'intéresse aux non pauvres, le primaire reste dominant mais avec une proportion plus faible (environ une personne sur deux). La majorité des emplois occupés réside dans le secteur primaire.

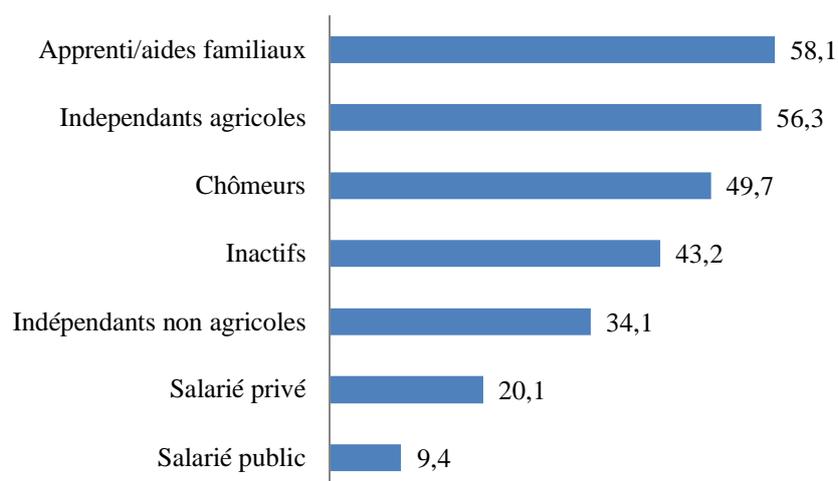
Par ailleurs, en distinguant les différents groupes socioéconomiques se présentant sur le marché du travail, les résultats montrent qu'environ six apprentis / aides familiaux sur dix sont pauvres (58,1 %), suivi des indépendants agricoles (56,3 %) et des chômeurs (49,7%). Les groupes socioéconomiques les moins pauvres sont les salariés (du public ou du privé) et les indépendants non agricoles et les inactifs.

Figure 4-4: Répartition de la population active selon la branche d'activité et le statut de pauvreté



Source : EMOP-2015

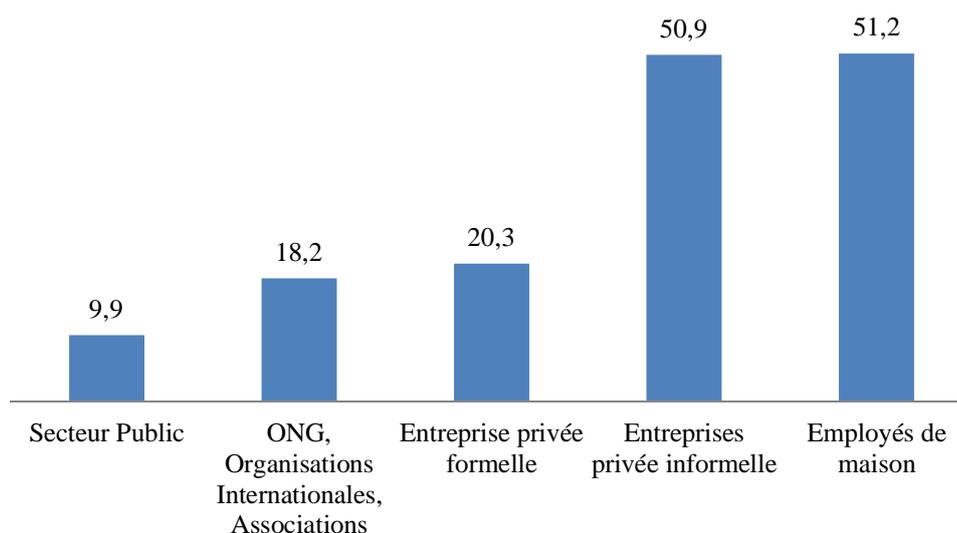
**Figure 4-5: Taux de pauvreté des groupes socioéconomiques des individus (%)**



*Source : EMOP-2015*

L'analyse de la pauvreté basée sur le secteur institutionnel montre que le phénomène est plus répandu chez les employés de maison (51,2 %) et les entreprises privées informelles (50,9 %). L'incidence de la pauvreté pour ces deux catégories est au dessus de la moyenne. Les employés du secteur public sont les moins pauvres (9,9 %), suivi par ceux des ONG, organisations internationales et associations (18,2 %) et des entreprises privées formelles (20,3%).

**Figure 4-6 Taux de pauvreté selon le secteur institutionnel (%)**

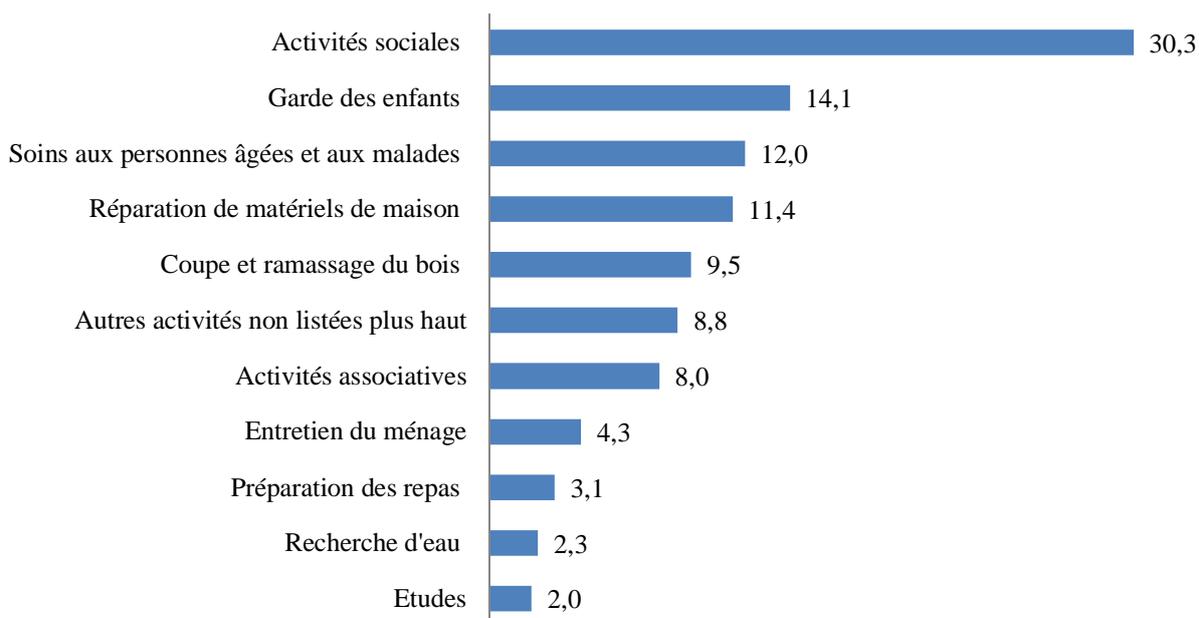


*Source : EMOP-2015*

### 4.3 L'occupation non rémunérée des chefs de ménages pauvres

L'EMOP a collecté des informations sur le travail non rémunéré exercé par les membres du ménage. Dans cette section, les analyses portent sur les activités non rémunérées effectuées par les chefs de ménage pauvres. Il ressort des résultats que les activités non rémunérées occupent tout autant les pauvres que les non pauvres. Dans cette analyse, on s'intéressera aux ménages pauvres. Ainsi on constate que les activités sociales occupent 30,3 % des chefs de ménages pauvres ; 14,1 % d'entre eux se retrouvent dans la garde des enfants. La part de ceux qui donnent des soins aux personnes âgées et aux malades et la réparation de matériel de maison s'élève respectivement à 12,0 % et à 11,4 %. L'analyse spatiale révèle la prédominance dans les activités sociales des ménages pauvres résidant en milieu rural et dans les autres villes (31,1 % et 30,5 % respectivement). Les autres activités non listées plus haut sont plus présentes à Bamako (33,1 %.)

**Figure 4-7: Les activités non rémunérées réalisées par les chefs de ménage pauvres<sup>7</sup> (%)**



Source : EMOP-2015

**Tableau 4-1: Les activités non rémunérées des ménages pauvres selon le milieu (%)**

<sup>7</sup> La question sur les activités non rémunérées est à réponses multiples. Alors le cumul des pourcentages est sans objet.

	Bamako	Autres Villes	Rural
Etudes	0,0	1,8	2,1
Entretien du ménage	0,8	8,9	3,7
Préparation des repas	0,8	7,1	2,5
Coupe et ramassage du bois	0,0	6,3	10,3
Recherche d'eau	0,0	6,2	1,7
Garde des enfants	1,8	16,5	14,2
Soins aux personnes âgées et aux malades	0,0	10,1	12,7
Réparation de matériels de maison	0,0	7,6	12,4
Activités sociales au travers de la famille et des proches	4,0	30,5	31,1
Activités associatives	1,8	5,5	8,6
Autres activités non listées plus haut	33,1	6,9	8,3

*Source : EMOP-2015*

## 5 AUTRES ASPECTS DU BIEN ETRE

La pauvreté peut se manifester comme un manque de certaines qualités de vie, ou du bien-être. Il s'agit de la qualité du travail, du loisir au foyer, de la mobilité et de la facilité de communiquer. Ce sont toutes des composantes du bien-être qui sont parfois accessibles avec difficulté aux ménages pauvres. Ces conditions peuvent être satisfaites tout au moins par la possession de certains biens durables. Dans la section 5.1, on donne des résultats sur la possession du téléviseur, du téléphone mobile et de la moto. Ces équipements individuels ou collectifs reflètent le niveau de bien-être des ménages en termes d'utilité dans le cadre de la satisfaction de certains besoins. Cependant, il est difficile de tenir un jugement objectif par rapport à la possession ou non d'un bien par un individu car ce qui est utile pour quelqu'un ne l'est pas nécessairement pour un autre. En d'autres termes, les goûts différents des individus jouent sur la possession ou non des biens. En outre, l'acquisition des équipements a été captée à travers les réponses du chef de ménage ce qui ne veut pas dire que leur usage est partagé par tous les membres du ménage.

D'autres aspects importants du bien-être sont liés au logement. L'accès à l'eau potable, aux ressources hygiéniques et à l'électricité, et la source d'énergie pour la cuisson mesurent aussi partiellement la situation du bien-être d'un ménage. La section 5.2 présente des résultats relatifs à ce point.

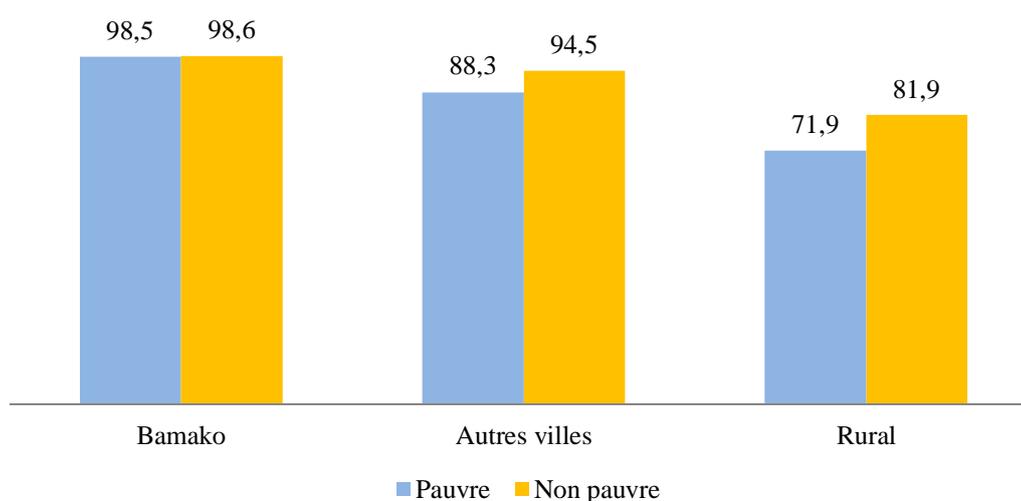
Certains des résultats de ce chapitre sont présentés dans le rapport du premier passage. Ces résultats ont été croisés à d'autres informations relatives aux dépenses de consommation pour améliorer les analyses. En plus, l'évolution depuis 2001 est présentée en excluant la région de Kidal pour assurer la cohérence des comparaisons avec des résultats de 2015. Les résultats de 2013 ne sont pas présentés en dynamique avec les autres années car en plus de Kidal, Tombouctou et Gao n'ont pas été enquêtées durant cette période.

## 5.1 Dynamique de la possession des biens durables

### 5.1.1. Possession de téléphone mobile

L'usage du téléphone mobile s'est largement répandu au Mali au cours de la dernière décennie et a surtout contribué à faciliter la communication. Posséder donc ce bien est un facteur de soulagement en termes de communication quand on sait que dans un passé récent, toute information relative à un événement social nécessitait un déplacement. Le téléphone mobile a donc véritablement contribué à rapprocher les populations. Les résultats de l'EMOP montrent que dans l'ensemble du pays, les taux de possession de téléphone mobile sont passés de 22,5 % en 2006 à 82,7 % en 2015. On note qu'en 2001, la question sur la possession de téléphone incluait aussi les téléphones fixes et peu de personnes possédaient un téléphone mobile. En analysant par rapport aux milieux, on relève une disparité dans la possession entre les milieux mais la possession reste toujours plus importante dans les ménages non pauvres.

**Figure 5-1: Possession de téléphone mobile par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)**



Source : EMOP-2015

Les résultats indiquent que les taux les plus élevés sont enregistrés au niveau du District de Bamako quelle que soit l'année et entre 2006 et 2015. La possession de téléphone mobile s'est considérablement accélérée, avec une augmentation de près de 60 points de pourcentage au niveau national.

**Tableau 5-1: Evolution de la possession de téléphone mobile selon la région (%)**

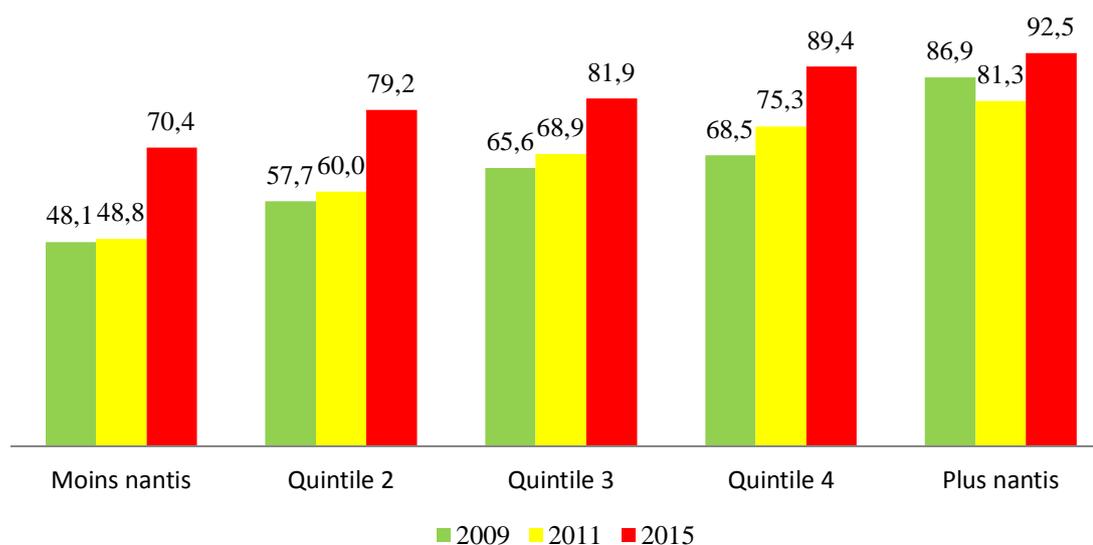
Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Mali
2006	26,8	16,3	14,3	11,4	12,7	15,5	22,2	69,2	22,5
2009	61,5	70,8	63,8	58,8	49,8	57,6	61,6	91,7	65,3
2011	64,9	62,8	67,8	68,9	53,2	61,1	61,7	84,9	66,8
2015	78,7	83,8	91,5	77,7	73,5	66,8	86,2	98,6	82,7

Sources: *ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP2011, EMOP 2015*

L'analyse par quintile laisse apparaître clairement un taux de possession plus élevé dans les ménages riches par rapport aux ménages pauvres quelle que soit l'année de référence.

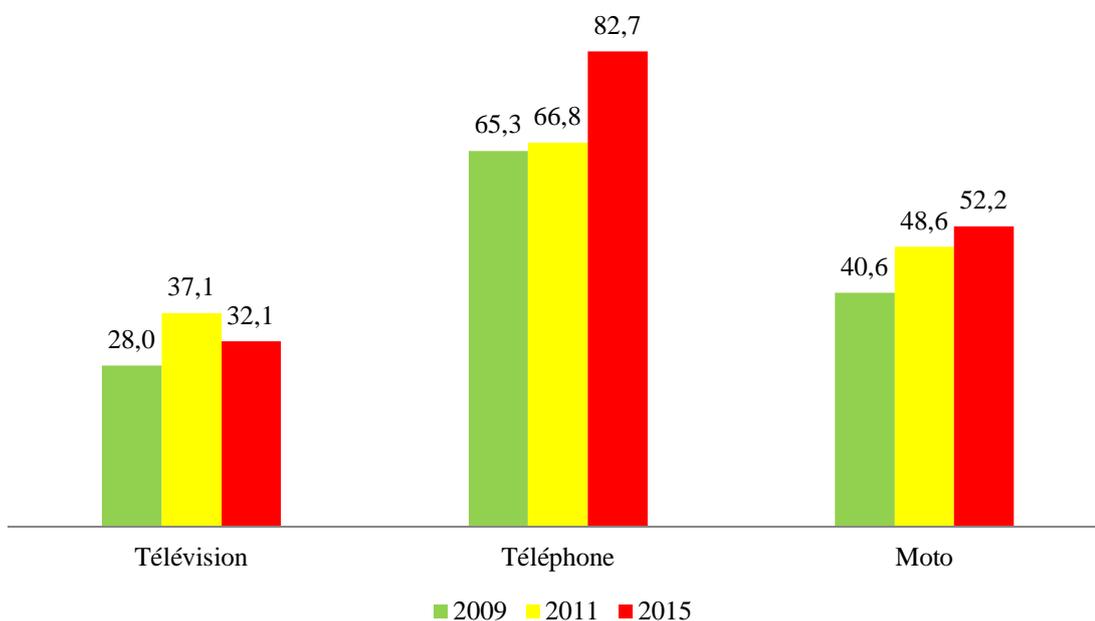
En résumé, les résultats de 2015 confirment que près de 80 % des ménages détiennent un téléphone mobile. Cette facilité à accéder à ce bien est probablement due à la variété des gammes qui inondent les marchés maliens ainsi qu'aux prix préférentiels auxquels les portables sont cédés. La question qu'on pourrait donc se poser est de savoir si dans le contexte actuel, la possession ou non d'un téléphone portable a un lien avec la pauvreté.

**Figure 5-2: Evolution de la possession de téléphone mobile selon les quintiles (%)**



Sources: *MICS/ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2015*

**Figure 5-3: Evolution de la possession de certains biens possédés par le ménage (%)**

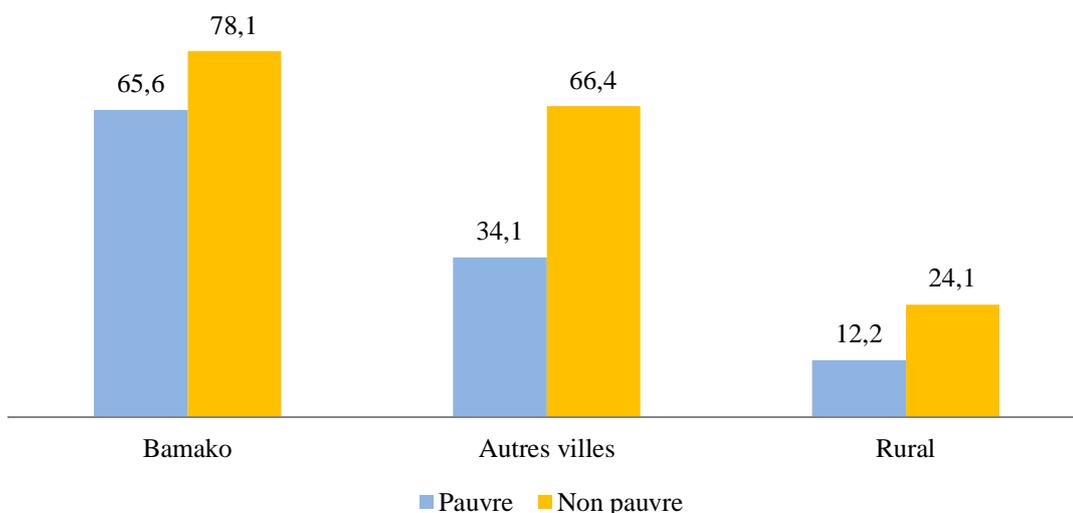


*Sources: MICS/ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2015*

### 5.1.2. Possession du téléviseur

Dans l'ensemble, le pourcentage de ménages possédant un téléviseur a augmenté entre 2001 et 2015 passant de 14,1 % à 32,1 %. La possession du téléviseur en tant que moyen d'information et de distraction est plus prononcée dans les ménages non pauvres.

**Figure 5-4: Possession de téléviseur par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)**



Source : EMOP-2015

Les résultats montrent une évolution croissante entre les années et dans les régions sauf en 2014 où on a remarqué une baisse générale du taux de possession par rapport à 2011. Les résultats montrent également une forte disparité dans la possession du téléviseur entre Bamako et les autres régions avec une différence de près de 40 points en 2015.

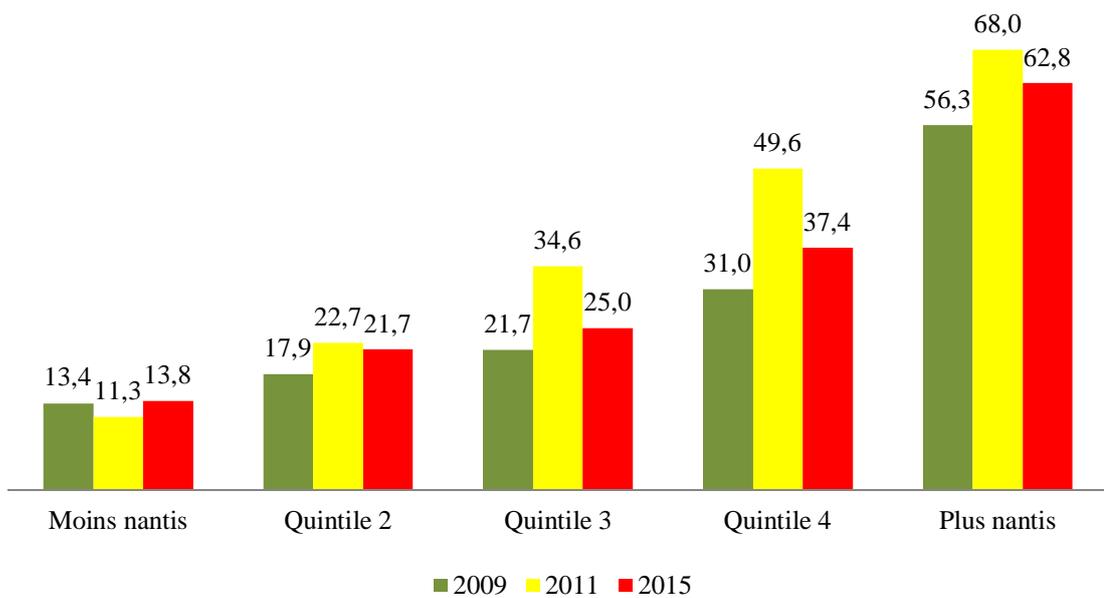
**Tableau 5-2: Evolution de la possession de téléviseur selon la région (%)**

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	10,9	11,1	7,4	10,9	7,8	7,2	14,9	50,5	14,1
2006	11,9	17,7	22,0	13,5	16,6	18,7	6,4	61,0	21,5
2009	17,9	33,9	27,5	23,3	10,8	17,1	15,4	62,1	28,0
2011	30,7	35,2	38,8	32,8	24,2	17,6	26,0	69,0	37,1
2014	21,2	27,5	37,8	26,2	16,2	16,8	18,5	75,8	32,0
2015	19,1	30,8	42,2	23,0	14,4	14,4	21,4	77,2	32,1

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2009, EMOP 2011, EMOP 2014, EMOP 2015

Le taux d'équipement en télévision est corrélé positivement avec le niveau des dépenses du ménage. En effet, les résultats indiquent que les taux de possession sont plus élevés chez les nantis que chez les plus démunis et ce quelle que soit l'année d'enquête.

**Figure 5-5: Evolution de la possession de télévision selon les quintiles (%)**



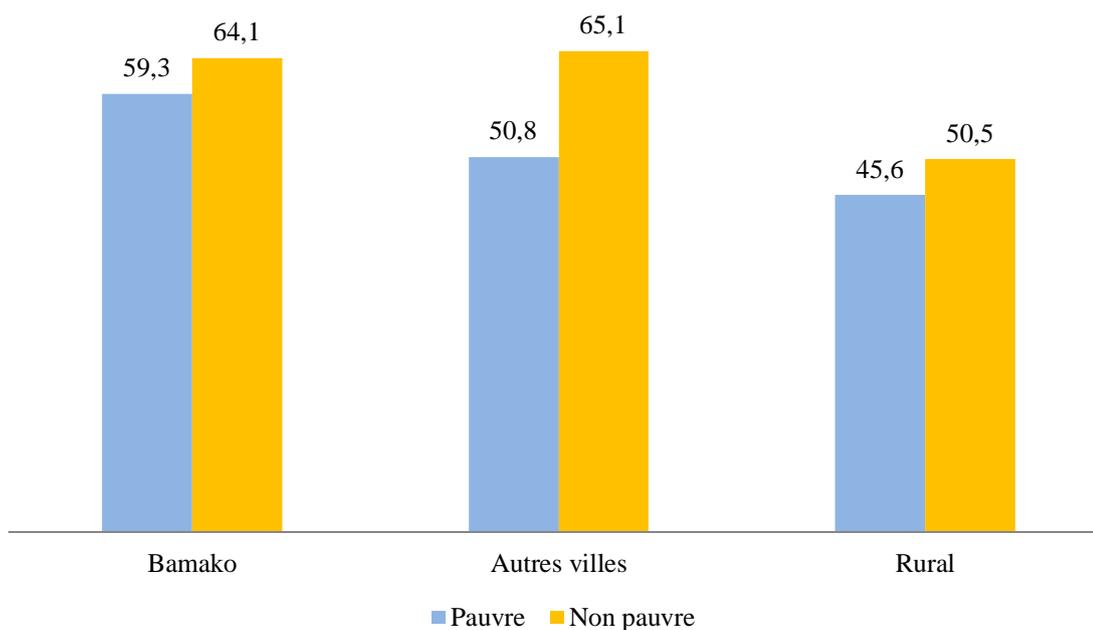
Sources: MICS/ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2015

### 5.1.3. Possession de la moto

La possession de la moto en tant que bien permet de gagner du temps et d'améliorer les conditions de transport de la population. Tout comme les autres biens d'équipement, elle peut être considérée comme un indicateur de condition de vie facilement mesurable.

Les taux de possession de moto estimés au niveau national entre 2001 et 2015 s'élèvent à 17,0 % et 52,2 % respectivement. En l'espace d'une décennie, les taux ont été pratiquement multipliés par trois (3). Ce bond est dû à l'accessibilité d'engins à deux roues en provenance de l'Asie à des prix abordables. Selon les résultats de l'EMOP-2015, un peu plus de la moitié des ménages possèdent une moto (52,2 %). Dans les autres villes, 65,1 % des non pauvres possèdent une moto. Les taux de possession les plus faibles sont relevés en milieu rural.

Figure 5-6: Possession de moto par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)



Source : EMOP-2015

La possession de moto est plus élevée à Sikasso (71,4 %) suivie de Bamako (63,8 %), de Ségou (59,2 %) et de Koulikoro (56,5 %). Les taux de possession de moto les plus faibles sont enregistrés à Tombouctou (19,2 %) et à Gao (24,0 %).

Tableau 5-3: Evolution de la possession de moto selon région (%)

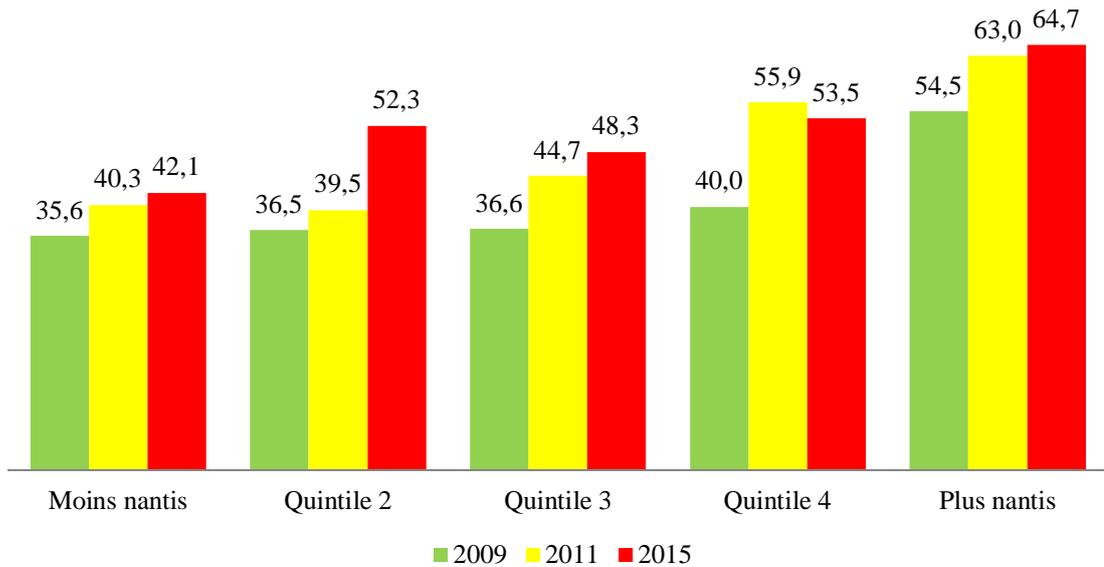
Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	7,3	13,5	17,0	26,8	15,4	4,7	12,5	27,7	17,0
2006	23,4	26,7	47,8	38,5	29,0	8,5	17,1	42,5	32,1
2009	34,8	44,7	49,6	46,3	35,1	15,7	22,6	48,1	40,6
2011	42,6	48,3	60,2	52,8	44,5	21,6	33,5	54,9	48,6
2014	35,6	48,0	61,7	60,4	46,5	10,4	23,4	59,9	48,2
2015	41,5	56,5	71,4	59,2	43,7	19,2	24,0	63,8	52,2

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2014, EMOP 2015

A l'instar des autres biens, les taux de possession de moto en 2015 sont plus élevés dans les ménages plus nantis (64,7 %). Les taux de possession sont généralement plus élevés dans les quintiles supérieurs comparativement aux quintiles inférieurs.

Figure 5-7: Evolution de la possession de moto par quintile selon les années (%)

Résultats annuels de l'EMOP-2015/2016

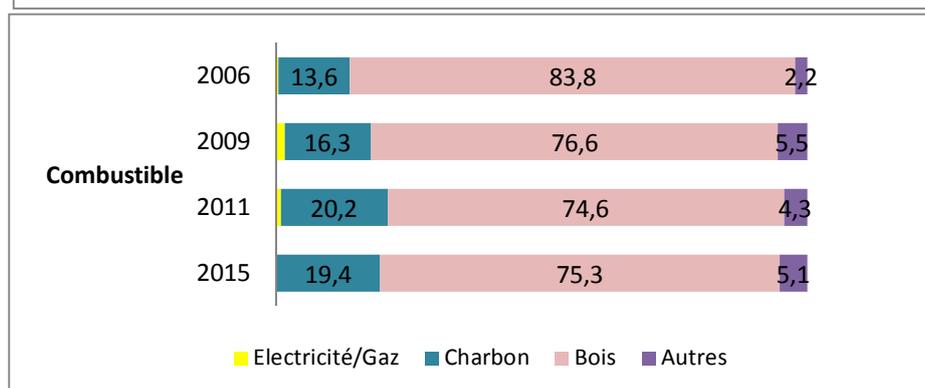
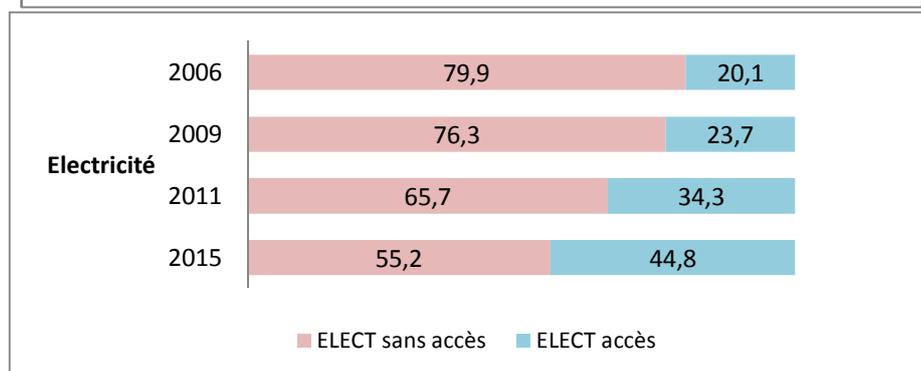
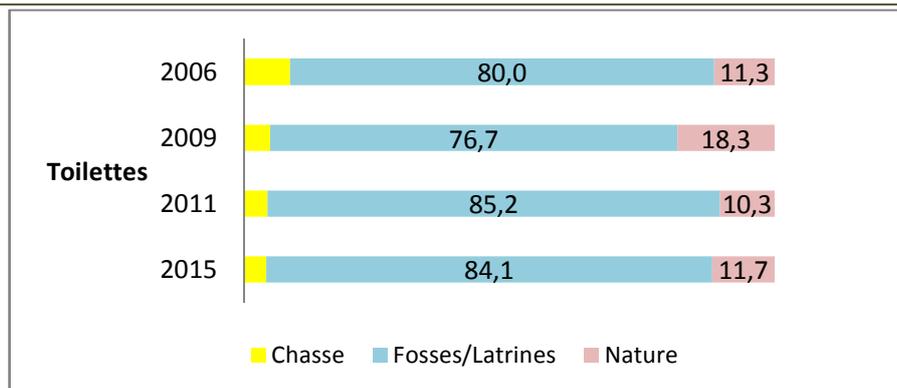
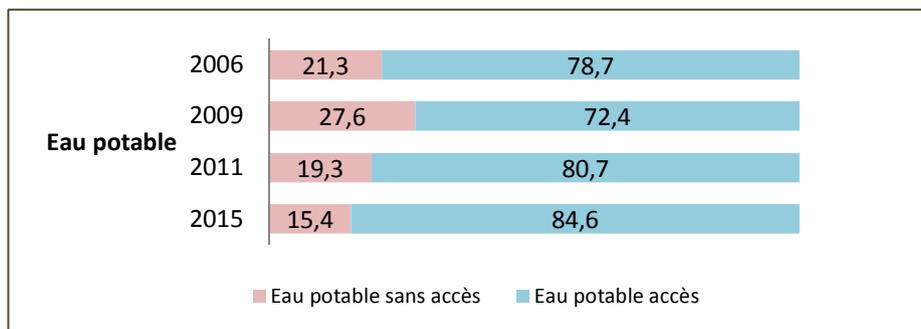


*Sources: MICS/ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2015*

## 5.2. Accès aux services sociaux de base

Le niveau d'accès aux services sociaux de base est un bon indicateur de la qualité de vie d'une population donnée. Ces services incluent l'eau, l'électricité, l'hygiène, la source d'énergie pour faire la cuisine, etc. L'accès des ménages à chacun de ces services sociaux de base s'est amélioré sur la période 2001 à 2015.

**Figure 5-8: Evolution de l'accès aux services de base (%)**



Sources: *ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2015*

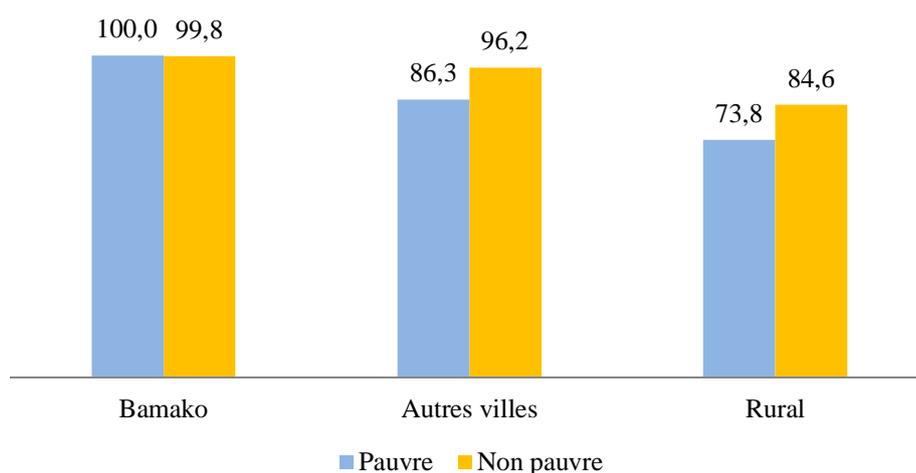
Les combustibles pour faire la cuisine dans la catégorie « Autres » regroupent, le pétrole et les déchets d'animaux.

### 5.2.1. Accès à l'eau potable

On entend par eau potable celle provenant du robinet, des forages et des puits améliorés ou protégés. Au niveau des ménages, avoir accès à l'eau potable s'apprécie en terme d'utilisation dans la mesure où les concepts accessibilité et utilisation stricto sensu n'ont pas très souvent le même contenu. Au sens de l'EMOP, dire qu'un ménage a accès à l'eau potable signifie que ce ménage en dispose pour la satisfaction de ses besoins en eau pour boire.

Les résultats de l'enquête montrent des taux d'accès à l'eau potable assez élevés au niveau de toutes les strates et ce quelque soit le statut de pauvreté. 99,8 % des ménages non pauvres à Bamako ont accès à l'eau potable. Quant aux ménages pauvres se trouvant en milieu rural, 73,8 % d'entre eux en disposent.

**Figure 5-9: Accès des ménages à l'eau potable par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)**



*Source : EMOP-2015*

Le tableau ci-dessous révèle que toutes les régions ont connu une amélioration quant à l'accès à l'eau potable entre 2001 et 2015. Dans l'ensemble, à l'exception de 2014, l'évolution est stable depuis 2001. La tendance n'est pas monotone au sein des régions depuis 2001. Mais globalement entre 2001 et 2015 on constate une amélioration nette de l'accès à l'eau potable.

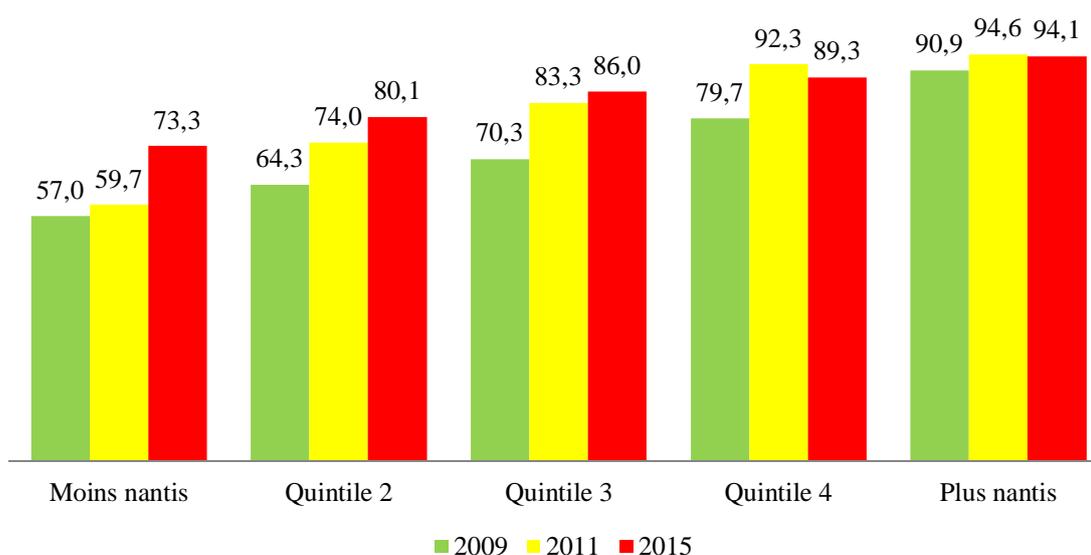
**Tableau 5-4: Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon la région (%)**

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	85,3	56,6	56,3	71,0	61,6	83,9	48,7	96,1	<b>68,9</b>
2006	82,7	63,7	90,8	64,7	74,4	86,8	87,5	97,9	<b>78,7</b>
2009	74,0	70,1	68,1	65,2	61,0	69,9	70,8	99,1	<b>72,4</b>
2011	87,1	66,1	83,9	77,8	67,8	92,1	78,1	98,4	<b>80,7</b>
2014	81,0	59,2	76,5	72,0	83,7	97,1	59,5	98,8	<b>78,6</b>
2015	88,7	73,6	83,4	76,3	86,4	97,0	69,3	99,8	<b>84,6</b>

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2009, EMOP 2011, EMOP 2014, EMOP 2015

Quel que soit le quintile considéré, on note une amélioration de l'accès à l'eau potable entre 2009 et 2015. Il est intéressant de constater qu'entre les deux dates, la situation au sein de la population moins nantie est passé de 57,0 % à 73,3 % alors que l'accès à l'eau potable des plus nantis est passé de 90,9 % à 94,6 %.

**Figure 5-10 : Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon les quintiles (%)**



Sources: ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2015

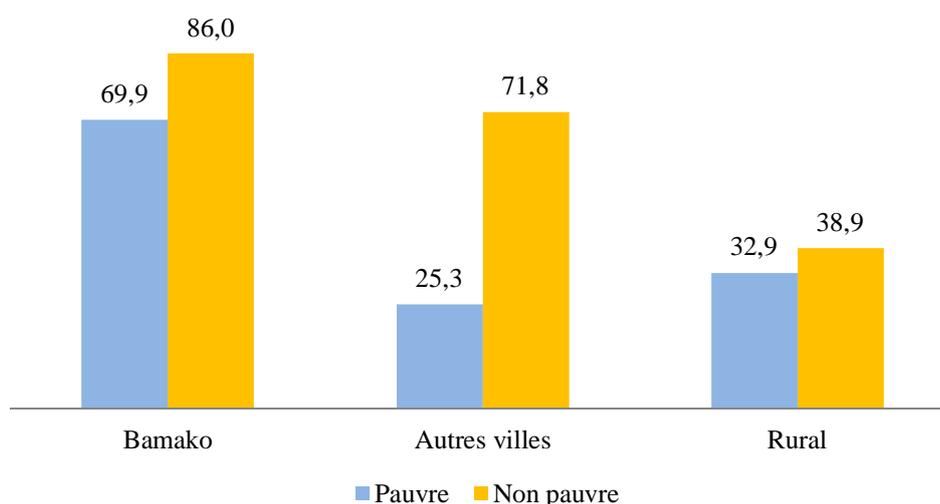
### 5.2.2. Accès à l'électricité

Un ménage a accès à l'électricité, s'il est connecté au réseau de l'EDM ou s'il utilise un groupe électrogène ou des panneaux solaires.

Pour l'ensemble, le taux d'accès à l'électricité est passé de 9,1 % en 2001 à 44,8 % en 2015. La disparité entre les pauvres et les non pauvres est remarquable dans les autres villes urbaines (71,8 % contre 25,3 %). L'analyse selon la région indique que Bamako se démarque clairement des autres régions avec un taux d'accès à l'électricité qui a fait un grand bond entre 2001 (36,1 %) et 2015 (84,9 %). Toutes les autres régions ont également connu la même évolution mais dans une moindre proportion.

On constate également une augmentation du taux d'accès à l'électricité aussi bien dans les quintiles les plus nantis que dans ceux les moins nantis. Cependant, cette croissance est beaucoup plus accentuée chez les moins nantis.

**Figure 5-11: Accès à l'électricité par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)**



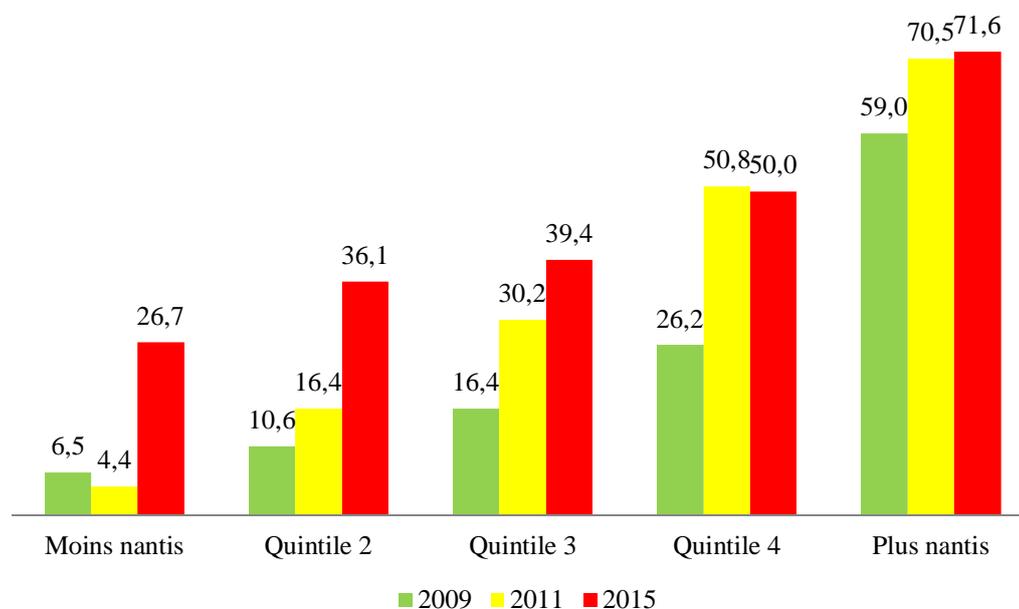
*Source : EMOP-2015*

**Tableau 5-5: Evolution de l'accès à l'électricité par région (%)**

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	3,8	6,3	4,1	6,4	9,4	2,8	6,9	36,1	<b>9,1</b>
2006	12,4	14,6	17,7	11,7	10,3	14,3	7,3	70,5	<b>20,1</b>
2009	16,5	23,8	19,8	13,5	7,2	13,7	9,7	69,9	<b>23,7</b>
2011	31,1	31,9	27,4	25,8	21,2	12,3	21,7	80,0	<b>34,3</b>
2014	23,9	34,3	60,3	39,6	19,5	14,6	20,4	84,1	<b>40,7</b>
2015	24,7	43,8	69,6	43,8	23,1	13,7	24,9	84,9	<b>44,8</b>

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2014, EMOP 2015

**Figure 5-12: Evolution de l'accès à l'électricité par quintile (%)**



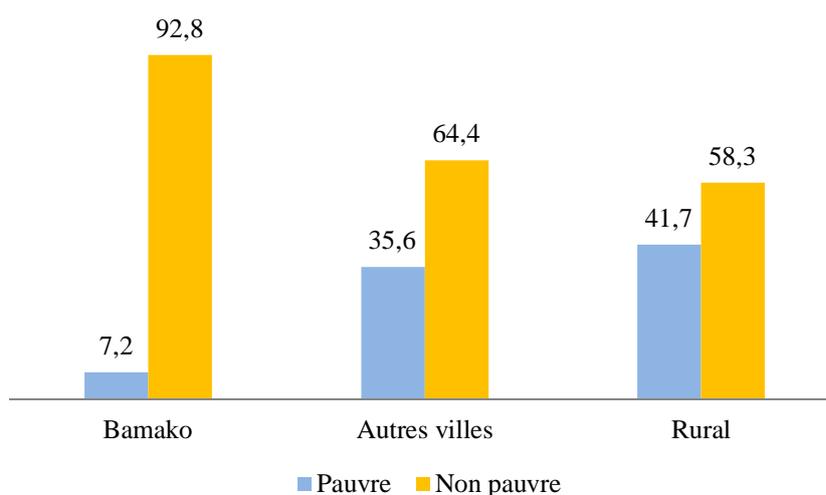
Sources: ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2015

### 5.2.3. Hygiène

Les moyens d'aisance appréhendés dans les enquêtes sont les toilettes individuelles ou communes avec chasse d'eau, les latrines ou fosses privées ou communes, et la nature. De 2001 à 2015, le taux d'utilisation des équipements jugés acceptables comme type d'aisance est passé de 76,7 % à 88,3 %. Il s'agit de la chasse d'eau et des latrines ou fosses.

L'utilisation des chasses d'eau ou des latrines est plus élevée dans les ménages non pauvres. Ce constat est général dans tous les milieux de résidence. A Bamako, les écarts sont beaucoup plus remarquables entre pauvres et non pauvres. Quant à l'analyse des quintiles, on constate que la situation s'est améliorée à tous les niveaux entre 2001 et 2015.

**Figure 5-13: Proportion de ménages utilisant la chasse/fosse/latrine selon le niveau de pauvreté par milieu (%)**



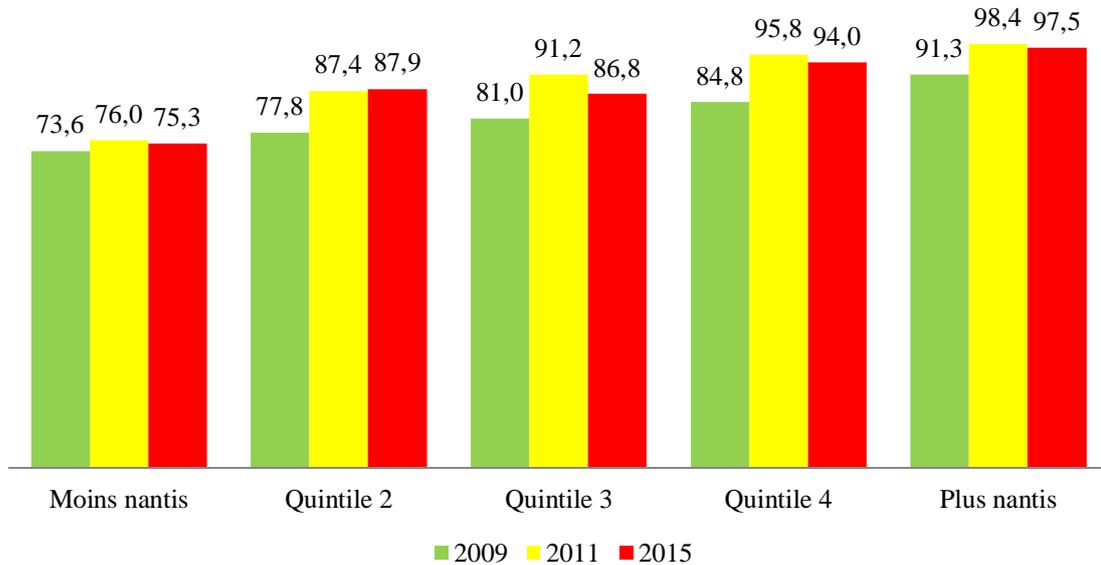
Source : EMOP-2015

**Tableau 5-6: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/latrine selon la région**

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	90,8	80,5	75,6	89,1	57,8	49,9	49,6	94,4	76,7
2006	95,4	93,3	97,9	91,4	78,1	68,0	54,1	99,3	88,7
2009	89,3	90,7	87,4	88,0	54,5	55,0	67,2	98,7	81,7
2011	96,2	92,1	97,2	92,9	66,6	80,0	74,8	99,3	89,7
2014	94,2	98,4	93,1	93,7	64,7	78,0	79,5	99,8	89,2
2015	91,6	100,0	94,4	93,4	67,9	57,1	85,7	99,6	88,3

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2014, EMOP 2015

**Figure 5-14: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/laitrine par quintile (%)**

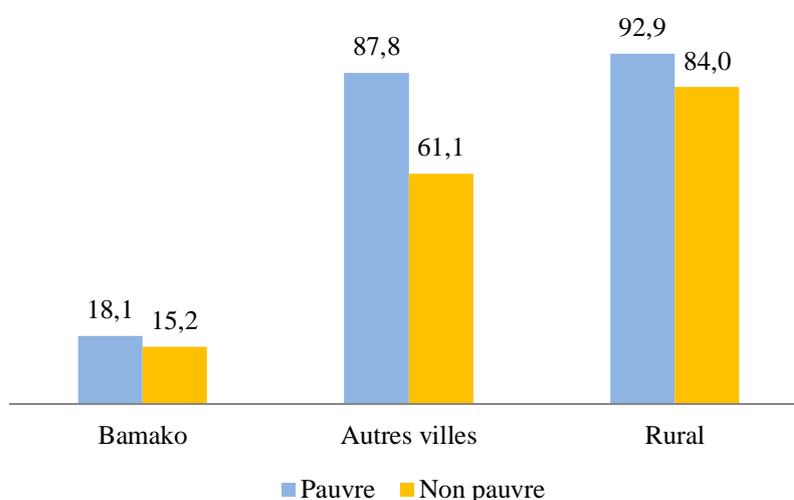


Sources: *ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2015*

#### 5.2.4. Source d'énergie pour la cuisson

Presque tous les ménages utilisent le bois ou le charbon comme la principale source d'énergie pour la cuisson. L'utilisation du bois semble être beaucoup plus un phénomène de pauvreté. En effet, la proportion des ménages ayant recours à ce moyen est plus élevée dans les ménages pauvres que soit le milieu dans lequel on se trouve. Cette proportion dans l'ensemble a connu une baisse entre 2001 (77,0 %) et 2015 (75,3 %). Cette baisse serait probablement expliquée par une substitution du charbon au bois. La consommation de bois pour la cuisine demeure plus élevée dans les régions de Kayes, de Ségou et de Sikasso avec respectivement 97,5 %, 96,9 % et 93,1 %. Toutes les régions, à l'exception de Bamako et Tombouctou, ont connu une hausse de l'utilisation du bois entre 2001 et 2015.

**Figure 5-15: Proportion de ménages utilisant le bois comme source d'énergie pour la cuisson par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)**



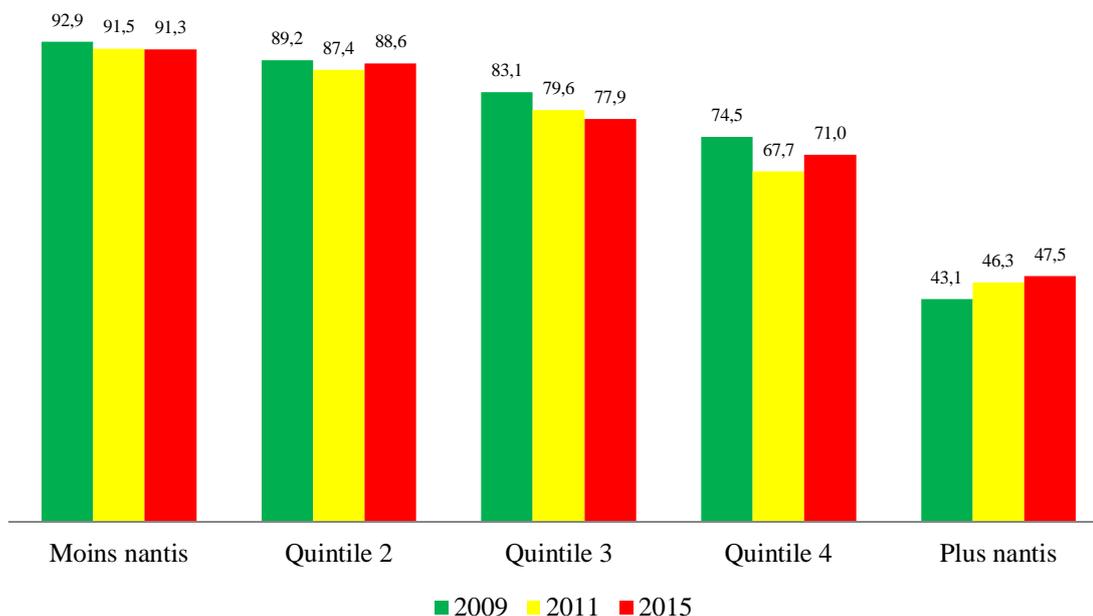
Source : EMOP-2015

**Tableau 5-7: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par région (%)**

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	71,7	81,8	87,7	92,6	81,2	75,9	48,1	42,5	77,0
2006	95,5	90,5	95,4	93,1	89,6	87,6	74,8	29,6	83,8
2009	92,1	80,4	91,2	93,1	87,1	74,3	64,7	22,0	76,6
2011	87,6	80,8	84,0	93,0	77,0	75,3	56,6	32,0	74,6
2014	95,7	95,7	92,1	98,7	85,2	38,6	59,4	20,1	77,7
2015	97,5	82,4	93,1	96,9	90,1	32,4	58,7	15,4	75,3

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2014, EMOP 2015

**Figure 5-16: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par quintile (%)**  
**Résultats annuels de l'EMOP-2015/2016**



Sources: *ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2015*

### 5.3. Distance et temps mis pour atteindre les services ou infrastructures sociales de base

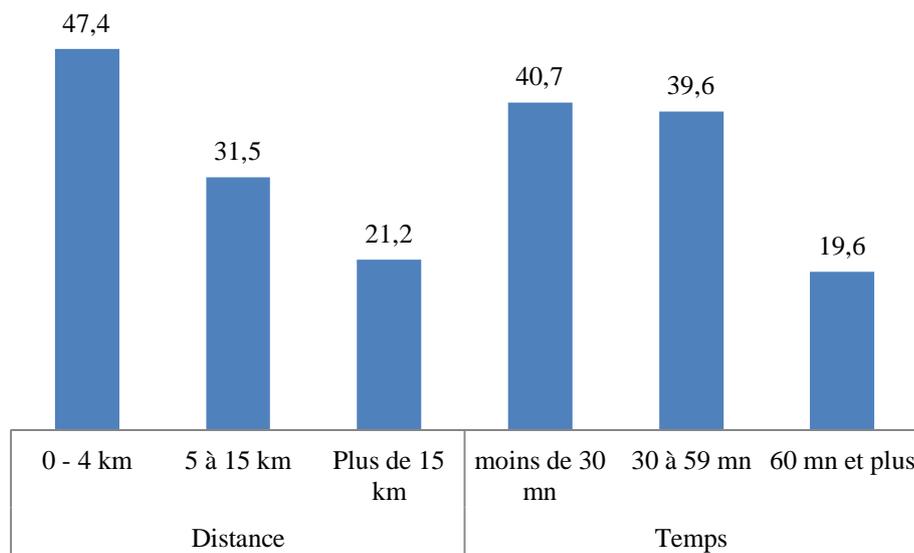
Certains services ou infrastructures de base, lorsqu'ils ne sont pas disponibles dans la grappe, leur accès peut être mesuré à travers la distance ou le temps mis par les ménages pour les atteindre. Ces informations collectées au niveau des grappes, se réfèrent en général aux moyens de déplacement couramment utilisés par les populations pour atteindre les services en question. L'accès à des services de base comme l'eau, le marché des produits alimentaires, les routes praticables, les transports publics font partie des critères objectifs le plus souvent retenus pour évaluer les conditions de vie des ménages. Ils sont surtout utilisés (en plus d'autres services) lorsqu'on ne dispose pas des variables monétaires pour caractériser la pauvreté (pauvreté de conditions de vie). En effet, l'accès à ces services détermine les conditions d'existence des ménages et informe sur les difficultés que les populations éprouvent pour satisfaire leurs besoins fondamentaux en termes de boisson en eau potable, d'éducation, de santé, etc.

#### 5.3.1. Distance et temps mis pour atteindre la source d'eau potable la plus proche

Dans l'ensemble, 21,2 % des ménages parcourent plus de 15 km pour accéder à l'eau potable et 19,6 % d'entre eux y accèdent après 60 mn. En distinguant les milieux, on constate que cette

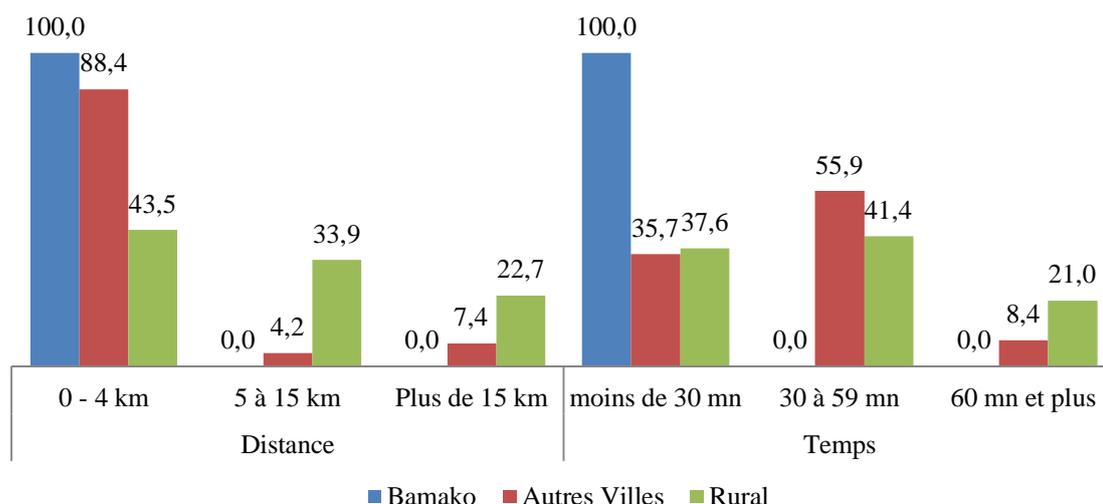
situation est essentiellement rurale. En effet, 22,7 % des ménages ruraux sont à plus de 15 km d'une source d'eau potable et 21,0 % de ces ménages l'atteignent après 1 heure de temps. L'analyse régionale montre que cette difficulté d'accéder est principalement à Mopti, Koulikoro et Sikasso où respectivement 30,1 %, 23,5 % et 20,8 % parcourant plus de 15 km. D'après cette enquête, les milieux ruraux des régions citées ont besoin d'une adduction en eau potable proche de la communauté.

**Figure 5-17: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)**



*Source : EMOP-2015*

**Figure 5-18: Proportion des ménages par milieu selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)**



Source : EMOP-2015

**Tableau 5-8: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)**

	Distance				Temps			
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	Total	moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn et plus	Total
<b>Milieu</b>								
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Autres Villes	88,4	4,2	7,4	100,0	35,7	55,9	8,4	100,0
Rural	43,5	33,9	22,7	100,0	37,6	41,4	21,0	100,0
<b>Région</b>								
Kayes	48,7	32,2	19,1	100,0	32,8	47,7	19,5	100,0
Koulikoro	23,7	52,8	23,5	100,0	0,0	70,5	29,5	100,0
Sikasso	48,8	30,3	20,8	100,0	67,1	12,1	20,8	100,0
Ségou	38,5	42,5	19,0	100,0	20,9	60,1	19,0	100,0
Mopti	41,6	28,3	30,1	100,0	47,3	28,5	24,2	100,0
Tombouctou	71,1	28,9	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0
Gao	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>47,4</b>	<b>31,5</b>	<b>21,2</b>	<b>100,0</b>	<b>40,7</b>	<b>39,6</b>	<b>19,6</b>	<b>100,0</b>

Source : EMOP-2015

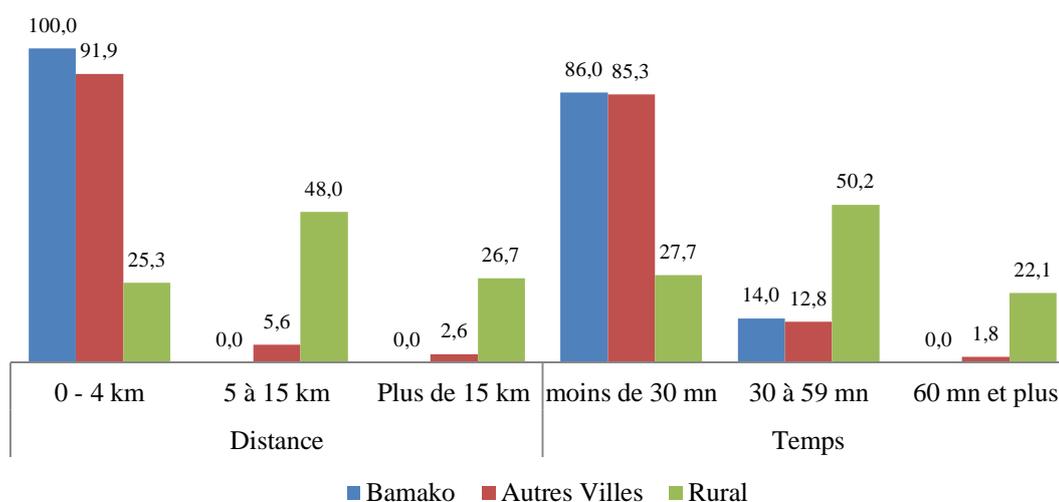
### 5.3.2. Distance et temps mis pour atteindre le marché de produits alimentaires le plus proche

Dans l'ensemble, 20,6 % des ménages accèdent au marché de produits alimentaire le plus proche à plus de 15 km. En milieu rural, 22,1 % des ménages mettent plus d'une heure pour accéder au marché de produits le plus proche soit pour s'approvisionner soit pour écouler leur produits

**Résultats annuels de l'EMOP-2015/2016**

alimentaires. Excepté le district de Bamako, des proportions non négligeables de ménages sont confrontés à l'éloignement de la distance en ce qui concerne l'accès aux marchés de produits alimentaires. La région de Kayes se distingue par une proportion très élevée (54,0 %) de ménages situés à plus de 15 km et 46,3 % mettant plus d'une heure de temps à atteindre un marché de produits.

**Figure 5-19 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits alimentaires (%)**



Source : EMOP-2015

**Tableau 5-9 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits alimentaires (%)**

	Distance				Temps			
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	Total	moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn et plus	Total
<b>Milieu</b>								
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	86,0	14,0	0,0	100,0
Autres Villes	91,9	5,6	2,6	100,0	85,3	12,8	1,8	100,0
Rural	25,3	48,0	26,7	100,0	27,7	50,2	22,1	100,0

Résultats annuels de l'EMOP-2015/2016

Région								
Kayes	26,0	19,9	54,0	100,0	28,6	25,1	46,3	100,0
Koulikoro	13,5	54,8	31,8	100,0	7,8	51,7	40,5	100,0
Sikasso	48,5	34,9	16,6	100,0	53,5	27,2	19,3	100,0
Ségou	34,0	51,9	14,1	100,0	40,6	50,5	8,9	100,0
Mopti	35,6	44,4	20,1	100,0	41,7	54,0	4,3	100,0
Tombouctou	36,1	57,7	6,2	100,0	23,2	70,6	6,2	100,0
Gao	74,1	25,9	0,0	100,0	63,1	36,9	0,0	100,0
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	86,0	14,0	0,0	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>42,1</b>	<b>37,2</b>	<b>20,6</b>	<b>100,0</b>	<b>41,7</b>	<b>41,3</b>	<b>17,1</b>	<b>100,0</b>

Source : EMOP-2015

### 5.3.3. Distance et temps mis pour atteindre les infrastructures scolaires les plus proches

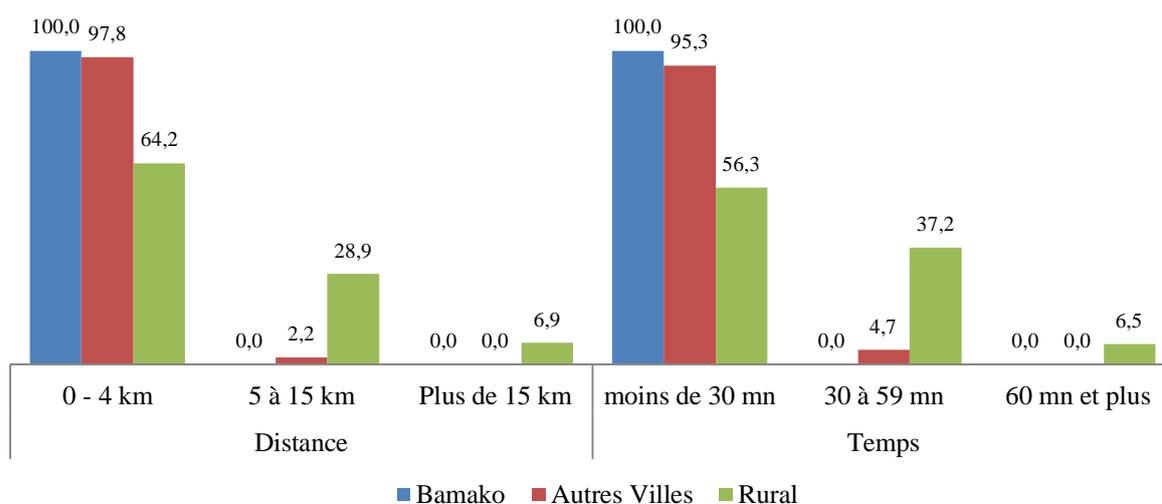
La proximité des élèves aux infrastructures scolaires contribue à améliorer leur rétention dans le système et diminue les charges physiques liées aux mouvements qu'ils effectuent entre l'école et la maison. Elle permet également d'alléger les dépenses relatives aux frais de transport des élèves pour se rendre à l'école. Même si les parents surtout dans les villes sont plutôt regardant sur la qualité que les établissements d'enseignement offrent, la proximité des apprenants aux structures d'éducation prendrait une part importante dans la performance des élèves. L'EMOP, en captant les informations en rapport avec le rapprochement des élèves à leur école, s'est intéressé à la distance et au temps qu'ils auraient mis pour s'y rendre.

Les résultats indiquent que 4,0 % des ménages sont à plus de 15 km du premier cycle le plus proche et 3,8 % d'entre eux, mettent plus d'une heure de temps. En milieu rural, 6,9 % des ménages sont situés à plus de 15 km d'un établissement primaire.

La proportion de ménages situés à plus d'une heure d'un établissement primaire est négligeable en milieu urbain (Bamako et les autres villes) est quasiment nulle (0,0 %) tandis qu'elle est de 6,5 % en milieu rural. La privatisation de l'école serait à l'origine de l'expansion des écoles à travers la prolifération des infrastructures scolaires dans les villes. La mesure aurait donc contribué à améliorer le rapprochement des élèves aux structures d'éducation.

Les proportions les plus élevées de ménages relativement éloignés (60 mn ou plus) sont enregistrées dans les régions de Koulikoro (34,6 %), de Kayes (11,3 %) et de Tombouctou (5,6 %).

**Figure 5-20: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamental le plus proche (%)**



Source : EMOP-2015

**Tableau 5-10 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamental le plus proche (%)**

	Distance				Temps			
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	Total	moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn et plus	Total
<b>Milieu</b>								
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Autres Villes	97,8	2,2	0,0	100,0	95,3	4,7	0,0	100,0
Rural	64,2	28,9	6,9	100,0	56,3	37,2	6,5	100,0
<b>Région</b>								
Kayes	72,8	12,9	14,3	100,0	57,4	31,3	11,3	100,0
Koulikoro	42,2	39,4	18,5	100,0	18,2	47,2	34,6	100,0
Sikasso	99,4	0,6	0,0	100,0	92,9	7,1	0,0	100,0
Ségou	71,6	26,3	2,2	100,0	64,7	33,1	2,2	100,0
Mopti	60,0	33,9	6,1	100,0	67,6	29,7	2,8	100,0
Tombouctou	47,4	47,0	5,6	100,0	28,5	65,9	5,6	100,0
Gao	100,0	0,0	0,0	100,0	98,3	1,7	0,0	100,0
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>78,9</b>	<b>17,1</b>	<b>4,0</b>	<b>100,0</b>	<b>73,8</b>	<b>22,4</b>	<b>3,8</b>	<b>100,0</b>

Source : EMOP-2015

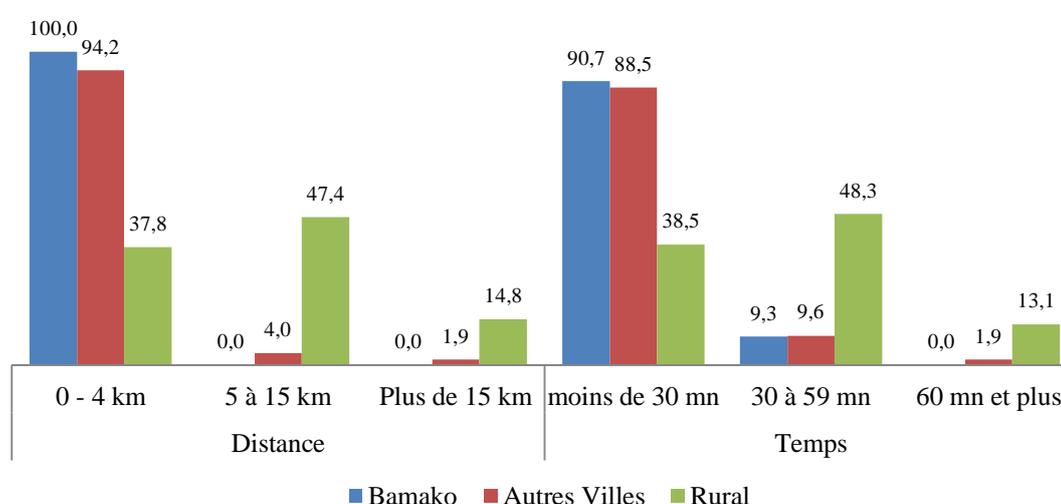
#### 5.3.4. Distance et temps mis pour atteindre la maternité la plus proche

Le rapprochement des services de santé soulage les populations dans le cadre de la prise en charge des soins de santé en urgence ou en consultation. En particulier, lorsqu'il s'agit de maternité, le temps et la distance pour y arriver sont des éléments qui peuvent influencer les taux de mortalité maternelle des femmes enceintes surtout en cas de complication. En effet, la rapidité de la prise en charge augmente en général les chances de réussite des interventions médicales.

Les informations collectées par l'EMOP qui donnent une mesure du temps et de la distance qui séparent les ménages des maternités font ressortir qu'il y a des efforts à fournir en milieu rural dans l'amélioration du rapprochement des populations aux maternités.

Près de 10 % des ménages sont à plus de 15 km et 9 % mettent plus d'une heure de temps pour se rendre à la maternité la plus proche. Les régions de Kayes, Koulikoro et Ségou ont des pourcentages non négligeables de ménages parcourant plus de 15 km pour atteindre la maternité la plus proche.

**Figure 5-21: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (%)**



Source : EMOP-2015

**Tableau 5-11 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (%)**

	Distance				Temps			
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	Total	moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn et plus	Total
<b>Milieu</b>								
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	90,7	9,3	0,0	100,0
Autres Villes	94,2	4,0	1,9	100,0	88,5	9,6	1,9	100,0
Rural	37,8	47,4	14,8	100,0	38,5	48,3	13,1	100,0
<b>Région</b>								
Kayes	47,0	25,9	27,1	100,0	41,6	31,8	26,5	100,0
Koulikoro	29,6	48,2	22,2	100,0	14,5	50,1	35,4	100,0

Résultats annuels de l'EMOP-2015/2016

Sikasso	61,3	29,2	9,5	100,0	75,5	20,5	4,0	100,0
Ségou	36,0	51,6	12,5	100,0	42,2	47,3	10,5	100,0
Mopti	43,2	47,4	9,4	100,0	46,8	50,6	2,7	100,0
Tombouctou	41,0	54,8	4,1	100,0	24,6	71,3	4,1	100,0
Gao	89,5	10,5	0,0	100,0	79,4	20,6	0,0	100,0
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	90,7	9,3	0,0	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>58,0</b>	<b>31,9</b>	<b>10,1</b>	<b>100,0</b>	<b>55,8</b>	<b>35,2</b>	<b>9,0</b>	<b>100,0</b>

*Source : EMOP-2015*

### 5.3.5. Résumé synoptique de certaines conditions du bien-être

Dans la figure 5-22, certains aspects du bien-être sont présentés de manière à faciliter la comparaison entre les régions, les niveaux d'instruction du chef du ménage et le statut de pauvreté.

Figure 5-22: Aspects du bien-être 2015

Pauvreté monétaire	% pauvre	Part alimentaire	%	Electricité / Groupes / Panneaux	%	Téléphone mobile	%	Moto	%	Alphabétisation du chef de ménage	%
	0-5		0-5		96-100	Bamako, Secondaire, Supérieur	96-100		96-100	Secondaire, Supérieur	96-100
Secondaire	6-10		6-10	Supérieur	91-95	Sikasso, Autres villes, Primaire	91-95		91-95		91-95
Bamako, Supérieur	11-15		11-15	Secondaire	86-90	Gao, Non Pauvres	86-90	Supérieur	86-90		86-90
	16-20		16-20	Bamako	81-85	Koulikoro, Ségou, Gao, Ensemble 2015	81-85	Secondaire	81-85		81-85
	21-25		21-25		76-80	Kayes, Ségou, Rural, Sans Instr	76-80		76-80	Primaire	76-80
Tombouctou	26-30		26-30		71-75	Mopti, Pauvres	71-75	Sikasso	71-75		71-75
Kayes	31-35		31-35	Sikasso	66-70	Tombouctou	66-70		66-70		66-70
Primaire	36-40	Bamako, Supérieur, Secondaire	36-40	Autres villes, Primaire	61-65		61-65	Bamako	61-65		61-65
Koulikoro	41-45		41-45		56-60		56-60	Koulikoro, Ségou, Autres villes, Primaire	56-60	Bamako	56-60
Gao, Ensemble 2015, Autre villes	46-50		46-50	Non Pauvres	51-55		51-55	Ensemble 2015 Non Pauvres	51-55	Autres villes	51-55
Rural, Sans instruction	51-55	Sikasso, Primaire, Autres villes, Non Pauvres	51-55		46-50		46-50	Rural, Sans Instr., Pauvres	46-50		46-50
Ségou	56-60		56-60	Koulikoro, Ségou, Ensemble 2015	41-45		41-45	Kayes, Mopti	41-45	Sikasso, Gao, Non Pauvres	41-45
Sikasso, Mopti	61-65	Kayes, Koulikoro, Ségou, Gao, Rural, Pauvres, Sans Instr.	61-65		36-40		36-40		36-40	Sikasso, Gao, Ensemble 2015	36-40
	66-70		66-70	Mopti, Tombouctou	31-35		31-35		31-35	Kayes, Ségou, Mopti, Tombouctou	31-35
	71-75		71-75		26-30	Rural, Sans Instr.	26-30		26-30	Koulikoro, Pauvres, Rural	26-30
	76-80		76-80		21-25	Pauvres	21-25		21-25		21-25
	81-85		81-85	Kayes, Mopti, Gao	16-20		16-20	Gao	21-25	Pauvres	21-25
	86-90		86-90		11-15		11-15	Tombouctou	16-20	Sans Instr.	16-20
	91-95		91-95	Tombouctou	6-10		6-10		11-15		11-15
	96-100		96-100		0-5		0-5		6-10		6-10
									0-5		0-5

Source : EMOP-2015

## 6. ANALYSE DE L'INEGALITE

L'inégalité est un concept plus large que celui de la pauvreté, étant donné qu'il porte sur l'ensemble de la population et pas uniquement sur la partie de la population située en-dessous d'un certain seuil de pauvreté (Banque Mondiale, septembre 2005). L'analyse de l'inégalité renseigne sur la répartition des dépenses ou des revenus entre les différentes couches de la population. On peut mesurer l'inégalité en comparant les différents niveaux de quintiles de dépenses.

Cependant, la mesure d'inégalité la plus largement utilisée est le coefficient de Gini. Ses valeurs extrêmes sont 0 et 1. Le 0 traduit une situation d'égalité parfaite alors que le 1 correspond à une situation d'inégalité complète ou maximale. Dans ce chapitre, l'analyse de l'inégalité est basée sur l'interprétation du coefficient de Gini.

L'inégalité mesurée par l'indice de Gini dans l'ensemble est de 0,34 en 2015. L'inégalité la plus faible est observée à Gao (0,24) suivie de Tombouctou (0,26). C'est à Bamako qu'elle est la plus grande (0,34).

L'analyse spatiale montre que l'inégalité à Bamako est la plus élevée (0,34) suivie des autres agglomérations urbaines (0,32), alors qu'elle est moins accentuée en milieu rural (0,30).

L'analyse dynamique de l'inégalité sur la période 2001-2015 est mitigée. Elle est marquée par des hauts et des bas et ne permet point de dégager une tendance. De 2001 à 2009, l'indice de Gini est passé de 0,39 à 0,32 traduisant ainsi une réduction substantielle des disparités. En 2011, l'indice est passé à 0,42 pour rechuter à 0,34 marquant la très grande variabilité du phénomène d'une année à une autre.

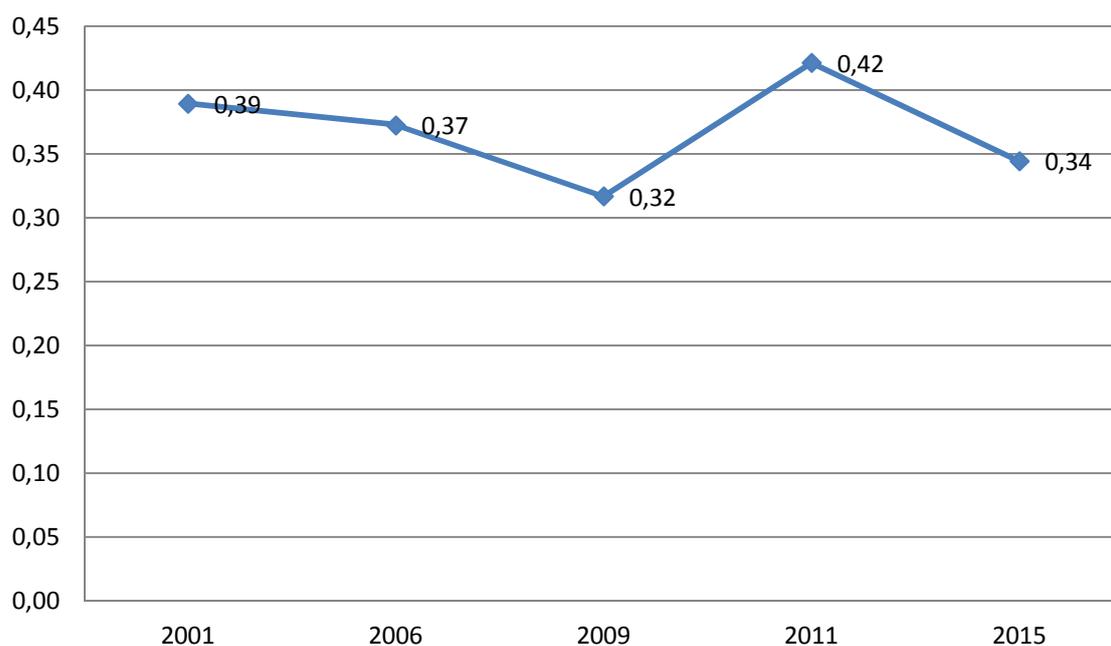
La courbe de Lorenz permet d'illustrer les constats effectués sur l'inégalité.

**Tableau 6-1: Coefficient de Gini selon la région, le milieu de résidence et le sexe caractéristiques**

<b>Région</b>	
Kayes	0,30
Koulikoro	0,32
Sikasso	0,32
Ségou	0,30
Mopti	0,29
Tombouctou	0,26
Gao	0,24
Bamako	0,34
<b>Milieu</b>	
Bamako	0,34
Autres villes	0,32
Rural	0,30
<b>Sexe</b>	
Masculin	0,33
Féminin	0,40
<b>Ensemble</b>	<b>0,34</b>

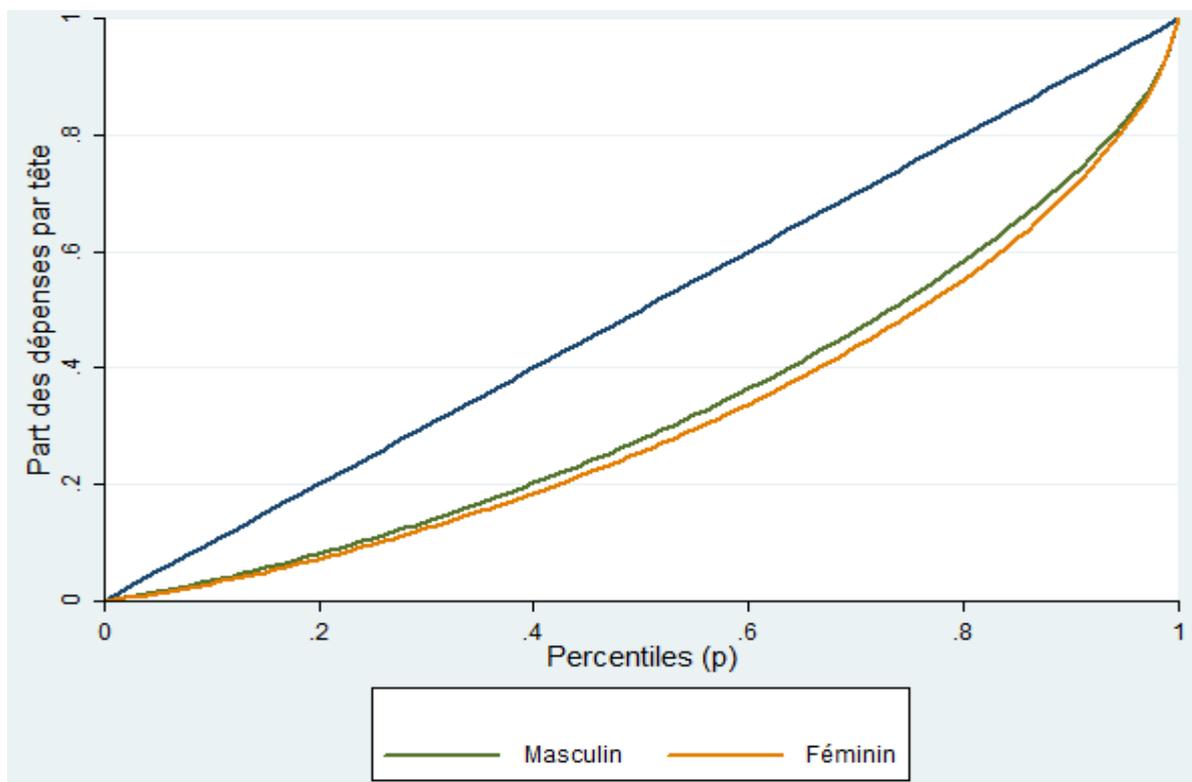
*Source : EMOP-2015*

**Figure 6-1: Evolution de l'inégalité entre 2001 et 2014 ó coefficient de Gini**



Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, MICS-ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2015

**Figure 6-2: Courbe de Lorenz pour la distribution des dépenses par tête selon le sexe**



Source : EMOP-2015

Résultats annuels de l'EMOP-2015/2016

## CONCLUSION

La quatrième édition de l'EMOP s'est déroulée entre le 1<sup>er</sup> avril 2015 et le 31 mars 2016 dans l'ensemble des régions du Mali, excepté Kidal, ainsi que dans le district de Bamako.

Sur un échantillon estimé à 6 258 ménages, 5 881 ont participé avec succès soit un taux de réponse de 94 %. Le présent rapport, dérive de l'exploitation des résultats des quatre passages et est focalisé sur l'analyse de la pauvreté.

La part des dépenses de consommation alimentaire y compris l'autoconsommation est évaluée à 56,9 %. Cette part est d'autant plus élevée lorsque les populations sont pauvres (64,4 %). Les dépenses de consommation annuelle par tête des plus nantis correspondent à plus de 5 fois celles des moins nantis. Plus de la moitié (52,5 %) des dépenses de produits alimentaires rentrent dans la consommation de riz, de mil, de sucre, du sorgho, de viande, du thé et du maïs.

A Bamako, près de 20 % des dépenses vont dans les charges de logements, eau, électricité, gaz et autres combustibles, 11,3 % environ dans le transport (essence et autres combustibles pour le transport, bus, taxi), 5,6 % dans la communication.

En 2015, l'incidence de la pauvreté estimée sur l'ensemble du pays ayant participé à l'enquête s'élève à 47,2 %. La pauvreté est plus répandue dans les agglomérations rurales comparativement aux villes. 50 % des ménages pauvres résidant en milieu rural ont leurs dépenses par tête comprises entre 130 000 FCFA et le seuil de pauvreté. Les résultats confirment, d'une part, la corrélation positive entre la pauvreté et la taille du ménage (voir figure 3-4) et d'autre part une corrélation négative entre le niveau d'éducation et la pauvreté (voir figure 3-5).

Les résultats montrent que le service de santé auquel les pauvres ont recouru est le CSCOM. (58,0 %). Les résultats indiquent que les pauvres (75,9 %) sont confrontés à des coûts de consultation élevés, à la durée des temps d'attente (23,6 %) et à l'inefficacité des traitements (15,4 %).

Les résultats montrent une présence marquée des pauvres (77,8 %) dans le secteur primaire composé majoritairement d'agriculteurs.

Les résultats de l'enquête indiquent que quelque soit le milieu de résidence, le taux de possession des biens d'équipement est plus élevé chez les « non pauvres ». Ils révèlent également que les pauvres ont moins accès aux services de base.

Au vu de ces résultats, les politiques de lutte pour la réduction de la pauvreté doivent s'orienter sur les mesures qui visent à :

- Faciliter l'accès des ménages aux produits alimentaires de base pour lesquels ils engloutissent une bonne partie de leurs ressources ;
- Persévérer dans les efforts de scolarisation et d'alphabétisation de la population ;
- Faciliter l'accès des ménages ruraux aux services ou infrastructures de base à travers une stratégie d'investissements adéquats dans les zones rurales ;
- Proportionner les efforts d'investissement en fonction de l'ampleur de la pauvreté dans les différents milieux de résidence.

Par ailleurs, les différences entre les échantillons en termes de couverture régionale constituent une limite dans l'analyse de séries. Dans ce rapport, l'analyse dynamique a porté sur l'ensemble des régions excepté Kidal.

D'autres parts, pour que le dispositif puisse répondre efficacement aux besoins de production en informations statistiques fiables et à jour, il est indispensable que des dispositions soient prises pour pérenniser le financement du dispositif. Dans l'espoir que le présent rapport contribuera à renforcer la production des informations susceptibles d'orienter les politiques publiques dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, l'INSTAT recommande fortement le maintien du dispositif de l'EMOP en assurant son financement par l'Etat.

# ANNEXES

## **ANNEXE 1 : METHODOLOGIE**

### **1. Sources des données**

Les données proviennent de l'EMOP qui est une enquête par sondage, stratifiée à deux degrés à allocation proportionnelle au premier degré. Les 8 régions du Mali et la ville de Bamako constituent les domaines d'étude. L'échantillon est représentatif selon le milieu de résidence de la population (urbain et rural). Le dispositif de l'EMOP est conçu pour une collecte de données à quatre passages dans l'année. Chaque passage dure trois mois. Les résultats de l'enquête sont significatifs au niveau national, dans chacune des régions enquêtées et le district de Bamako et selon le milieu de résidence (urbain et rural). La première édition de cette opération a démarré le 1<sup>er</sup> avril 2011 et a pris fin le 31 mars 2012.

L'édition 2013/2014 est la deuxième série de l'EMOP dont la période de collecte s'est étalée entre avril 2013 et mars 2014. Pour cette édition, les régions de Tombouctou, Gao et Kidal n'ont pas été couvertes à cause de l'insécurité dans ces zones.

L'édition 2014/2015 est la troisième série de l'EMOP. Elle s'est étalée sur la période d'avril 2014 à mars 2015. La région de Kidal n'a pas été enquêtée pour la raison sécuritaire.

L'édition actuelle 2015/2016 est la quatrième série de l'EMOP. Elle s'est déroulée entre avril 2015 et mars 2016. Toutes les régions ont été enquêtées exceptée Kidal pour raison de sécurité. Au premier degré, il a été tiré un échantillon de 1043 unités primaires (sections d'énumération<sup>8</sup>) soit 6258 ménages en raison de six (6) ménages par unité primaire tirée.

Le premier passage de la présente édition s'est déroulé entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 juin 2015. Il a renseigné principalement les indicateurs d'accès de l'éducation et certains indicateurs du marché de l'emploi tels que le taux d'activité et le taux chômage. Le premier passage a donné également des informations sur la santé de la population, les caractéristiques du logement, leur dotation en biens ainsi que sur les dépenses de consommation des ménages.

Le deuxième passage a été réalisé entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 septembre 2015. Il a permis de fournir des informations sur les transferts issus de migration ainsi que sur la pauvreté subjective du ménage.

---

<sup>8</sup>Une SE correspond à un espace aréolaire défini de façon à assurer une répartition relativement équitable de la charge de travail des agents de dénombrement des unités statistiques. Selon le RGPH 2009, une SE est une entité géographique comportant en moyenne 700 personnes en milieu rural et 1 100 habitants en milieu urbain. Elle est subdivisée le plus souvent en îlots contenant des concessions.

Le troisième passage réalisé entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 2015, a collecté des informations détaillées sur l'emploi en intégrant le module Enquête Permanente Auprès des Ménages (EPAM) de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE). Les modules de base sur la santé et les dépenses ont été également renseignés.

En fin, la collecte du quatrième et dernier passage s'est déroulée du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2016. Ce passage a été consacré à la collecte des informations sur le module Gouvernance, Paix et Sécurité (GPS) ainsi que sur les dépenses de consommation. Contrairement aux autres passages, le quatrième n'a pas fait l'objet d'analyse spécifique. Ces informations ont été intégrées à celles des autres passages pour produire le présent rapport.

## **2. Le questionnaire**

Le questionnaire de l'EMOP comporte un module de base et un ou plusieurs modules supplémentaires qui sont insérés à la demande des utilisateurs de données statistiques.

Le module de base est conçu pour prendre en compte prioritairement les préoccupations du cadre stratégique de croissance et de réduction de la pauvreté (CSCR) et des OMD ainsi que d'autres programmes sectoriels. Les questionnaires comprennent les sections suivantes:

- *la section 1* se rapporte aux caractéristiques des membres du ménage (âge, sexe), leur lien avec le chef de ménage, l'état matrimonial le statut de résidence et le statut migratoire;
- *la section 2* porte sur l'éducation des membres du ménage et l'alphabétisation;
- *la section 3* renseigne sur la santé des membres du ménage ; des questions y sont posées sur la prévalence de certaines maladies;
- *la section 4* est relative à l'emploi ; elle permet de calculer les indicateurs tels que les taux de chômage, d'activité et d'inactivité, etc.;
- *la section 5* renseigne sur les caractéristiques du logement : le type de logement, le nombre de pièces, la nature du toit, le type d'aisance et les biens possédés par le ménage etc;
- *la section 6* donne des informations sur les mouvements migratoires des membres du ménage et les transferts monétaires reçus;
- *la section 7* renseigne sur les difficultés éprouvées par les ménages pour se nourrir;
- *la section 8* mesure les dépenses de consommation des ménages.

## **3. Organisation des travaux de terrain et personnel de l'enquête**

Pour un suivi régulier et un contrôle efficace des travaux de terrain, trois (3) agents enquêteurs sont placés sous la responsabilité directe d'un (1) contrôleur. Ils forment une équipe. Tous les membres de l'équipe évoluent ensemble dans toutes les grappes qui leur sont préalablement affectées. Chaque agent de l'équipe est muni d'un ordinateur "Tablette" pour accomplir la mission qui leur est confiée. Une application de l'enquêteur et une application du contrôleur sont conçues à cet effet. Le contrôleur, dont le rôle est principalement de dénombrer les ménages d'une grappe, affecter les ménages à ses enquêteurs, contrôler les données, les rassembler et envoyer au superviseur les données de la grappe, pourra faire toutes ces opérations depuis sa tablette. La mission des enquêteurs est d'administrer le questionnaire aux enquêtés.

Au niveau régional, la coordination de l'opération est confiée au Directeur Régional de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP). Il est secondé par un superviseur régional chargé de suivre l'évolution des travaux de collecte sur le terrain.

La gestion et la supervision de l'opération au niveau national sont assurées par la Direction Générale de l'INSTAT qui veille au respect du calendrier prévisionnel et au bon déroulement des activités.

L'EMOP 2015 a été réalisée par 22 contrôleurs, 66 enquêteurs, 8 superviseurs régionaux, 3 éditeurs.

#### **4. Sensibilisation**

La sensibilisation est un élément important dans la réalisation des opérations d'enquête. Elle permet d'informer la population sur l'objet et l'importance de l'enquête afin d'avoir leur adhésion. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'EMOP, les microprogrammes ont été conçus et sont diffusés régulièrement par l'ORTM et les radios de proximité. Au démarrage de l'opération, des lettres de sensibilisation ont été adressées aux Gouverneurs de région et aux DRPSIAP.

#### **5. Exploitation des données**

Les dossiers ramenés du terrain sont réceptionnés puis vérifiés par les agents de réception. Ces vérifications ont pour objet de contrôler l'exhaustivité des grappes et des ménages échantillonnés par région. La technique de la double saisie sous CSPRO a été adoptée pour réduire les erreurs. Les données sont ensuite exportées sur SPSS pour des fins d'appurement et d'analyse des résultats. Après

#### **Résultats annuels de l'EMOP-2015/2016**

la saisie, l'exploitation se poursuit avec l'appurement des données. A ce niveau, on corrige la base de données des incohérences et des erreurs induites par les agents de collecte ou survenues lors de la saisie.

En ce qui concerne l'analyse des résultats, une équipe constituée de cadres statisticiens de l'INSTAT est mise en place. L'analyse consiste à décrire les résultats obtenus selon un plan préalablement conçu et à rédiger un rapport dans lequel les principaux résultats de l'enquête sont présentés. Cette approche vise à pouvoir présenter les résultats dans le plus court délai possible, après la collecte des informations sur le terrain.

Les résultats de l'enquête sont publiés à travers des ateliers de dissémination offrant l'occasion aux producteurs et aux utilisateurs de données statistiques d'échanger sur les résultats obtenus. Les résultats sont également diffusés sur CDROM et sur le site web de l'INSTAT.

## ANNEXE 2 : BILAN DES QUATRE PASSAGES POUR UN FICHER CONSOLIDE SUR LES DEPENSES

**Tableau 8.1: Répartition de l'échantillon entre les strates**

	Nombre de secteurs d'énumération	Nombre de ménages
<b>Région</b>		
Kayes	143	842
Koulikoro	133	762
Sikasso	158	929
Ségou	153	917
Mopti	134	801
Tombouctou	88	528
Gao	45	266
Bamako	144	836
<b>Milieu</b>		
Urbain	465	2717
Rural	533	3164
<b>Ensemble</b>	<b>998</b>	<b>5881</b>

*Source : EMOP-2015*

**Tableau 8.2: Répartition des ménages selon la présence au passage**

	Libellé	Nombre de ménages	%
0000	Absent à tous les passages	264	4,2
0234	Absent au passage 1	0	0,0
1000	Absent aux trois derniers passages	25	0,4
1004	Absent aux passages 2 et 3	3	0,0
1030	Absent aux passages 2 et 4	0	0,0
1034	Absent au passage 2	8	0,1
1200	Absent aux passages 3 et 4	36	0,6
1204	Absent au passage 3	19	0,3
1230	Absent au passage 4	22	0,4
1234	Présents à tous les passages	5881	94,0
Total		6258	100,0

*Source : EMOP-2015*

Pour le traitement des dépenses de consommation, il est retenu les ménages qui ont répondu présents à tous les passages. Il s'agit de la modalité 1234, soit un effectif de 5881 ménages et un taux de réponse de 94,0 %.

**Tableau 8.3: Absence des dépenses alimentaires selon les passages**

	Libellé	Nombre de ménages	%
0	Pas d'absence	5869	99,8
1	Absence dans un passage	12	0,2
2	Absence dans deux passages	0	0,0
3	Absence dans trois passages	0	0,0
4	Absence dans quatre passages	0	0,0
Ensemble		5881	100,0

*Source : EMOP-2015*

Parmi les ménages retenus, un effectif de 5869 ménages a toujours déclaré ses dépenses alimentaires au cours des 4 passages. Un effectif de 12 ménages a manqué de déclarer leur dépense alimentaire à un des quatre passages.

*Conclusion sur l'analyse dans le temps : il peut être retenu 5881 ménages pour la consolidation des dépenses des ménages.*

**Tableau 8.4: Répartition de l'échantillon consolidé des ménages**

	Nombre de ménages initiaux	Nombre de ménages retenus avec réponses de 4 passages	Taux de réponse en %
<b>Région</b>			
Kayes	888	842	94,8
Koulikoro	888	762	85,8
Sikasso	984	929	94,4
Ségou	918	917	99,9
Mopti	846	801	94,7
Tombouctou	576	528	91,7
Gao	294	266	90,5
Bamako	864	836	96,8
<b>Milieu</b>			
Urbain	2844	2717	95,5
Rural	3414	3164	92,7
<b>Ensemble</b>	<b>6258</b>	<b>5881</b>	<b>94,0</b>

*Source : EMOP-2015*

**Résultats annuels de l'EMOP-2015/2016**

## ANNEXE 3 : TABLEAUX DE CONSOMMATION ET D'ANALYSE DE PAUVRETE

**Tableau 8.5: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par région (%)**

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble Mali
<b>Consommation alimentaire sans l'autoconsommation</b>	52,2	48,3	34,4	37,0	40,2	55,2	54,9	38,3	42,7
<b>Autoconsommation alimentaire</b>	13,4	14,5	16,8	27,1	27,4	14,2	7,9	0,6	14,2
<b>Consommation non alimentaire sans les loyers</b>	28,5	28,4	43,3	29,4	21,9	25,3	26,1	51,2	35,2
<b>Loyer payé y compris les imputations</b>	5,9	8,8	5,5	6,4	10,5	5,2	11,2	9,9	8,0
<b>Consommation totale</b>	100,0	101,0	102,0	103,0	104,0	105,0	106,0	107,0	108,0
<b>Consommation totale en milliards de FCFA</b>	<b>571,9</b>	<b>566,7</b>	<b>570,1</b>	<b>504,8</b>	<b>423,6</b>	<b>190,5</b>	<b>142,8</b>	<b>916,6</b>	<b>3887,0</b>

*Source : EMOP-2015*

**Tableau 8.6: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par milieu (%)**

	Bamako	Autres villes	Rural	Mali
<b>Consommation alimentaire sans l'autoconsommation</b>	38,3	47,2	43,3	42,7
<b>Autoconsommation alimentaire</b>	0,6	4,8	21,6	14,2
<b>Consommation non alimentaire sans les loyers</b>	51,2	39,6	28,0	35,2
<b>Loyer payé y compris les imputations</b>	9,9	8,4	7,1	8,0
<b>Consommation totale</b>	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Consommation totale en milliards de FCFA</b>	<b>916,6</b>	<b>571,1</b>	<b>2 399,3</b>	<b>3 887,0</b>

*Source : EMOP-2015*

**Tableau 8.7: Indicateurs de pauvreté selon le sexe du CM, niveau d'instruction, taille et milieu (%)**

	Incidence	Profondeur	Sévérité
<b>Sexe du chef du ménage</b>			
Masculin	48,3	14,3	5,8
Féminin	28,5	7,1	2,5
<b>Niveau d'instruction du chef du ménage</b>			
Sans instruction	52,7	15,7	6,4
Primaire	38,0	10,7	4,1
Secondaire	8,7	1,7	0,6
Supérieur	11,2	1,9	0,4

**Résultats annuels de l'EMOP-2015/2016**

<b>Taille du ménage</b>			
1 ó 3 personnes	5,1	0,8	0,2
4 ó 7 personnes	25,8	6,1	2,0
8 ó 10 personnes	47,1	12,0	4,4
11 ó 15 personnes	57,5	16,4	6,2
Plus de 15 personnes	73,3	26,6	12,4
<b>Milieu</b>			
Bamako	11,2	2,5	0,8
Autres villes	47,7	14,2	5,8
Rural	53,1	15,7	6,4
<b>Ensemble</b>	<b>47,2</b>	<b>13,9</b>	<b>5,6</b>

Source : EMOP-2015

Tableau 8.8: Evolution de la possession de télévision par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2009	2015		2015	
						Pauvre	Non pauvre
<b>Sexe du chef de ménage</b>							
Masculin	14,1	20,5	28,4	31,4		16,5	40,3
Féminin	14,7	32,5	24,9	41,5		21,2	46,9
<b>Quintile</b>							
Moins nantis	2,3	4,0	13,4	13,8			
Quintile 2	4,7	7,0	17,9	21,7			
Quintile 3	4,8	14,0	21,7	25,0			
Quintile 4	15,1	27,3	31,0	37,4			
Plus nantis	30,0	55,5	56,3	62,8			
<b>Milieu</b>							
Bamako	50,5	61,0	62,1	77,2		65,6	78,1
Autres villes	30,7	37,8	49,0	54,9		34,1	66,4
Rural	4,3	7,2	16,7	19,2		12,2	24,1
<b>Ensemble</b>	<b>14,1</b>	<b>21,5</b>	<b>28,0</b>	<b>32,1</b>		<b>16,7</b>	<b>40,9</b>

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2015

**Tableau 8.9: Evolution de la possession du téléphone mobile par sexe du CM, quintile et milieu (%)**

	2006	2009	2015	2015	
				Pauvre	Non pauvre
<b>Sexe du chef de ménage</b>					
Masculin	21,6	66,8	83,0	75,2	87,5
Féminin	32,0	52,2	79,1	67,6	82,1
<b>Quintile</b>					
Moins nantis	2,2	48,1	70,4		
Quintile 2	4,6	57,7	79,2		
Quintile 3	13,5	65,6	81,9		
Quintile 4	27,6	68,5	89,4		
Plus nantis	64,9	86,9	92,5		
<b>Milieu</b>					
Bamako	69,2	91,7	98,6	98,5	98,6
Autres villes	39,2	85,1	92,3	88,3	94,5
Rural	6,8	55,8	77,8	71,9	81,9
<b>Ensemble</b>	<b>22,5</b>	<b>65,3</b>	<b>82,7</b>	<b>74,9</b>	<b>87,1</b>

Sources: ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2015

**Tableau 8.10: Evolution de la possession de moto par sexe du CM, quintile et milieu (%)**

	2001	2006	2009	2015	2015	
					Pauvre	Non pauvre
<b>Sexe du chef de ménage</b>						
Masculin	18,2	33,4	43,0	54,0	48,3	57,4
Féminin	5,4	17,6	20,6	29,2	11,9	33,8
<b>Quintile</b>						
Moins nantis	10,4	23,1	35,6	42,1		
Quintile 2	12,1	25,0	36,5	52,3		
Quintile 3	11,7	26,7	36,6	48,3		
Quintile 4	18,9	36,7	40,0	53,5		
Plus nantis	24,5	49,0	54,5	64,7		
<b>Milieu</b>						
Bamako	27,7	42,5	48,1	63,8	59,3	64,1
Autres villes	27,1	38,9	51,9	60,0	50,8	65,1
Rural	12,8	27,3	36,8	48,5	45,6	50,5
<b>Ensemble</b>	<b>17,0</b>	<b>32,1</b>	<b>40,6</b>	<b>52,2</b>	<b>46,7</b>	<b>55,3</b>

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2015

**Tableau 8.11: Evolution de l'accès à l'eau potable sexe du CM, quintile et milieu (%)**

	2001	2006	2009	2015		2015	
						Pauvre	Non pauvre
<b>Sexe du chef de ménage</b>							
Masculin	68,4	77,9	72,0	84,3		76,1	89,2
Féminin	73,5	88,2	75,8	87,7		77,8	90,3
<b>Quintile</b>							
Moins nantis	46,3	75,9	57,0	73,3			
Quintile 2	64,6	72,4	64,3	80,1			
Quintile 3	64,9	73,4	70,3	86,0			
Quintile 4	71,7	79,6	79,7	89,3			
Plus nantis	82,4	92,4	90,9	94,1			
<b>Milieu</b>							
Bamako	96,1	97,9	99,1	99,8		100,0	99,8
Autres villes	92,9	94,3	90,2	92,7		86,3	96,2
Rural	58,7	68,8	63,3	80,1		73,8	84,6
<b>Ensemble</b>	<b>68,9</b>	<b>78,7</b>	<b>72,4</b>	<b>84,6</b>		<b>76,2</b>	<b>89,3</b>

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2015

**Tableau 8.12: Evolution de l'accès à l'eau potable selon région (%)**

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	85,3	56,6	56,3	71,0	61,6	83,9	48,7	96,1	68,9
2006	82,7	63,7	90,8	64,7	74,4	86,8	87,5	97,9	78,7
2009	74,0	70,1	68,1	65,2	61,0	69,9	70,8	99,1	72,4
2011	87,1	66,1	83,9	77,8	67,8	92,1	78,1	98,4	80,7
2015	88,7	73,6	83,4	76,3	86,4	97,0	69,3	99,8	84,6

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2015

**Tableau 8.13: Evolution de l'accès à l'électricité par sexe du CM, quintile et milieu (%)**

	2001	2006	2009	2015		2015	
						Pauvre	Non pauvre
<b>Sexe du chef de ménage</b>							
Masculin	9,0	18,7	23,5	44,3		30,4	52,5
Féminin	10,1	34,5	25,3	50,5		24,6	57,4
<b>Quintile</b>							
Moins nantis	0,5	3,7	6,5	26,7			
Quintile 2	1,5	4,4	10,6	36,1			
Quintile 3	3,8	11,8	16,4	39,4			
Quintile 4	7,4	23,2	26,2	50,0			
Plus nantis	21,9	57,5	59,0	71,6			
<b>Milieu</b>							
Bamako	36,1	70,5	69,9	84,9		69,9	86,0
Autres villes	20,8	38,8	43,6	61,9		43,9	71,8
Rural	2,0	2,8	10,0	33,8		26,6	38,9
<b>Ensemble</b>	<b>9,1</b>	<b>20,1</b>	<b>23,7</b>	<b>44,8</b>		<b>30,2</b>	<b>53,0</b>

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2015

**Tableau 8.14: Evolution de l'accès à l'électricité selon région (%)**

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	3,8	6,3	4,1	6,4	9,4	2,8	6,9	36,1	9,1
2006	12,4	14,6	17,7	11,7	10,3	14,3	7,3	70,5	20,1
2009	16,5	23,8	19,8	13,5	7,2	13,7	9,7	69,9	23,7
2011	31,1	31,9	27,4	25,8	21,2	12,3	21,7	80,0	34,3
2015	24,7	43,8	69,6	43,8	23,1	13,7	24,9	84,9	44,8

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2015

**Tableau 8.15: Evolution de l'usage de la source d'assainissement type chasse/fosse/laitrine par sexe du CM, niveau de construction, quintile et milieu (%)**

	2001	2006	2009	2015	2015	
					Pauvre	Non pauvre
<b>Sexe du chef de ménage</b>						
Masculin	76,2	88,6	82,3	88,2	80,8	92,6
Féminin	81,5	89,6	76,7	89,7	77,6	92,9
<b>Quintile</b>						
Moins nantis	68,2	88,8	73,6	75,3		
Quintile 2	66,2	85,0	77,8	87,9		
Quintile 3	65,2	86,6	81,0	86,8		
Quintile 4	83,9	88,3	84,8	94,0		
Plus nantis	88,2	94,7	91,3	97,5		
<b>Milieu</b>						
Bamako	94,4	99,3	98,7	99,6	100,0	99,6
Autres villes	92,5	96,2	95,0	96,5	93,3	98,3
Rural	70,0	83,6	75,5	84,6	78,0	89,3
<b>Ensemble</b>	<b>76,7</b>	<b>88,7</b>	<b>81,7</b>	<b>88,3</b>	<b>80,6</b>	<b>92,6</b>

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2011, EMOP 2015

**Tableau 8.16: Evolution de l'utilisation de bois (ou du charbon) comme source d'énergie pour la cuisson par sexe du CM, quintile et milieu (%)**

	2001	2006	2009	2015	2015	
					Pauvre	Non pauvre
<b>Sexe du chef de ménage</b>						
Masculin	91,1	97,2	92,9	94,7	94,6	94,8
Féminin	85,3	99,0	92,4	93,9	93,2	94,2
<b>Quintile</b>						
Moins nantis	95,8	98,6	96,2	93,7		
Quintile 2	92,0	96,8	95,3	95,5		
Quintile 3	87,4	97,2	94,8	91,8		
Quintile 4	87,4	97,1	92,8	94,4		
Plus nantis	91,9	97,1	85,2	97,8		
<b>Milieu</b>						
Bamako	94,3	97,9	86,2	98,3	100,0	98,2
Autres villes	94,2	98,9	95,0	97,9	97,3	98,3
Rural	89,1	96,6	93,9	93,3	93,9	92,9
<b>Ensemble</b>	<b>90,6</b>	<b>97,3</b>	<b>92,9</b>	<b>94,6</b>	<b>94,5</b>	<b>94,7</b>

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2015

**Tableau 8.17: Evolution de l'alphabétisme par région (%)**

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	13,7	16,5	17,7	18,4	16,3	18,8	22,6	45,5	21,3
2006	19,2	23,2	23,8	23,0	24,0	19,3	24,2	52,0	26,2
2015	24,6	30,4	31,5	25,2	27,3	24,6	42,7	61,0	33,1

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2015

**Tableau 8.18: Alphabétisme par situation de pauvreté et milieu (%)**

	Bamako	Autres villes	Rural
Pauvres	62,4	60,2	28,7
Non pauvres	46,3	42,1	19,8
<b>Ensemble</b>	<b>61,0</b>	<b>52,2</b>	<b>24,3</b>

Source : EMOP-2015

**Tableau 8.19: Alphabétisme par sexe et quintile (%)**

	Moins nantis	Quintile 2	Quintile3	Quintile 4	Plus nantis
Masculin	32,0	39,9	42,6	50,7	70,2
Féminin	11,4	17,0	19,7	27,0	44,2
<b>Ensemble</b>	<b>21,2</b>	<b>27,7</b>	<b>30,6</b>	<b>38,5</b>	<b>56,6</b>

Source : EMOP-2015

**Tableau 8.20: Evolution de l'inégalité entre 2001 et 2015 mesurée par l'indice de Gini**

	2001	2006	2009	2015
<b>Région</b>				
Kayes	0,36	0,3	0,25	0,30
Koulikoro	0,41	0,37	0,29	0,32
Sikasso	0,41	0,42	0,28	0,32
Ségou	0,31	0,29	0,25	0,30
Mopti	0,36	0,32	0,26	0,29
Tombouctou	0,32	0,35	0,27	0,26
Gao	0,3	0,24	0,26	0,24
Kidal	0,41	0,27	0,29	
Bamako	0,36	0,31	0,27	0,34
<b>Milieu</b>				
Urbain	0,36	0,35	0,3	0,37
Rural	0,38	0,33	0,29	0,30
<b>Sexe</b>				
Masculin	0,39	0,37	0,32	0,33
Féminin	0,38	0,36	0,28	0,40
<b>Ensemble</b>	<b>0,39</b>	<b>0,37</b>	<b>0,32</b>	<b>0,34</b>

Source: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2015

**Tableau 8.21: Montant des dépenses par fonction de consommation selon la région et niveau national (FCFA)**

<b>Fonction</b>	<b>Kayes</b>	<b>Koulikoro</b>	<b>Sikasso</b>	<b>Ségou</b>	<b>Mopti</b>	<b>Tombouctou</b>	<b>Gao</b>	<b>Bamako</b>	<b>Ensemble</b>
Alimentation et Boissons non alcoolisées	375 070 286 842	355 744 132 817	291 714 036 043	323 882 242 593	286 333 584 117	132 271 214 917	89 594 182 456	356 017 996 865	2 210 627 676 652
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	3 841 331 077	1 731 938 966	3 968 297 598	2 294 176 583	1 533 778 956	555 721 575	1 456 860 867	3 796 991 803	19 179 097 426
Articles d'Habilllements et Chaussures	29 096 214 340	31 840 334 607	33 903 875 490	35 901 421 028	21 869 960 013	14 151 765 517	8 124 224 683	56 812 043 103	231 699 838 780
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	43 825 588 831	66 496 203 417	53 545 011 090	41 508 455 975	53 406 312 173	15 875 107 025	22 056 979 076	179 443 922 260	476 157 579 846
Meubles, Articles de ménages et Entretien	26 771 489 568	20 789 951 962	26 385 481 115	15 944 896 368	12 074 369 914	6 814 909 197	3 819 470 998	31 874 297 024	144 474 866 146
Santé	18 016 484 108	15 722 977 123	23 900 907 928	16 816 136 434	9 312 241 328	2 681 062 387	3 873 989 485	17 700 506 961	108 024 305 754
Transport	28 853 089 782	30 006 658 853	65 738 577 783	27 454 942 301	12 892 094 955	1 798 112 335	3 288 418 236	103 534 373 434	273 566 267 679
Communication	13 490 513 010	13 328 764 928	20 741 593 330	13 502 829 824	11 249 674 333	5 629 995 884	3 623 321 570	50 928 940 200	132 495 633 080
Loisirs et Cultures	5 518 813 271	4 210 084 563	13 202 346 842	6 234 626 339	2 769 797 237	2 983 996 940	287 450 526	14 815 607 721	50 022 723 440
Enseignements	2 279 312 887	2 691 567 898	4 585 605 969	2 080 060 639	656 381 891	119 038 763	646 690 671	14 123 628 724	27 182 287 441
Restaurants et Hôtels	3 696 527 842	1 886 029 427	3 472 029 399	386 836 986	158 982 847	66 304 044	350 641 819	6 664 532 846	16 681 885 210
Biens et services Divers	21 423 963 340	22 222 835 297	28 895 434 920	18 774 265 035	11 373 439 726	7 558 403 157	5 719 121 568	80 914 248 507	196 881 711 550
<b>Ensemble</b>	<b>571 883 614 897</b>	<b>566 671 479 859</b>	<b>570 053 197 507</b>	<b>504 780 890 104</b>	<b>423 630 617 490</b>	<b>190 505 631 742</b>	<b>142 841 351 954</b>	<b>916 627 089 449</b>	<b>3 886 993 872 986</b>

*Source : EMOP-2015*

**Tableau 8.22: Montant des dépenses par fonction de consommation selon le niveau de pauvreté des ménages (FCFA)**

<b>Fonction</b>	<b>Pauvres</b>	<b>Non pauvres</b>	<b>Ensemble</b>
Alimentation et Boissons non alcoolisées	644 605 520 132	1 566 022 156 519	2 210 627 676 652
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	6 246 297 158	12 932 800 268	19 179 097 426
Articles d'Habilllements et Chaussures	56 891 720 088	174 808 118 692	231 699 838 780
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	101 759 705 440	374 397 874 405	476 157 579 846
Meubles, Articles de ménages et Entretien	37 176 657 562	107 298 208 584	144 474 866 146
Santé	32 355 915 869	75 668 389 886	108 024 305 754
Transport	48 632 769 347	224 933 498 332	273 566 267 679
Communication	24 351 876 724	108 143 756 356	132 495 633 080
Loisirs et Cultures	10 136 107 185	39 886 616 254	50 022 723 440
Enseignements	4 298 340 186	22 883 947 255	27 182 287 441
Restaurants et Hôtels	2 648 841 430	14 033 043 780	16 681 885 210
Biens et services Divers	31 118 269 036	165 763 442 514	196 881 711 550
<b>Ensemble</b>	<b>1 000 222 020 158</b>	<b>2 886 771 852 836</b>	<b>3 886 993 872 986</b>

*Source : EMOP-2015*

**Tableau 8.23: Montant des dépenses par fonction de consommation selon le niveau d'instruction du chef du ménage (FCFA)**

<b>Fonction</b>	<b>Sans instruction</b>	<b>Primaire</b>	<b>Secondaire</b>	<b>Supérieur</b>	<b>Ensemble</b>
Alimentation et Boissons non alcoolisées	1 554 986 070 763	427 222 693 353	137 899 805 626	90 519 106 909	2 210 627 676 652
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	12 285 391 517	4 915 455 902	1 313 126 556	665 123 452	19 179 097 426
Articles d'Habillements et Chaussures	144 656 693 736	51 407 237 979	22 286 406 286	13 349 500 780	231 699 838 780
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	267 560 721 382	110 950 703 397	55 195 868 018	42 450 287 048	476 157 579 846
Meubles, Articles de ménages et Entretien	92 544 315 769	29 875 886 310	13 950 471 330	8 104 192 737	144 474 866 146
Santé	73 084 093 674	22 534 041 169	8 165 733 412	4 240 437 498	108 024 305 754
Transport	138 298 826 800	59 502 624 228	49 170 761 636	26 594 055 015	273 566 267 679
Communication	73 225 547 628	31 513 979 279	16 306 616 995	11 449 489 178	132 495 633 080
Loisirs et Cultures	28 163 792 774	10 565 447 341	5 967 302 441	5 326 180 883	50 022 723 440
Enseignements	11 988 822 336	7 113 896 185	4 419 322 754	3 660 246 166	27 182 287 441
Restaurants et Hôtels	11 919 238 132	2 917 078 587	1 134 518 509	711 049 982	16 681 885 210
Biens et services Divers	108 813 959 020	47 704 738 464	23 990 773 180	16 372 240 887	196 881 711 550
<b>Ensemble</b>	<b>2 517 527 473 527</b>	<b>806 223 782 195</b>	<b>339 800 706 742</b>	<b>223 441 910 536</b>	<b>3 886 993 872 986</b>

*Source : EMOP-2015*

**Tableau 8.24: Montant des dépenses par fonction de consommation selon la taille des ménages (FCFA)**

<b>Fonction</b>	<b>1-3 pers</b>	<b>4-7 pers</b>	<b>8-10 pers</b>	<b>11-15 pers</b>	<b>16 pers et+</b>	<b>Ensemble</b>
Alimentation et Boissons non alcoolisées	136 019 036 805	814 927 264 853	518 932 866 326	423 935 698 259	316 812 810 408	2 210 627 676 652
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1 325 713 758	6 356 847 543	4 239 776 999	3 661 928 991	3 594 830 136	19 179 097 426
Articles d'Habilllements et Chaussures	16 443 273 281	87 165 115 448	52 211 877 550	44 495 302 644	31 384 269 857	231 699 838 780
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	39 239 072 392	196 743 303 726	117 985 869 871	82 229 336 637	39 959 997 219	476 157 579 846
Meubles, Articles de ménages et Entretien	8 430 165 453	49 172 893 308	34 406 578 440	28 616 691 428	23 848 537 517	144 474 866 146
Santé	6 120 620 730	35 126 810 133	24 920 999 500	22 849 785 595	19 006 089 797	108 024 305 754
Transport	17 924 974 316	90 875 287 475	74 260 001 212	51 409 439 891	39 096 564 785	273 566 267 679
Communication	11 133 243 044	48 069 426 478	31 007 209 041	24 574 702 418	17 711 052 100	132 495 633 080
Loisirs et Cultures	3 558 955 392	18 735 970 913	10 864 192 106	9 818 904 048	7 044 700 980	50 022 723 440
Enseignements	669 015 917	8 837 736 954	7 615 885 900	5 920 769 087	4 138 879 584	27 182 287 441
Restaurants et Hôtels	3 792 921 371	5 696 786 417	2 667 420 878	2 340 925 255	2 183 831 288	16 681 885 210
Biens et services Divers	19 774 705 124	70 543 630 985	39 907 691 330	36 542 558 074	30 113 126 038	196 881 711 550
<b>Ensemble</b>	<b>264 431 697 582</b>	<b>1 432 251 074 233</b>	<b>919 020 369 152</b>	<b>736 396 042 328</b>	<b>534 894 689 707</b>	<b>3 886 993 872 986</b>

*Source : EMOP-2015*

**Tableau 8.25: Le poids des principaux produits alimentaires consommés**

Fonction	Bamako	Autres villes	Rural	Ensemble
Riz	18,4	22,5	16,6	17,7
Mil	3,8	6,2	12,6	10,3
Sucre	6,2	6,6	6,1	6,2
Viande de bœuf fraîche	0,5	2,0	3,9	3,1
Poissons fumés, séchés, salés	12,7	9,4	4,1	6,2
Maïs en grain crus	3,6	5,7	4,9	4,8
Thé	2,2	2,7	5,0	4,2
Sorgho	2,2	1,7	1,7	1,8
Poissons frais	3,7	4,9	5,6	5,2
Huile d'arachide	5,4	4,7	2,7	3,4
Pain	3,6	4,2	2,9	3,2
Oignon frais	6,2	4,2	1,8	2,8
Arachide décortiquée	2,4	1,8	3,6	3,1
Viande de mouton ou de chèvre fraîche	2,8	2,5	2,5	2,6
Tubercules et plantain	0,9	1,3	1,7	1,5
Cube (Maggi, Jumbo etc.)	3,8	3,1	1,4	2,0
Lait en poudre	3,8	3,1	2,0	2,5
Lait frais local	2,6	1,8	1,8	1,9
Beurre de karité	3,9	3,0	1,2	1,9
Haricots secs	1,0	1,3	1,4	1,3
Autres produits alimentaires non cités	10,2	7,3	16,7	14,4
	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Montant en milliards FCFA</b>	<b>356,0</b>	<b>297,0</b>	<b>1 557,7</b>	<b>2 210,6</b>

Source : EMOP-2015

## ANNEXE 4 : DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES PENDANT JANVIER ó MARS 2016

**Tableau 8.26: Répartition des dépenses trimestrielles sans les biens durables, sur les fonctions de consommation (milliards de FCFA, %)**

Fonction	Dépenses trimestrielles sans biens durables avril-juin 2015		Dépenses trimestrielles sans biens durables juillet-septembre 2015		Dépenses trimestrielles sans biens durables octobre-décembre 2015		Dépenses trimestrielles sans biens durables janvier - mars 2016	
Alimentation et Boissons non alcoolisées	494,5	61,6	574,5	61,6	494,4	61,8	501,1	61,8
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	4,5	0,6	4,4	0,5	4,3	0,5	4,3	0,5
Articles d'Habillements et Chaussures	40,2	5,0	70,9	7,6	69,1	8,6	33,5	8,6
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	58,0	7,2	56,2	6,0	53,6	6,7	53,3	6,7
Meubles, Articles de ménages et Entretien	27,5	3,4	49,2	5,3	18,3	2,3	22,9	2,3
Santé	27,4	3,4	24,9	2,7	26,9	3,4	21,2	3,4
Transport	69,8	8,7	57,1	6,1	53,9	6,7	66,1	6,7
Communication	32,9	4,1	25,5	2,7	25,6	3,2	32,0	3,2
Loisirs et Cultures	12,2	1,5	9,2	1,0	6,4	0,8	11,7	0,8
Enseignements	7,9	1,0	0,3	0,0	13,1	1,6	6,0	1,6
Restaurants et Hôtels	1,8	0,2	7,4	0,8	2,1	0,3	2,0	0,3
Biens et services divers	25,9	3,2	53,2	5,7	32,8	4,1	30,2	4,1
<b>Total</b>	<b>802,6</b>	<b>100,0</b>	<b>932,9</b>	<b>100,0</b>	<b>800,5</b>	<b>100,0</b>	<b>784,1</b>	<b>100,0</b>

*Source : EMOP-2015/2016*

**Tableau 8.27: Dépenses par ménage, par tête et par équivalent adulte (FCFA)**

Trimestre de collecte	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Dépenses par ménage</b>			
Janvier - mars	518 156	299 979	360 119
<b>Dépenses par tête</b>			
Janvier - mars	87 361	42 540	54 895
<b>Dépenses par équivalent adulte</b>			
Janvier - mars	115 769	57 607	73 639

*Source : EMOP-2015/2016, passage 4 (janvier - mars 2016)*

**Tableau 8.28: Structure de la consommation trimestrielle des ménages maliens de janvier à mars 2016 selon le mode d'acquisition (milliards de FCFA, %)**

Mode d'acquisition	Urbain		Rural		Total	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Achats	300,0	96,5	338,0	71,4	638,1	81,4
Autoconsommation	8,4	2,7	124,8	26,4	133,3	17,0
Cadeau	2,5	0,8	10,2	2,2	12,8	1,6
<b>Total</b>	<b>311,0</b>	<b>100,0</b>	<b>473,1</b>	<b>100,0</b>	<b>784,1</b>	<b>100,0</b>

Source : EMOP-2015/2016, passage 4 (janvier - mars 2016)

**Tableau 8.29: Part budgétaire des fonctions de consommation de janvier à mars 2016 selon le milieu de résidence (milliards de FCFA, %)**

Fonction	Urbain		Rural		Total	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Alimentation et Boissons non alcoolisées	156,5	50,3	344,6	72,8	501,1	63,9
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1,6	0,5	2,6	0,6	4,3	0,5
Articles d'Habilllements et Chaussures	13,1	4,2	20,4	4,3	33,5	4,3
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	40,8	13,1	12,5	2,6	53,3	6,8
Meubles, Articles de ménages et Entretien	8,4	2,7	14,4	3,1	22,9	2,9
Santé	6,5	2,1	14,6	3,1	21,2	2,7
Transport	36,6	11,8	29,5	6,2	66,1	8,4
Communication	17,0	5,5	15,0	3,2	32,0	4,1
Loisirs et Cultures	5,4	1,8	6,3	1,3	11,7	1,5
Enseignements	4,6	1,5	1,3	0,3	6,0	0,8
Restaurants et Hôtels	1,4	0,4	0,6	0,1	2,0	0,3
Biens et services divers	19,1	6,1	11,1	2,3	30,2	3,9
<b>Total</b>	<b>311,0</b>	<b>100,0</b>	<b>473,1</b>	<b>100,0</b>	<b>784,1</b>	<b>100,0</b>

Source : EMOP-2015/2016, passage 4 (janvier - mars 2016)

**Tableau 8.30: Répartition des dépenses de consommation par région et par fonction (milliards de FCFA, %)**

Fonction	Kayes		Koulikoro		Sikasso		Ségou		Mopti		Tombouctou		Gao		Bamako		Ensemble	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Alimentation et Boissons non alcoolisées	74,6	73,0	82,2	73,0	72,5	57,3	76,6	71,7	62,0	76,8	28,6	77,6	20,2	73,7	84,2	44,1	501,1	63,9
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,8	0,8	0,2	0,2	1,0	0,8	0,5	0,5	0,3	0,4	0,1	0,4	0,2	0,9	0,9	0,5	4,3	0,5
Articles d'Habilllements et Chaussures	4,3	4,2	4,0	3,6	5,3	4,2	5,4	5,1	4,1	5,1	2,1	5,8	0,8	3,1	7,4	3,9	33,5	4,3
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres combustibles	2,8	2,7	5,4	4,8	7,1	5,6	2,5	2,4	2,4	2,9	1,5	4,0	1,6	5,9	30,0	15,7	53,3	6,8
Meubles, Articles de ménages et Entretien	3,2	3,1	3,8	3,4	4,3	3,4	3,1	2,9	2,1	2,6	1,0	2,6	0,8	2,9	4,6	2,4	22,9	2,9
Santé	3,7	3,7	2,7	2,4	5,6	4,4	2,9	2,7	1,8	2,2	0,7	1,8	0,7	2,5	3,1	1,6	21,2	2,7
Transport	5,8	5,7	6,9	6,2	17,8	14,0	7,5	7,0	3,0	3,8	0,3	0,8	0,7	2,4	24,0	12,6	66,1	8,4
Communication	3,0	2,9	3,5	3,1	5,2	4,1	3,4	3,2	2,5	3,1	1,1	3,0	0,9	3,5	12,2	6,4	32,0	4,1
Loisirs et Cultures	1,3	1,2	1,1	1,0	2,1	1,7	1,7	1,6	0,7	0,8	0,7	2,0	0,1	0,4	4,1	2,1	11,7	1,5
Enseignements	0,2	0,2	0,5	0,4	1,0	0,8	0,4	0,3	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,3	3,8	2,0	6,0	0,8
Restaurants et Hôtels	0,1	0,1	0,3	0,2	0,5	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2	0,6	2,0	0,3
Biens et services divers	2,4	2,3	1,9	1,7	4,2	3,3	2,7	2,6	1,8	2,2	0,8	2,1	1,2	4,5	15,2	8,0	30,2	3,9
<b>Total</b>	<b>102,2</b>	<b>100,0</b>	<b>112,6</b>	<b>100,0</b>	<b>126,5</b>	<b>100,0</b>	<b>106,8</b>	<b>100,0</b>	<b>80,8</b>	<b>100,0</b>	<b>36,9</b>	<b>100,0</b>	<b>27,4</b>	<b>100,0</b>	<b>190,8</b>	<b>100,0</b>	<b>784,1</b>	<b>100,0</b>

Source : EMOP-2015/2016, passage 4 (janvier - mars 2016)

**Tableau 8.31: Dépenses trimestrielles des ménages par fonction de consommation selon les quintiles (milliards de FCFA, %)**

Fonction	Moins nantis		Quintile 2		Quintile 3		Quintile 4		Plus nantis		Ensemble	
	Montant	Part										
Alimentation et Boissons non alcoolisées	69,9	76,9	87,6	73,9	105,1	71,2	113,6	66,4	125,0	48,8	501,1	63,9
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,7	0,8	0,7	0,6	0,8	0,5	0,7	0,4	1,3	0,5	4,3	0,5
Articles d'Habilllements et Chaussures	3,6	4,0	4,3	3,6	6,1	4,1	7,7	4,5	11,7	4,6	33,5	4,3
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	1,8	1,9	3,7	3,1	6,1	4,1	10,7	6,3	31,0	12,1	53,3	6,8
Meubles, Articles de ménages et Entretien	2,8	3,1	3,4	2,9	4,4	3,0	4,9	2,9	7,3	2,9	22,9	2,9
Santé	2,7	3,0	3,6	3,0	4,3	2,9	5,1	3,0	5,5	2,2	21,2	2,7
Transport	3,8	4,2	7,4	6,2	9,3	6,3	12,1	7,1	33,5	13,1	66,1	8,4
Communication	2,3	2,5	3,5	3,0	5,0	3,4	7,0	4,1	14,2	5,6	32,0	4,1
Loisirs et Cultures	1,0	1,1	1,3	1,1	1,8	1,2	2,1	1,2	5,5	2,2	11,7	1,5
Enseignements	0,2	0,2	0,3	0,2	0,7	0,5	1,0	0,6	3,8	1,5	6,0	0,8
Restaurants et Hôtels	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2	0,4	0,3	1,0	0,4	2,0	0,3
Biens et services divers	2,0	2,2	2,5	2,1	3,9	2,6	5,8	3,4	16,1	6,3	30,2	3,9
<b>Total</b>	<b>90,8</b>	100,0	<b>118,4</b>	100,0	<b>147,6</b>	100,0	<b>171,1</b>	100,0	<b>256,1</b>	100,0	<b>784,1</b>	100,0

*Source : EMOP-2015/2016, passage 4 (janvier - mars 2016)*

## REFERENCES

### Rapports d'enquête

1. DNSI « Enquête Malienne d'Évaluation de la Pauvreté », 2001
2. DNSI, « Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages », 2006
3. INSTAT « Enquête par grappe à indicateurs multiples et des dépenses des ménages du Mali (MICS-ELIM 2009-2010) »,
4. State of Qatar-Statistics Authority « Household Expenditure and Income Survey », 2006-2007
5. National Institute of Statistics of Rwanda «The evolution of poverty in Rwanda from 2000 to 2011»
6. Department of census and statistics of Sri Lanka « Household income and expenditure survey», preliminary report, 2009-2010
7. EMOP 2011-2012 : Consommation, Pauvreté, Bien être des ménages, INSTAT Novembre 2013
8. EMOP 2013-2014 : Education et Alphabétisation, conditions de vie de la population et dépenses de consommation des ménages. INSTAT, Septembre 2013
9. EMOP 2013-2014 : Accessibilité aux soins de santé, mobilité, vie politique et associative et dépenses de consommation des ménages. INSTAT, Janvier 2014
10. EMOP 2013-2014 : Santé, Emploi, Sécurité alimentaire et dépenses de consommation des ménages. INSTAT, Mai 2013

### Articles

11. ANGELES SOLIZ, Luis Alejandro « Indices de pauvreté », Mémoire de licence, Université de Genève, juin 1999.
12. Aline Coudouel et Al. « Mesure et analyse de la pauvreté », Avril 2002
13. Institut de la Banque Mondiale « Introduction à la pauvreté », Septembre 2005